

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

VOUS FORMEZ DES APPRENTIS?

ANNONCEZ VOS PLACES D'APPRENTISSAGE DANS NOS PAGES ET FAITES CONNAÎTRE VOS OPPORTUNITÉS DE FORMATION AUX JEUNES DE LA RÉGION.

Offre valable durant le mois de septembre

La Feuille d'Avis
fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

SONCEBOZ-SOMBEVAL

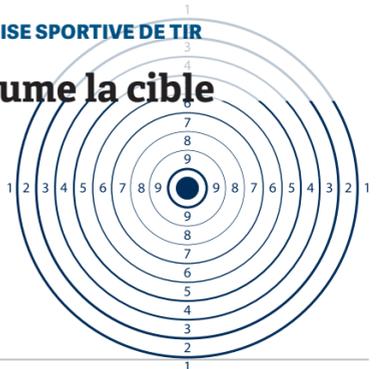
Un chantier qui avance avec succès

Les travaux de reconstruction du pont de la rue des Prés progressent selon le calendrier. La mise en place des éléments préfabriqués est prévue début octobre. Le pont pourrait être rouvert dès fin novembre. *Suite à la page 5*

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Le Jura bernois rallume la cible

Après 25 ans d'absence, le tir régional renaît dans le Jura bernois. Organisé par l'AJBST, l'événement réunira près de 2300 tireurs venus de toute la Suisse. Les épreuves se tiendront les week-ends du 5 au 7 et du 12 au 14 septembre à Reconvilier et dans plusieurs communes alentour. *Suite à la page 20*



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

VCV: sport, partage et bonne humeur

Demain, Villeret vibrera au rythme de sa course pédestre mythique. Entre sportifs d'élite, populaires et enfants, plus de 26 km (ou 12 km pour la version allégée) attendent les coureurs. Animations, restauration et ambiance conviviale promettent une journée sportive et festive pour toute la région. *Suite à la page 24*



PLAGNE

Quand la gym se met en selle... et à table!



Emmenées par Noëlle et Sandra, les dames de la gym ont enfourché des vélos électriques pour faire une étape de la Route du cœur qui relie Lausanne à Rorschach et traverser les plus belles contrées de la Suisse préalpine.

Nous sommes parties de Berthoud sur un bel itinéraire qui nous a fait découvrir la région de l'Emmental, patrie du fameux fromage à trous. Malgré quelques gouttes de pluie au début de la journée, la bonne humeur

était présente. Après un premier arrêt café-croissants, nous avons poursuivi notre route en forêt, le long de l'Emme, sur les douces collines, les vertes prairies et le magnifique paysage parsemé de fermes typiques de la région.

Après un pique-nique tiré du sac, nous nous sommes rendues à la fromagerie de démonstration de l'Emmental à Affoltern. Grâce à la visite de l'exposition, ce fromage n'a plus de secret pour nous: ce sont les trous qui font la différence! Et c'est en fanfare que nous avons eu la possibilité ensuite de déguster de délicieuses meringues ou autres bonnes choses. Comme les moineaux d'ailleurs, nous nous sommes régalingées et avons le bec tout blanc!

Le retour à Berthoud s'est fait en passant par le monument et point de vue *Lueg* et la journée s'est terminée par un délicieux souper dans un restaurant italien de Bienne. Un grand merci aux organisatrices, Noëlle et Sandra, qui nous ont fait découvrir ce beau coin de pays à la force des moulins. ■ MYA

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONCHÂTEL

Le courage de dire non!

Dimanche 7 septembre, 17h, Église d'Orvin



Dire non, c'est parfois plus difficile que de dire oui. Non à l'injustice, non à ce qui nous détourne de nos convictions profondes ou non tout simplement pour rester soi-même! «Dire non, c'est dire oui à autre chose.»

Jean-Paul Sartre pensait quant à lui «qu'être libre, c'est savoir dire non». Tristan Bernard relevait que «pour une réponse affirmative, il n'existe qu'un seul mot. Tous les autres mots ont été inventés pour dire non».

C'est autour de ce thème du Courage de dire non que nous avons choisi d'inviter chacune et chacun à venir partager un moment de méditation *Musiques et Textes*. Des lectures variées donneront voix à ceux qui, à travers l'histoire ou dans la vie de tous

les jours, ont osé dire non. Pour accompagner ces textes, nous aurons la joie d'accueillir Gabrielle Joray, accordéoniste talentueuse et bien connue de notre région. Son instrument apportera une palette sonore avec des nuances de couleurs tantôt légères, tantôt profondes, au fil des mots.

Et si vous hésitez encore à venir, souvenez-vous de cette maxime pleine d'esprit: «Un non bien placé vaut mieux que mille oui qui n'engagent à rien!»

Offrez-vous un moment de sérénité pour terminer la semaine avec calme et entamer la suivante avec la liberté de dire non et rejoignez-nous dimanche 7 septembre à 17h en l'Église d'Orvin! ■ PAROISSE RÉFORMÉE DE RONCHÂTEL

L'ARBO ORVIN

Envie de faire du jus de pommes?

Comme chaque année, la société d'arboriculture a le plaisir de vous offrir la possibilité de transformer vos fruits en jus (pressage et pasteurisation) dans le pressoir de l'Echelette

Dès le 8 septembre à 8h30, nos installations seront fonctionnelles et nous nous réjouissons de vous accueillir et mettre tout en œuvre pour vous garantir un jus de pommes de qualité. Cependant, cette dernière étant dépendante de celles des fruits,

il est nécessaire de nous livrer des fruits propres, éliminer ceux qui sont pourris et éviter de les entreposer trop longtemps avant le pressage. Veuillez les mettre dans des récipients solides: cageots ou sacs en jute munis d'une étiquette sur laquelle doit figurer

vos fruits, votre nom, adresse et numéro de téléphone. Les fruits peuvent être déposés dès le samedi, mais au plus tard le lundi matin à 8h. Les fruits déposés sans indication ne seront pas pressés.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'avance au

079 485 39 15 en indiquant la quantité de fruits à presser.

Si toutefois vous avez des pommes en surplus, la société les achète au prix de 35 cts le kilo, livrées au pressoir.

Merci pour votre collaboration et à bientôt. ■ MJA

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 28 septembre prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit:

- présidence: Jean-Marc Challandes;
- membres: Michelle Grosjean, Barbara Hänseler, Rita Indermühle, Michel Kuhn.

■ CM

Si Orvin nous était conté: à la recherche d'une maison disparue

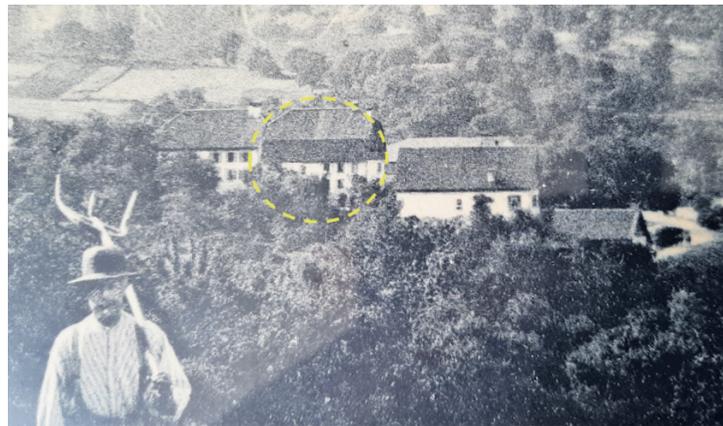
Le magnifique livre *Si Orvin nous était conté*, retraçant au travers de plus de cent photographies anciennes l'histoire architecturale d'Orvin, nous révèle bien des surprises et... des mystères.

Ainsi, sur la photo de couverture, puis sur plusieurs photos dans le livre, nous pouvons voir une maison...énigmatique. En effet, à l'ouest de l'église, à la rue du Crêt, juste derrière la maison de la famille Jeandrevin (actuellement le magasin d'alimentation), nous voyons une maison qui n'existe plus aujourd'hui. En suivant les

photographies du livre, nous remarquons qu'elle *disparaît* en 1922-1923.

Mais quelle était cette maison, à quelle famille, pourquoi a-t-elle disparue? Si quelqu'un peut nous amener des précisions quant à cette maison, ces renseignements sont les bienvenus auprès de l'Administration communale d'Orvin 032 358 01 80 ou par mail à mairie@orvin.ch. Par avance un grand merci pour votre aide. ■ CM

Renseignements bienvenus:
032 358 01 80
mairie@orvin.ch



La maison mystère

Bravo à Matthieu et Étienne Burger

Couronnés fédéraux à la lutte suisse

Carton plein pour les frères Burger des Prés-d'Orvin: Matthieu (domicilié sur la Commune d'Orvin) et Étienne (domicilié sur la Commune de Nods) ont décroché, lors de la Fête fédérale de lutte à Mollis (GL) chacun une couronne fédérale!

Après des mois et des mois d'entraînements, la juste récompense arrive pour les frères Burger. La Commune d'Orvin les félicite très sincèrement pour ce magnifique succès et leur souhaite encore de belles victoires dans ce noble sport. ■ CM

Réception des frères Burger



Honneur aux frères Burger

Une réception est organisée à Orvin pour célébrer nos deux couronnés fédéraux, meilleurs lutteurs romands, et fierté du Jura bernois:

- Orvin, halle de gymnastique
- Vendredi 5 septembre
- Début du programme: 19 h 30; présentation des champions: 20 h 30
- Entrée libre

■ CM

Soirée des talents orvinois

Invitation à la population: vendredi 5 septembre

L'un des points forts de notre belle commune est sa diversité en termes de culture, performances sportives et autres actes réalisés de manière tout à fait remarquable.

Notre Conseil municipal souhaite très fièrement faire connaître au public orvinois – et au-delà – les acteurs de ces belles réussites et mettre en avant les compétences et activités si particulières de ses concitoyens, en organisant la 2^e Soirée des Talents Orvinois 2025, vendredi 5 septembre à 19 h 30 à la

halle de gymnastique d'Orvin, entrée libre, invitation cordiale à toute la population.

Lors de cette soirée, plusieurs citoyennes et citoyens seront honoré(e)s pour leurs talents dans les catégories suivantes:

- Prix Arts et Culture
- Prix Sports
- Prix Actions remarquables

Les lauréats y présenteront leurs activités particulières, leurs valeurs,

leurs succès. La soirée sera ponctuée par les prestations de notre célèbre ensemble orvinois Les Nivrozik (eux aussi des talents!). Un apéritif ponctuera la cérémonie.

Invitation cordiale à toute et à tous, venez découvrir et soutenir nos talents orvinois! ■ CM

Emplois



Fondée en 1967 à Renan, Froidevaux SA est spécialisée dans la fabrication de plaques pour la tampographie. L'entreprise développe et produit des clichés reconnus pour leur précision et leur fiabilité, destinés à de nombreux secteurs industriels. Son expertise couvre notamment l'application de couches photosensibles, le rectifiage, le rodage et le polissage de surfaces plates de grandes dimensions. Froidevaux SA fait partie du Groupe Froidevaux, actif dans la mécanique de précision, la tampographie et la métallurgie.

Pour compléter notre équipe de production, nous recherchons un-e

OPÉRATEUR·TRICE EN MÉCANIQUE À 100%

Votre mission

Vous êtes en charge de réaliser diverses opérations de rectifiage, de traitement thermique et de débitage de matière en garantissant la qualité et le respect des délais.

Vos activités principales

- rectifiage plat et cylindrique sur rectifieuses Göckel (plateaux de 450 x 3000 mm), en commande numérique et manuelle
- traitement thermique à l'huile sur fours Borel
- débitage de matière avec scie Kasto à commande numérique
- contrôle qualité des pièces usinées
- participation active aux diverses tâches liées à la production

Votre profil

- AFP en mécanique ou expérience équivalente
- rapidité, dynamisme et polyvalence
- bon esprit d'équipe, sens des responsabilités
- maîtrise du français oral et écrit

Nous offrons

- travail varié au sein d'une entreprise dynamique
- environnement moderne et stimulant
- conditions de travail attrayantes
- possibilité de développer vos compétences

Lieux de travail

Rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier (env. 90%)
Rue de la Seignette 20, 2616 Renan (env. 10%)
Permis de conduire indispensable

Entrée en fonction

Au plus vite ou à convenir

Ce poste vous intéresse? Envoyez votre candidature avec les documents usuels à Froidevaux SA, Ressources Humaines, rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier, ou par mail à rh@froidevaux.com. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous appeler au 032 963 11 33.

Froidevaux SA
Rue de la Clef 9 • 2610 Saint-Imier
www.froidevaux.com



Pour compléter son équipe, la Municipalité de Corgémont met au concours le poste de

collaborateur(trice) comptable et administratif(ve) à 70%

Vos missions

Finances, participer à la tenue de la comptabilité

- Établissement de factures diverses
- Gestion des débiteurs et suivi des encaissements
- Gestion des factures fournisseurs (saisie, imputation et préparation des paiements)
- Gestion des Kibons

Administration

- Mise à jour et gestion du site internet communal
- Participation active à différents projets communaux
- Rédaction de procès-verbaux, notes internes, préavis et correspondance
- Accueil et information des administré(e)s au guichet et au téléphone
- Soutien administratif et aide ponctuelle aux différents départements communaux

Votre profil

- CFC d'employé(e) de commerce, maturité commerciale ou formation équivalente
- Expérience en comptabilité
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel); la connaissance des logiciels Innosolv et ProConcept est un atout
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Capacité à travailler de manière autonome, avec esprit d'initiative et sens du travail en équipe

Nous offrons

- Une activité variée et polyvalente au service de l'intérêt public
- Un environnement de travail moderne au sein d'une petite équipe
- La possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale
- Un soutien à la formation continue et au perfectionnement

Informations pratiques

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

L'administration étant actuellement en réorganisation, le taux pourrait évoluer à la hausse.

Renseignements: M^{me} Tina Vuilleumier, Secrétaire municipale, 032 488 10 33, tina.vuilleumier@corgemont.ch.

Candidature: les dossiers complets sont à adresser par voie électronique, d'ici au 21 septembre 2025, à l'attention du Conseil municipal: postulation@corgemont.ch.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

ceff
ARTISANAT

FORMATION CONTINUE

BREVET FÉDÉRAL DE CONCIERGE

Devenez le gestionnaire par excellence !

- 2 ans de formation dès le 31 octobre 2025.
- Les cours se donnent à Bienne, Mex et Moutier.
- Inscription jusqu'au 10 octobre 2025.

BREVET FÉDÉRAL D'ÉCOBIOLOGISTE DE LA CONSTRUCTION

Bâtir l'avenir ensemble !

- 1 an et demi de formation dès le 31 janvier 2026.
- Les cours se donnent à Bienne, Moutier, Tolochenaz.
- Inscription jusqu'au 31 décembre 2025.

SÉANCES D'INFORMATION : INSCRIPTION AU SECRÉTARIAT

ceff ARTISANAT Pré Jean-Meunier 1 2740 Moutier
Tél. +41 32 942 43 70 artisanat@ceff.ch

Plus d'infos sur
www.ceff.ch

Culture

CCL
CENTRE DE CULTURE
& DE LOISIRS

PHANEE DE POOL

& LE POCKET SYMPHONIK

«ALGORythME»

29.11.2025

Salle de spectacles Saint-Imier
Billetterie & tarifs:
www.ccl-sti.ch

Votre annonce aurait été lue

Délai annonces
mercredi 9h

Fête de lutte

Le samedi 13 septembre 2025
au Centre communal de Péry

Ambiance folklorique et restauration toute la journée



Participe à un entraînement d'initiation à la lutte suisse !

Si ce sport t'intéresse, nous t'invitons cordialement à notre entraînement de découverte qui aura lieu

le mardi 9 septembre 2025, de 18h30 à 20h00
au local de lutte de Péry
Grand'Rue 54, 2603 Péry

Ouvert aux enfants de tous âges !

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'entraîneur au 079 921 66 88

Santé et accompagnement

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SAMAIDD

Service d'aide et de
maintien à domicile

NOUVEAU: consultation en gériatrie et psychogériatrie à domicile

L'objectif de cette consultation sera d'évaluer vos besoins et vos droits à domicile.

En collaboration avec votre médecin traitant, notre infirmière expert vous proposera des solutions afin que vous ou vos proches seniors puissent rester ou retourner chez eux.

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95 - Samaidd.com
Samaidd@bluewin.ch

Pont des Prés : la satisfaction est de mise

Le Conseil municipal ne cache pas sa satisfaction, face à l'avancement et à la qualité du travail réalisé ces dernières semaines sur le chantier du pont de la rue des Prés. Un chantier dont on rappellera qu'il avait dû être stoppé en attendant la libération d'un crédit supplémentaire; approuvé par l'Assemblée municipale à fin juin dernier, ce montant était rendu nécessaire par de surprenantes conditions géologiques, indétectables préalablement.

Le bon choix

Le chantier a donc pu être rouvert. Tout récemment, le nouveau système de pieux en forme de clous a été installé de part et d'autre de la rivière et cette étape s'est très bien passée. Les tests de résistance, effectués ensuite, ont révélé que la méthode choisie correspond parfaitement aux besoins et à la garantie de sécurité nécessaire.

Dans la foulée, l'entreprise responsable a commencé de couler le béton nécessaire à la



fabrication des deux culées, lesquelles supporteront les éléments préfabriqués qui formeront le nouvel ouvrage.

Étape cruciale en semaine 40

Il faudra ensuite quelque temps pour assurer le séchage du matériau et donc la résistance optimale de ces deux culées. Un état qui sera parfaitement atteint, selon toutes probabilités, pour le début d'octobre prochain. C'est en effet ce jour-là que les spécialistes lanceront la pose des éléments préfabriqués, une étape évidemment impressionnante et marquante.

Si tout se passe comme prévu, et notamment si les conditions météorologiques se révèlent normales cet automne, le pont sera carrossable dès la fin novembre 2025. Dès lors, les mesures temporaires de déviation et stationnement pourront être levées. ■ CM

Élus et employé municipaux en formation

L'Exécutif a répondu favorablement à l'offre de formation présentée par l'Oacot (Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire), consacrée aux PAL (Plan d'aménagement local) et destinée aussi bien aux membres des autorités qu'au personnel des administrations communales. Pour notre collectivité, quatre personnes suivront ce cours à distance, qui se déroulera par teams le 2 octobre prochain sur une durée de 2 h. Il s'agira de Stéphane Schranz pour l'administration municipale, ainsi que de Chantal Tschannen (vice-maire), Daniel Stanojevic (conseiller municipal) et Claude-Alain Wüthrich (maire) pour les autorités locales.

Cette formation s'avère cruciale, en période de révision du PAL, et elle est d'autant plus attractive que les participants pourront poser toutes les questions nécessaires. ■ CM

Formateur de sapeurs

Lundi soir, les autorités municipales ont donné volontiers leur feu vert au corps des sapeurs-pompiers La Suze, qui souhaitait mettre sur pied un nouveau cours de formation. Celui-ci se déroulera du 24 au 27 septembre prochains dans notre commune, à l'initiative et sous l'égide de GVB/AIB. Les dix participants à cette formation, tous sapeurs(ses) francophones du canton de Berne, fréquenteront très précisément un cours technique pour cadres machinistes. ■ CM

Encore mieux desservie

Notre gare est encore un peu mieux desservie, puisque les arrêts de trains y ont augmenté légèrement. De ce fait, notre contribution à la CRT 1 (Conférence régionale des transports de notre zone), subit également une légère hausse, de 2,9 pour cent exactement. La facture pour notre commune, en matière de transports publics, s'élève dès lors à 219 000 francs annuellement. ■ CM

De belles indemnités

La Municipalité a reçu récemment la décision concernant les indemnités dues par la France pour les gains réalisés par les travailleurs frontaliers dans notre commune, durant l'année 2024. Sonceboz-Sombeval recevra une somme coquette, à savoir très précisément 628 356 francs, alors qu'avait été budgété un montant de 550 000 francs. ■ CM

Déchetterie : horaires et déchets spéciaux

La déchetterie communale sera ouverte samedi 6 septembre de 9 h à 11 h pour la récolte unique annuelle des déchets spéciaux des ménages ainsi que pour les déchets usuels selon détails figurant dans le MEMODéchets 2025. La déchetterie est en outre ouverte chaque mercredi ouvrable : du 22 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 16 décembre de 17 h 15 à 18 h 30. Du 1^{er} avril au 30 septembre de 17 h 15 à 19 h. Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune. ■ CM

Petites bouteilles de gaz

Rappel important concernant leur élimination

La commune de Corgémont souhaite informer ses habitants d'une problématique relevée par Vadec SA – Logistique concernant la présence croissante de petites bouteilles de gaz dans les déchets ménagers.

Ces bouteilles, souvent utilisées lors d'activités de camping ou de grillades, ne sont en général jamais totalement vides. Lorsqu'elles sont jetées avec les déchets résiduels, les encombrants ou les recyclables, elles présentent un

risque sérieux: elles peuvent exploser dans les fours d'incinération et endommager les installations, elles provoquent des arrêts de production, elles mettent en danger le personnel chargé du traitement des déchets.

Rappel des consignes

- Elles ne doivent jamais être jetées dans les sacs taxés, avec les encombrants, ni avec les déchets recyclables.

- Les petites bouteilles de gaz – même vides – sont considérées comme des déchets spéciaux. Elles doivent être rapportées chez leur fournisseur, ou déposées dans des points de collecte spécifiques.

Ces bouteilles pourront aussi être déposées lors de la collecte des déchets spéciaux qui aura lieu le samedi 13 septembre sur la place de parc du terrain de foot à Corgémont. ■ CM/IAQA

En formation à Orvin

La commission de construction de la Commune de Corgémont a décidé de participer à la formation *Contrôles sur chantier* qui se déroulera le mardi 30 septembre à Orvin.

Ce cours est recommandé pour renforcer les compétences communales en matière de contrôles sur chantier, notamment dans le domaine énergétique.

Cette initiative vise à assurer une meilleure qualité de la gestion des constructions dans notre commune. ■ CM/IAQA

Poste administratif mis au concours

Suite à la décision de l'assemblée municipale d'augmenter le taux d'occupation de l'administration, la Commune de Corgémont met au concours un poste de collaborateur(trice) comptable et administratif(ve) à 70 %, avec la possibilité d'une évolution du taux selon les besoins futurs.

Nous recherchons une personne motivée, rigoureuse et autonome, disposant de bonnes compétences en comptabilité et en gestion

administrative, à l'aise avec les outils informatiques et capable de travailler de manière organisée et proactive.

Ce poste représente une belle opportunité de rejoindre une équipe dynamique et de contribuer activement au bon fonctionnement de l'administration communale.

L'annonce complète, détaillant les missions, le profil souhaité et les modalités de candidature, est publiée dans ce journal. ■ CM/IAQA

Passage à niveau fermé

La nuit du 29 au 30 septembre

Les CFF ont informé la commune de Corgémont que des travaux d'entretien de la voie ferrée seront réalisés dans la nuit du 29 au 30 septembre sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Sonceboz.

Dans ce cadre, le passage à niveau sera fermé de 20 h le 29 septembre jusqu'à environ 7 h le 30 septembre. Une déviation sera mise en place par la Promenade du Moulin, où la circulation se fera sur une route étroite:

la prudence est donc de mise. Ces travaux, comprenant des opérations de bourrage et de remplacement de matériel, sont nécessaires afin d'assurer la sécurité et la fiabilité de la ligne ferroviaire. ■ CM/IAQA

Travaux CFF

Les passages à niveau du village seront rénovés fin septembre. Une fermeture de chaque passage aura donc lieu pour une nuit dès le 28 septembre. Les usagers sont priés de se conformer aux signalisations qui seront mises en place et les riverains remerciés de leur compréhension. ■ CM

Sortie des aînés

La sortie annuelle des aînés s'est déroulée le 20 août dernier. Organisée de main de maître par Eva Bühler, l'événement a permis aux quelque 40 participants de sévader dans la région. Après le café servi à l'Hôtel Hota à Saint-Imier, la visite du musée du ski au Boéchet a permis de se replonger dans les souvenirs hivernaux pour beaucoup. Nul doute que la vue de skis en bois a ravivé la mémoire du plus grand nombre. Le dîner s'en est suivi au Restaurant Maison Rouge aux Bois. Accompagnée par un collaborateur de Sasdoval et de Ghislaine Bühler, la joyeuse cohorte est ensuite revenue dans l'après-midi à Cortébert. Le Conseil municipal remercie toute l'équipe d'organisation et se réjouit d'avoir pu offrir une belle journée à nos aînés. ■ CM

Trail

Le trail du Jura bernois passera par les sentiers et routes du village le 27 septembre prochain. Nous remercions là aussi les usagers des routes et sentiers de leur compréhension et bienveillance à l'égard des sportifs qui parcourront le territoire communal. Un ravitaillement sera installé dans le secteur du Quart. ■ CM

Peinture

La salle des sociétés sera prochainement repeinte, elle sera donc fermée pour environ une semaine. Il sera bien entendu pris en compte de ne pas empêcher des locations qui ont déjà été réservées. ■ CM

Déchets spéciaux

Il est rappelé que le ramassage des déchets spéciaux aura lieu le 13 septembre au matin en commun avec Corgémont. Lesdits déchets (peintures, produits toxiques, etc) peuvent donc être apportés et éliminés gratuitement au terrain de foot de Corgémont, bien entendu uniquement en quantités ménagères. Les entreprises doivent utiliser les canaux professionnels. ■ CM



Sortie des aînés : le café a été servi à l'Hôtel Hota de Saint-Imier

Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 5 septembre, 18h, Sainte-Marie (adoration à 17h); samedi 6 septembre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 7 septembre, 10h, Sainte-Marie, Bienne +10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 9 septembre, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 10 septembre, crypte, Bienne; jeudi 11 septembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 12 septembre, 18h, Sainte-Marie (adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.):** 032 329 56 01, [www.communautefrancoophone@kathbielbienne.ch](http://communaute.francoophone@kathbielbienne.ch), www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie:** dimanche 7 septembre, 10h 15. **Prochaine messe:** dimanche 5 octobre, 10h 15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.**

■ **PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE Horaire liturgique:** samedi 6 septembre, 18h, Corgémont; dimanche 7 septembre, 10h, Saint-Imier, fête de la confirmation, suivie d'un apéritif; mardi 9 septembre, 9h, messe à Corgémont; jeudi 11 septembre, 18h 30, messe à Saint-Imier. **Shibashi:** lundi 8 septembre, 19h 30, Corgémont; mercredi 10 septembre, 9h 30 à Saint-Imier. **Retraité du Vallon:** jeudi 11 septembre, 14h 30, Courtelary. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 6 septembre pas de messe; dimanche 7 septembre, 9h 30 messe à Tavannes et à 11h messe à Malleray; jeudi 11 septembre à 9h messe et à 15h messe au Home les Lovières. **Répétition Petit chœur:** mardi 9 septembre à 20h à l'église catholique. **Vivre en confirmé:** vendredi 12 septembre, 19h rencontre des confirmands et leurs parrains et marraines. **Messe et fête de la confirmation:** samedi 13 septembre, 16h 30 à l'église catholique de Tramelan. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h 30-17h 30 et jeudi 8h-11h 30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte:** dimanche 7 septembre, 10h, en français, école du dimanche. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ **CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

■ **ORVIN Église mouvement Culte:** dimanche 7 septembre culte, 10h. Thème: *Bonne nouvelle, la vérité existe* avec Sébastien Monbaron. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

■ **SAINT-IMIER Église Évangélique Action biblique Culte:** dimanche 7 septembre, 10h. Prédication: Jonathan Meyer. Garderie et école du dimanche assurées. **Étude biblique:** lundi 8 septembre, 20h. Étude du livre de Ruth (2/5). **Groupe de jeunes (11-19 ans):** vendredi 12 septembre, 19h. **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.**

■ **Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Culte:** dimanche 7 septembre, 9h 30. **Prière communautaire:** jeudi 11 septembre, 19h 30. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

■ **Église le Roc Projet Transmission de notre fédération dans nos locaux:** samedi 6 septembre, 9h à 12h. **Soirée du groupe de jeunes du ROC:** samedi 6 septembre, 20h. Bienvenue à tous! Pour infos: Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration spéciale:** dimanche 7 septembre à 10h avec des baptêmes d'eau et le partage

d'une personne de Jethro du Burkina Faso. Durant la rencontre, il y a une activité pour les enfants et pour les petits une garderie. Accueil café avant et après. Bienvenue à tous. Le baptême sera suivi d'un pique-nique. **Rendez-vous de prières:** lundi 8 septembre à 20h. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.**

■ **Église néo-apostolique de Suisse Service religieux:** dimanche 7 septembre, 9h 30. **Cours pour chefs de chœur (Romandie):** samedi 6 septembre, 9h 30, Yverdon-les-Bains. **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte:** dimanche 7 septembre, 10h, message biblique de Tom Voilet. **Étude biblique:** mardi 9 septembre, 20h. **Espace rencontre:** mercredi 10 septembre, 14h 30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

TRAMELAN

■ **Armée du Salut Groupe ados:** vendredi 5 septembre, 19h 30. **Célébration:** dimanche 7 septembre, 9h 45, célébration avec baptêmes, au bord de la Suze, buvette foot Corgémont. **Prière 29B12:** lundi 8 septembre, 19h 30. Nous prions pour vous. **Soirée à thème: Quand un videur violent rencontre Jésus:** vendredi 12 septembre, 19h apéro, 19h 30 soirée, témoignage de Márcio Dias et participation du rappeur Doris. Garderie et animation pour les enfants. Entrée libre, chapeau (voir communiqué en page 15). **Flambeaux de l'Évangile:** samedi 13 septembre, 10h. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.**

■ **Église Évangélique Baptiste, Oratoire Apéritif dinatoire:** vendredi 5 septembre, 19h 30 (fin de la semaine de jeûne et prière). **Culte:** dimanche 7 septembre, 9h 30 avec Cédric Jung. **Étude biblique:** mardi 9 septembre, 20h. **Conseil pastoral:** mardi 9 septembre, 21h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

■ **Église Évangélique du Figuier Étude biblique:** vendredi 5 septembre, 20h, thème: *les Paraboles de Jésus*. Via Zoom. **Culte:** dimanche 7 septembre, 9h 30, culte petit-déjeuner et partage biblique. **On prie pour vous à Tavannes:** lundi 8 septembre, 10h, chez Denise. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (pasteur). **Repas et temps de partage des aînés:** mercredi 10 septembre, 12h, au Fuet. **Groupes de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous

accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguer.ch.**

■ **Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte:** dimanche 7 septembre, 10h à la rue des Prés, sainte cène. Groupe juniors, garderie. **Culte en allemand:** dimanche 7 septembre, 10h à La Chaux-d'Abel. **Moment de prière et de silence:** mardi 9 septembre, 13h 30 à la rue des Prés. **Couture:** mardi 9 septembre, 14h à Mont-Tramelan. **Bible & sandwich:** mardi 9 septembre, 19h à la rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3^e mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter ou crocheter pour offrir aux homes, à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: 17 septembre. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées):** mercredi 24 septembre, de 18h 30 à 20h, rue de la Cure 6, Sonvilier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte:** dimanche 7 septembre, 10h, à Corgémont. Culte musical piano et orgue (Marie-Louise Hoyer) avec sainte cène. **Prière œcuménique:** une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h 15 à 19h 40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.**

■ **COURTELARY-CORMORET Culte d'accueil des nouveaux paroissiens:** dimanche 7 septembre, 10h, temple de Courtelary. **Sorties des aînés – métairie:** mardi 9 septembre, rendez-vous à 12h 15 devant la salle de paroisse uniquement pour les inscrits à la sortie. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. **www.referguel.ch. Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch.**

■ **PRÉSIDENTE:** Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. **Secrétaire:** Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). **Services funèbres (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ **LA FERRIÈRE Culte:** dimanche 7 septembre, culte autrement, 17h 15, temple de Sonvilier, Face à la montagne avec des images prises au Népal par Thierry Wirth et la musique de Anne Jolidon. Pasteur Alain Wimmer, puis pain du partage. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 078 811 25 64.**

■ **rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités.** ☺ pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch. ■ **RENAN Culte:** dimanche 7 septembre: culte autrement à Sonvilier, 17h 15, avec des images du Népal. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.**

■ **SAINT-IMIER Culte:** dimanche 7 septembre, culte autrement, Sonvilier, 17h 15. **Transport pour les cultes à l'extérieur:** D. Bongo 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. **Jardin participatif de la cure:** venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h 30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** prochaine rencontre mardi 16 septembre, de 14h 30 à 17h 30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 18h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h 30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte:** dimanche 7 septembre, 10h, sainte cène, temple de Sombeval. **Rencontre des aînés:** mardi 9 septembre à 13h 45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.**

■ **SONVILIER Culte Autrement:** dimanche 7 septembre, Face à la montagne à 17h 15 à l'église de Sonvilier. Avec des images de Thierry Wirz de ses treks au Népal et la musique de Anne Jolidon. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.**

■ **VILLERET Culte des nouveaux paroissiens des paroisses de Villeret et Courtelary-Cormoret:** dimanche 7 septembre, 10h, temple de Courtelary, suivi d'un apéritif. Officiants: Matteo Silvestrini et Maëlle Bader. **Covotage:** rendez-vous place du village à 9h 40. **Hé Sens:** réservez la date du dimanche 28 septembre pour l'événement Hé Sens du

village de Villeret: concerts, animations et expositions. Plus de détails prochainement. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h).** **Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h 30-11h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.**

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte:** dimanche 7 septembre, 17h, Musique et textes, à l'église d'Orvin. Thème: Le courage de dire NON! (voir annonce et communiqué dans le présent journal). Offrande en faveur de Table couvres-toi. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie œcuménique pour les personnes en situation de handicap. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 17 septembre, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse Péry. **Jeunesse:** samedi 6 septembre, dès 17h 30, rencontre jeunesse organisée par notre animatrice jeunesse Céline Zürcher, à la salle de la cure à Orvin. Renseignements: 076 570 04 91. **Samedi Famille:** samedi 6 septembre, 15h-17h, Grain de sel à Orvin. Atelier autour des pommes avec Élodie Gerber suivi d'un goûter. **Fruits TerrEspoir:** livraisons le 17 septembre à Péry, le 18 septembre à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 23 octobre. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres:** 079 724 80 08. En cas de répondant, déposer un message. **À votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h 30, vendredi: 7h 45-11h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. **Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noveraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.****

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst:** 7. September um 10 Uhr Kirche Chaidon, zweisprachig. **Heimgottesdienste:** 9. September um 15 Uhr La Colline, 10. September um 10.15 Uhr La Roseraie. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes. Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte:** dimanche 7 septembre, 10h, église. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 717 05 39. **Fêtons avec les tout-petits:** vendredi 5 septembre, 16h-17h, église de Tramelan. En fonction de vos disponibilités, invitation à venir, célébrer, bricoler, chanter en famille (enfants, parents, grands-parents, parrain, marraine). Infos pasteur Caroline Witschi, 078 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Catéchisme:** cycle I (3H à 6H): samedi 6 septembre, 9h-11h 30, centre paroissial. Renseignements: pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06. **Rencontre œcuménique des aînés:** mercredi 10 septembre, 14h 30, Cinématographe Tramelan, découvrir le monde de notre cinéma local. Renseignements: pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06. **Choral Cantemus:** contacts L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h – 11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch ☺ www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.**

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunion de semaine:** le mardi à 19h 15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**



Église de Corgémont, photo: visitedeleglise.ch



Les aînés en vadrouille dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel!



C'est désormais une tradition bien ancrée pour la commune du vallon de Saint-Imier! En effet, tout comme la foire de Chaindon se déroule le 1^{er} lundi de septembre, la célèbre course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret le 1^{er} samedi du même mois, la sortie annuelle des aînés de Villeret est agendée chaque 1^{er} mardi de septembre.

Cette année, 34 citoyennes et citoyens du village, un nombre en légère baisse par rapport à l'an passé, ont participé à cette journée conviviale, accompagnés du maire Richard Habegger, de Christine Giovannini, conseillère municipale, ainsi que d'une collaboratrice du service d'aide et de soins à domicile Sasdova.

Après un départ de la place du village, sous une fine pluie, les participants ont d'abord pris la route, en car, vers la région de Morat, où une pause-café bien méritée les attendait. Ils ont ensuite rejoint Granges-Paccot aux portes de Fribourg pour visiter le célèbre musée Kaeserberg, dédié à l'univers fascinant des trains miniatures.

La pause de midi s'est déroulée dans un cadre idyllique, au bord du lac de Schiffenen, où un succulent repas a été servi aux convives. Lors de ce moment, le maire Richard Habegger, pour sa toute dernière sortie aux côtés des aînés du village, a souhaité apporter les salutations d'usage ainsi que les meilleurs vœux du Conseil municipal. Il en a profité pour remettre une petite attention

à Rosemarie Burkhard et à Raymond Linder, doyens de la journée.

L'après-midi s'est poursuivi avec une agréable traversée en bateau de Morat à Neuchâtel, sous un soleil enfin au rendez-vous. Un dernier arrêt à la Vue-des-Alpes a permis à tout le groupe d'admirer le panorama exceptionnel avant de reprendre la route du retour.

L'arrivée à Villeret, en fin d'après-midi, s'est faite dans la bonne humeur, chacun regagnant son domicile la tête remplie de beaux souvenirs.

Le Conseil municipal adresse ses sincères remerciements au service des soins à domicile Sasdova, qui a permis à l'une de ses collaboratrices d'accompagner les aînés tout au long de cette belle journée. ■ CM

Séance d'information

Les citoyennes et citoyens de Villeret devront se prononcer, le 28 septembre prochain, sur une demande de crédit de 1850 000 francs pour la rénovation du bâtiment de la halle de gymnastique, construit en 1982.

La population de Villeret est invitée à participer à une séance d'information le mardi 9 septembre à

19 h 30 à la salle Chasseral, au collège (rue Principale 25, 1^{er} étage).

Lors de cette séance, le projet dans son ensemble ainsi que le budget et le calendrier des travaux seront présentés à la population.

Il sera également répondu aux questions de la population en relation avec cette rénovation importante de la halle de gymnastique. ■ CM

Délégations

Raphaël Torreggiani représentera la commune de Villeret lors de la rencontre du SASC avec les communes, le jeudi 11 septembre à 18 h 30 à Courtelary. John Vuitel sera présent au 10^e anniversaire de l'entreprise RuferLab, le vendredi 26 septembre à 11 h à Mormont. Richard Habegger et John Vuitel seront présents à la torrée organisée par la Commune bourgeoise de Villeret, le samedi 27 septembre dès 11 h à Villeret. ■ CM

Charentes et Vallon

L'Association du Jumelage de Villeret - Louzac-Saint-André a le plaisir d'ouvrir son shop (cognacs et pineaux des Charentes) ce samedi 6 septembre de 10 h à 12 h, 2613 Villeret, rue de la Vignette 4, dans le souterrain à gauche des garages.

Nous nous réjouissons de votre visite!

■ LE COMITÉ DU JUMELAGE

Subvention

Le Conseil du Jura bernois nous accorde une subvention de 720 francs à la charge du Fonds du Sport en vue de l'achat de matériel de sport pour la halle de gymnastique. ■ CM

Analyses de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 18 août au réservoir Les Toulères. Température 8,1°C; *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml: 0; entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; germes aérobies / germe(s)/ml: 17. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. ■ CM

Bureau de vote

Klara Jacinto Magalhães, Dan Christen et Steven Risse feront partie du bureau de vote du dimanche 28 septembre. ■ CM

SYNDICAT DES EAUX COURTELARY-CORMORET

La Journée de l'eau, c'est demain!



La population de Cormoret et Courtelary est très chaleureusement invitée à prendre part, ce samedi, aux manifestations de la Journée de l'eau

Rappelons que le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret propose demain samedi une journée consacrée au précieux liquide dont il s'occupe sur nos deux localités. Une exposition importante et variée, enrichie de concours et démonstrations, visible de 9 h 30 à 15 h 30, en formera le cœur. Elle sera présentée à l'Espace Nicolas Béguelin, rue de la Fleur de Lys à

Courtelary. Accessible à un public de tout âge, cette exposition permettra au public de découvrir le SEAUCC et les réseaux des deux communes, mais également les aspects financiers de l'alimentation en eau potable, ainsi que le très important et pointu Manuel de qualité auquel le syndicat intercommunal doit répondre précisément et continuellement.

La surveillance du réseau, celle des consommations, ainsi que la détection des fuites seront détaillées elles aussi, tout comme les équipements des sapeurs-pompiers Centre-Vallon.

Sur le coup de 10 h 30, divers acteurs de ce secteur, ainsi que de domaines liés, mèneront un débat public consacré à la qualité de l'eau potable, à sa composition bactériologique et chimique, ainsi qu'à son prix.

À souligner que le public pourra ensuite adresser ses questions aux intervenants. Une brève partie officielle, à 11 h 15, sera suivie de l'apéritif servi à toutes et à tous les visiteurs.

À ce déjà riche programme s'ajoute encore l'intéressante visite du réservoir de Solboz, dès 13 h 30 à Cormoret.

Les personnes en forme sont invitées à rallier le site à pied avec un accompagnateur, tandis qu'un minibus sera affrété pour tous les intéressés à mobilité réduite; le départ de ce véhicule commun est prévu à 13 h 15 devant La Poste. ■ SEAUCC

Demain samedi 6 septembre, de 9 h 30 à 15 h 30, Espace Nicolas Béguelin, Fleur-de-Lys

GYMNASTIQUE SENIORS

Venez bouger avec nous, le mouvement c'est la vie!

Tous les mercredis après-midi de 14 h à 15 h, halle de gym de Courtelary

La gymnastique douce senior permet de maintenir le corps en bonne santé. Elle offre un assouplissement articulaire, particulièrement intéressant pour les personnes qui souffrent de raideurs ou d'arthrite, travailler l'équilibre, conserver une certaine

masse musculaire, éviter les courbatures et permettre à chaque senior de s'entraîner au rythme qui lui convient et d'acquiescer ainsi plus d'assurance dans la vie quotidienne.

Alors, si vous aimez faire du sport et vous détendre en compagnie d'autres

personnes, n'hésitez pas à nous contacter ou venez nous rendre visite à partir du mercredi 10 septembre à 14 h.

■ LES MONITRICES: BARBARA, FIFI, MARCELINE

Monitrice: Fifi Droz
079 538 31 07 ou 032 944 18 02

Ça me dit marche!

Le Conseil municipal remercie les participants présents lors de cette matinée ainsi que M. Rindlisbacher de

l'entreprise ATB pour les explications sur les travaux d'aménagement du Bez. ■ CM



COURSE PÉDESTRE VILLERET - CHASSERAL - VILLERET

Avis à la population

À l'occasion de la 25^e édition de la course pédestre Villeret - Chasseral - Villeret qui se déroulera le samedi 6 septembre, et compte tenu des préparatifs inhérents à l'organisation d'une telle manifestation, le comité d'organisation est contraint de fermer la rue des Pontins à la circulation automobile dès le vendredi 5 septembre à 7 h.

Il sera d'autre part interdit de piquer sur toute la place du village (y compris devant le hangar de la voirie) dès le vendredi 5 septembre à 12 h. L'accès aux immeubles sis rue des Pontins 14 à 31 est maintenu par la rue

du Coin-Dessus. L'accès aux immeubles de la rue des Longines sera possible par le passage situé entre l'église et la maison de paroisse. Ces restrictions resteront en vigueur jusqu'à la fin de la manifestation le samedi 6 septembre vers 17 h. Le jour de la manifestation, des parkings sont mis à disposition des participants et des visiteurs. Merci de suivre les indications et de ne pas stationner sur les trottoirs de la rue Principale et de la rue Jacques-René Fiechter. Nous remercions d'ores et déjà les riverains de même que la population de leur compréhension et de leur collaboration. ■ LE COMITÉ D'ORGANISATION

Vos commerces locaux d'Erguël



La Ferrière | Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Cormoret | Courtelary



BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
 45 ans 2610 ST-IMIER www.evro.ch
 LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL
Votre partenaire bureautique en toutes circonstances... **TOSHIBA**
KYOCERA
 shop.evro.ch **brother**
 at your side

ET SI NOUS PARLIONS DE VOTRE HABITAT?

panneaux solaires photovoltaïques | vidéo surveillance | IT-Télécom, domotique | mobilité électrique | installations électriques

Rue Baptiste-Savoie 60
 2610 Saint-Imier
 T. 032 481 37 64

NAPPIOT Sàrl
 MAÇONNERIE-PAYSAGISTE
 Tél. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
 SAINT-IMIER

LUMIMENAGERS
 Place du Marché 2 2610 Saint-Imier 032 942 41 00 www.lumimenagers.ch
 Suivez-nous sur Facebook graziella@lumimenagers.com
LIEBHERR
10 ans de garantie
 Valable jusqu'au 31.12.2025

Pédicure diplômée en soins

Place du Marché 1 • 2610 Saint-Imier
 Accessible aux personnes à mobilité réduite

Sylvie Beaud
 079 543 62 81

BON Fr. 10.-
 pour un premier soin – Non cumulable

Nikles Toiture SA
 Ferblanterie Couverture Tubage
 Charpente Photovoltaïque
 2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
 www.nikles-toiture.ch

APHRODITE INSTITUT
Bon de 5 francs
 valable sur votre prochain rdv
 à valoir du 8 au 30 septembre

Impasse des Coquelicots 2 | 2615 Sonvilier | 078 613 38 02

atelier du corps
 Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques
 Réflexothérapie
 www.atelierducors.ch

FABIO MAZZOLI Kinésiologie
 Hypnose Ericksonienne
 www.fabiomazzoli.ch

SYLVIE BEAUD Pédicure en soins
 079 543 62 81

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

**VOTRE SORTIE À MONT-SOLEIL:
 L'AVENTURE DÉBUTE ICI!**

Renseignements et réservations
 T +41(0)32 941 25 53
 www.funisolaire.ch

Métairie de Mearingue

Famille Christophe & Isabelle Kämpf
 Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
 mearingue@bluewin.ch
 www.metairiedemearingue.ch

Samedi 13 septembre, 14 h
Match aux cartes « par équipe »
 avec repas sur réservation!

Dimanche 21 septembre
Brunch
 9h00 – 13h00, sur réservation!

17 au 18 et 24 au 26 octobre
Week-end Chasse
Sur réservation!

Fermeture annuelle dès 27 octobre
Réouverture fin mai 2026

cabinet de podologie

Après 12 ans passés à la rue Agassiz, votre cabinet de podologie évolue et déménage à la rue des Fontenayes 22.

Anne Juin et sa collègue Zoé Kunz seront ravies de vous accueillir dans ce nouveau cabinet, équipé d'un plateau technique performant (salle de stérilisation, deux salles de soins, accessibilité handicapé, places de parc...)

Votre podologue propose

- Des traitements paramédicaux des pieds
- La réalisation d'orthèses plantaires sur mesure assistée d'une plateforme podométrique (semelles orthopédiques)
- Petits appareillages pour corriger l'ongle ou le positionnement des orteils (fil titane, orthoplastie, attelle...)
- Conseils de chaussage
- Prise en charge par la LaMal des patients diabétiques avec ordonnance

Ces soins s'adressent à tout moment de la vie, chez le jeune enfant (chevauchement d'orteil, ...), chez l'adolescent (ongle incarné, ...), pour les sportifs (hématome, ...), pour les patients sous traitement oncologique (onycholyse: décollement de l'ongle), chez les patients diabétiques (plaies), chez les seniors (déformations des orteils, ...)

Quelle est la différence entre pédicure et podologue?

Pour exercer, le podologue doit obtenir l'autorisation de pratique auprès du médecin cantonal. Celle-ci est accordée aux personnes ayant achevé une formation reconnue, d'une durée minimale de 3 ans à 100%. Ce temps est nécessaire pour l'acquisition de connaissances dans des domaines spécifiques.

Anne Juin Podologue
 Rue des Fontenayes 22
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 66 66

Avec Astria depuis près de 20 ans: l'informatique sans problème

Astria Informatique, c'est près de 20 ans de service irréprochable, exécuté par des professionnels diplômés et passionnés, dans ses bureaux du centre imérien ou chez ses clients, qu'ils soient privés ou professionnels!

« Revendeur et partenaire de nombreuses marques, Astria propose la vente de solutions informatiques pointues, personnalisées et de grande qualité. Yves Rochat (brevet fédéral en informatique), Jérôme Leontidis (Bachelor en informatique), Esteban Munoz (CFC d'informaticien) et Patrick Armagni (CFC d'informaticien) partagent la même passion pour les nouvelles technologies et le goût du travail bien fait. Ils y ajoutent d'excellentes connaissances des produits et l'expérience du terrain. De quoi répondre parfaitement à toutes vos attentes! »

Spécialiste en sécurité et système de sauvegarde, Astria propose une vaste palette de services:

- dépannage et réparations efficaces de toutes marques, hors garantie et sous garantie;
- maintenance et infogérance de parcs informatiques complets, notamment sur la base de contrats garantissant une assistance prioritaire sur site ou à distance en cas de panne;

- vente de matériel et logiciels (plus de 100 000 références);
- installation, déploiement et entretien de réseaux et de connexions performants;
- solutions modernes pour le télétravail et les cours à distance;
- solution Cloud privé / public;
- tout cela avec pour objectif prioritaire de trouver pour chaque client une solution simple et efficace!

Sur un nuage...

Une inondation? Un accident? Un vol? Vos données disparues... Voilà qui n'arrivera plus jamais si vous utilisez notre service AstriaCloud (pas celui de Swisscom, Google ou Microsoft), qui vous permet de sauvegarder vos données très facilement et automatiquement! Une sécurité garantie, doublée d'une parfaite confidentialité, avec l'immense avantage de la proximité (données soumises au seul droit

ASTRIA
 Informatique

suisse, et dont vous pouvez en tout temps retrouver une copie au bureau d'Astria). Ordinateur, téléphone, serveur: l'AstriaCloud s'adresse à tous vos appareils. Pour en savoir davantage sur les nombreux services proposés, rendez vous donc sur www.astria.ch. Nous nous réjouissons de travailler pour vous, en vous révélant notre profond sens du service!

Astria Informatique Sàrl
 rue Francillon 17, Saint-Imier
 032 913 13 38 | info@astria.ch
 Lundi-vendredi: 8h-12h et 13h-15-17h30
 Samedi, soirée et fériés: sur rendez-vous

Ordures ménagères : danger d'explosion

Les petites bouteilles de gaz, vides ou partiellement vides, sont considérées comme des déchets spéciaux. Elles doivent impérativement être rapportées chez leur fournisseur ou dans des points de collecte spécifiques.



En collaboration avec Vadec, le Conseil municipal souhaite attirer l'attention de toutes et tous sur une problématique croissante rencontrée actuellement dans le traitement des déchets ménagers, à savoir l'augmentation significative de petites bouteilles de gaz jetées avec les déchets résiduels, les encombrants ou les recyclables.

Ces bouteilles, qui peuvent provenir d'activités de camping ou de grillades par exemple, ne sont généralement jamais totalement vides et peuvent représenter un danger certain si elles ne sont pas éliminées via une filière appropriée. En effet, lorsqu'elles se retrouvent dans les fours des usines d'incinération, elles explosent et peuvent endommager sérieusement les installations, provoquer des arrêts de production et, surtout, mettre en danger les personnes qui travaillent à proximité des installations. Ces incidents ont des répercussions directes,

tant en termes de sécurité que de coûts de maintenance, avec, finalement, un impact financier inévitable pour les communes et leurs habitants.

Le Conseil municipal souhaite donc attirer l'attention de ses concitoyens sur les bonnes pratiques à adopter lorsqu'ils doivent se débarrasser de tels déchets. Considérées comme des déchets spéciaux, les petites bouteilles de gaz ne doivent jamais être jetées dans les sacs taxés, avec les encombrants ou encore avec les déchets recyclables. Elles doivent impérativement être rapportées chez leur fournisseur ou dans des points de collecte spécifiques.

Le Conseil municipal, en association avec Vadec, remercie sa population d'adopter ces bonnes pratiques, essentielles pour garantir non seulement la sécurité de toutes et tous, mais aussi la pérennité des installations de traitement des déchets. ■ CM

Votation fédérale et cantonale

Dimanche 28 septembre

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement.

Saint-Imier

Présidente: Riganelli Laurence.
Vice-présidente: Poulin Karine.
Membres: Pelen Rojin, Pellet Camille Marine, Rabunal Jennifer, Rahimi Zeinab, Saner Ciril, Saurer Cédric, Schädler David, Schenk Gilles, Schulthess Maxime.

Le Cerneux-Veusil

Président: Sausser Frédéric. Membres: Sausser Raphaël, Schmied Madeleine.

Les Pontins

Présidente: Manesse Barbara.
Membres: Brechbühler Eric, Castella Christian. ■ CM

Représentation du Conseil municipal

Le 12 septembre, Gisèle Tharin prendra part à la remise de prix du Concours floral 2025, organisée par Pro Saint-Imier. ■ CM

Conseil de ville

Ordre du jour de la séance du jeudi 11 septembre à 19 h 30

- Appel
- Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025
- Communications du président et du Conseil municipal
- Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant (augmentation de 18 fr. 20/habitant): préavis au corps électoral
- Crédit d'engagement de 620 000 francs, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon – Décider du mode de financement: décision
- Crédit d'engagement de 360 000 francs, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité – Décider du mode de financement: décision
- Crédit d'engagement de 440 000 francs, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs – Décider du mode de financement: décision
- Traitement du postulat *Cours de base sur les finances communales* du 19 juin 2025 (PLR): décision
- Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de James Souchon, démissionnaire, avec effet au 1^{er} octobre 2025
- Nomination d'un scrutateur au sein du bureau du Conseil de ville, en remplacement de Laurent Egloff, démissionnaire
- Motions, postulats et interpellations
 - Motions
 - Postulats
 - Interpellations
- Divers et imprévu

■ CM

Baisse du prix de l'électricité

Stabilité des taxes cantonales et communales: légère adaptation des prix du réseau

La municipalité de Saint-Imier annonce une diminution globale des prix de l'électricité qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Baisse du prix de l'énergie

Bonne nouvelle pour les ménages et les entreprises: le prix de l'énergie va diminuer. Bien que la stratégie annoncée pour 2024-2026 prévoyait un prix stable sur 3 ans, les prix 2026 baisseront de 0,9 cts/kWh, soit une diminution d'environ 6%.

Les achats optimisés et des conditions de marché plus favorables permettent cette baisse, qui se répercutera directement sur les factures des clients.

Taxes communales stables

Les taxes fixées par la commune demeurent inchangées, garantissant une continuité et une stabilité bienvenues, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes.

Légère hausse des taxes fédérales et du tarif de réseau

En revanche, les taxes fédérales connaîtront une légère augmentation, principalement liée à la réserve d'électricité (+0,18 cts/kWh) et à l'introduction des coûts solidaires (+0,05 ct/kWh), prélevés pour financer les



renforcements du réseau et fournir une aide transitoire à l'industrie suisse de l'acier et de l'aluminium.

Par ailleurs, les coûts liés au réseau amont impliquent une hausse modérée du tarif de réseau.

Un impact favorable aux clients

Dans l'ensemble, ces évolutions représentent pour une famille consommant 4500 kWh par an (catégorie H4 de l'Elcom) une diminution moyenne globale de 1,3% qui correspond à environ 20 francs par an.

Un engagement durable

Les Services techniques de Saint-Imier poursuivent leurs investissements dans la modernisation des infrastructures, les énergies renouvelables et l'innovation, afin de garantir à leurs clients une énergie fiable, compétitive et respectueuse de l'environnement. ■ CM

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Récital d'orgue Francesco Addabbo... autour de la fantaisie



En dépit des limites imposées par les conventions de l'écriture, les grands compositeurs de musique d'orgue ont su dépasser, au fil des siècles, les contraintes de la forme musicale dans leurs œuvres intitulées *fantaisie*: c'est cette liberté d'expression artistique que nous propose d'explorer l'organiste italien Francesco Addabbo dans le récital qu'il donnera le samedi 13 septembre à la collégiale de Saint-Imier.

Parmi les œuvres choisies pour ce programme figurent des pièces majeures de Jean-Sébastien Bach et de Nicolas de Grigny, mais aussi des pages moins connues de la plume du grand organiste italien Marco Enrico Bossi ou encore la Fantaisie sur les journées sanglantes de mars de Padre Davide da Bergamo, un exemple rare de musique à programme pour orgue, inspirée au compositeur par les émeutes de Milan en 1848.

Les concerts de la paroisse réformée de Saint-Imier sont gratuits, une collecte est organisée à la sortie. Bienvenue à toutes et à tous!

Détails sur www.musiquecollegiale.ch. ■ NB

Samedi 13 septembre à 20 h
Collégiale de Saint-Imier

Réclame

FÊTE DE LA ROSERAIE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

DÈS 10H
ROUE DE LA CHANCE

DÈS 11H
SOUPE AUX POIS — JAMBON À L'OS
FILETS DE PERCHE — DESSERTS
ANIMATION MUSICALE AVEC
JAPY MELODIES

SOYEZ LES BIENVENUS !

ON FÊTE

LA ROSERAIE LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



LA GOULE

Nouvelle baisse des tarifs de l'électricité en 2026

Pour la deuxième année consécutive, la Société des Forces électriques de la Goule (SEG) baissera ses tarifs pour l'approvisionnement de base à partir du 1^{er} janvier 2026. Pour un appartement de cinq pièces doté d'un équipement moderne, la facture finale diminuera en moyenne de 2% par rapport à la situation actuelle.

La clientèle va prioritairement profiter de la baisse des coûts de l'énergie, ceux liés à l'utilisation du réseau de distribution restent stables. Ainsi, pour un ménage vivant dans un appartement de cinq pièces doté d'une cuisine électrique et d'un sèche-linge, qui présente une consommation annuelle de 4500 kilowattheures (catégorie de consommation H4), le prix total de l'électricité baissera en moyenne annuelle de 25 francs (moins 2%) au 1^{er} janvier prochain. De manière générale, la réduction effective dépendra évidemment du comportement individuel en matière de consommation d'énergie.

À noter que la facture d'électricité d'un ménage bénéficiant de l'approvisionnement de base se composait jusqu'ici du tarif de l'énergie, du tarif d'utilisation du réseau ainsi des taxes redevables à la Confédération, aux cantons et aux communes. Désormais, il faut ajouter un tarif de mesure qui jusqu'à présent faisait partie du tarif d'utilisation du réseau.

Une bonne année pour les centrales hydrauliques

À l'origine de la baisse annoncée, il y a essentiellement des coûts de production de l'électricité plus faibles. La SEG approvisionne ses clients principalement en électricité produite par ses propres centrales et complète ses besoins à l'interne du groupe BKW dont elle fait partie.



Comme ce fut déjà le cas en 2023, les fortes précipitations de l'an passé ont permis de produire davantage d'électricité à partir de la force hydraulique. Le coût par kilowattheure d'électricité produit a donc diminué.

Stabilité des tarifs d'utilisation du réseau

Le tarif d'utilisation du réseau prélevé pour l'exploitation et l'entretien du réseau de la SEG reste stable. La baisse du coût moyen pondéré du capital est compensée par l'augmentation des coûts générés principalement

par la transition énergétique. En effet, la transition énergétique continue à peser sur les coûts du réseau de la SEG. Cette hausse concerne en particulier l'installation de compteurs conformes aux nouvelles exigences légales et la connexion sur le réseau électrique des nombreuses installations photovoltaïques.

Ainsi le réseau électrique évolue et se transforme pour répondre aux exigences de la stratégie énergétique de la Suisse et nécessite des ressources et des investissements plus importants que par le passé.

En 2024, les investissements dans le réseau de distribution ont ainsi totalisé 4 millions de francs. Quant au déploiement de la nouvelle génération de compteurs électriques, il interviendra dès la fin de la présente année. La SEG met tout en œuvre pour contenir la forte pression économique sur le réseau de distribution.

Sur le plan national, la réduction tarifaire de la Société nationale pour l'exploitation du réseau très haute tension (Swissgrid) est quasi compensée par la hausse de la réserve d'électricité et par l'introduction d'une nouvelle

redevance facturée par Swissgrid pour les coûts solidaires. Ceux-ci sont appelés à financer les renforcements du réseau et fournir une aide transitoire à l'industrie suisse de l'acier et de l'aluminium.

L'entrée en vigueur de la loi cantonale jurassienne sur l'approvisionnement en électricité (LAEI) et des nouveaux règlements communaux à partir du 1^{er} janvier 2026 peuvent encore faire varier la facture en fonction de la quantité d'électricité consommée dans les Franches-Montagnes.

Coûts de mesure indiqués séparément

En raison de nouvelles dispositions légales, les coûts de mesure des flux d'électricité doivent désormais être déduits du tarif d'utilisation du réseau et présentés en tant que composante tarifaire distincte. Avec l'introduction de ce tarif de mesure, les coûts de mesure sont réimputés à la clientèle conformément au principe de l'origine des coûts.

Pour la quasi-totalité des consommateurs finaux de la SEG, cette adaptation légale n'aura néanmoins aucune influence sur le prix payé en 2026.

D'autres informations relatives aux prix de l'électricité 2026 sont disponibles sur www.lagoule.ch et aux labels *naturemade* sur www.naturemade.ch. Contact : Cédric Zbinden, Directeur de la SEG, 032 942 41 11.

■ CZ

LETTRE DE LECTEURS

Colère des locataires de la rue du Pont 6 à Saint-Imier

Nous souhaitons attirer votre attention sur la vive colère et la grande incompréhension qui règnent parmi nous, suite à l'abattage des arbres qui embellissaient et protégeaient notre cadre de vie

Depuis quelques mois, certains d'entre nous avaient demandé au propriétaire (Cabinet d'Avocats à Neuchâtel) que ces magnifiques arbres, situés côté sud de l'immeuble, soient simplement quelque peu élagués. En effet, quelques branches s'approchaient de certains balcons, mais les arbres n'étaient en aucun cas malades. Bien au contraire, ils accueillent chaque année une riche diversité d'oiseaux, apportaient fraîcheur et ombre lors de forte chaleur et réduisaient considérablement les nuisances sonores de la rue. Pouvoir profiter de nos balcons dans ce cadre verdoyant représentait un véritable bonheur au quotidien.

Ce bonheur s'est transformé en une désillusion totale le lundi 25 août dernier, lorsque nous avons vu le garde forestier, mandaté par le propriétaire (sans préavis de sa part) et agissant sous l'autorité de la Bourgeoisie de Saint-Imier procéder à l'abattage pur et simple de ces arbres. Une décision aussi radicale que brutale, qui ne correspond en rien à ce que nous avions demandé.

Nous ne comprenons par pourquoi la voie du bon sens, celle d'un simple élagage n'a pas été privilégiée. Pourquoi avoir choisi de détruire plutôt que de préserver? Pourquoi sacrifier des arbres sains, utiles et appréciés de tous. À nos yeux, il est malheureusement plus facile et surtout plus

rentable de couper que d'entretenir. Mais cette logique financière s'est faite au détriment de notre qualité de vie, de notre bien-être et du respect de la nature.

Par cette lettre, nous dénonçons une décision irréfléchie qui a brisé un cadre de vie harmonieux et détruit un patrimoine naturel qui embellissait notre quartier. Nous espérons que cette voix collective permettra de susciter une véritable réflexion sur la manière dont sont gérés de tels biens communs.

■ LES LOCATAIRES : B. EICHMANN, G. BERSET, D. DUBIED, C. GLAUSER, M. RUCHONNET

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

LA ROSERAIE

Fête de La Roseraie

Un rendez-vous convivial et gourmand à ne pas manquer!

La Roseraie vous invite à célébrer la Fête de La Roseraie 2025 le samedi 6 septembre, dès 10 h, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Dès l'ouverture, les visiteurs pourront tenter leur chance à la Roue de la chance et profiter d'une journée placée sous le signe de la bonne humeur. À partir de 11 h, un menu gourmand sera proposé: soupe aux pois, jambon à l'os, filets de perche et desserts maison pour régaler petits et grands.

L'animation musicale sera assurée par Japy Mélodies, pour accompagner cette journée de fête en musique et en convivialité. Venez nombreux partager ce moment unique!

■ CS



Adieux

REMERCIEMENTS

La famille de

Stéphanie Perret

née Ulrich

tient à vous remercier chaleureusement pour vos messages de sympathie, vos dons, vos magnifiques tournesols et votre précieuse présence.



PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

La paroisse prend congé de son pasteur

Macaire Gallopin, pasteur à Saint-Imier depuis 2020, quittera ses fonctions au 30 septembre

Il a été nommé au poste de pasteur à la paroisse francophone de Bière dès cet automne. Voici quelques mots de sa part: «Je souhaite remercier toutes les personnes que j'ai croisées sur le chemin de mon ministère ici, dans les paroisses de l'Erguël et à la paroisse de Saint-Imier. Je pars le cœur chargé de

beaux souvenirs et reconnaissant des rencontres et des liens tissés.»

Un culte d'adieu aura lieu le 14 septembre à 17 h à la collégiale de Saint-Imier et sera suivi d'un apéritif. Bienvenue à chacune et chacun!

■ CP

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Festival du Jura: Lumières nordiques

Samedi 6 septembre à 19 h 30

Une soirée où la musique classique rencontre les sonorités nordiques: la soprano Léonie Renaud, le multi-instrumentiste Stian Carstensen et la Jura Camerata revisitent Grieg, Schubert et des airs traditionnels scandinaves. Dans le cadre de la 28^e édition du Festival du Jura, la collégiale de Saint-Imier accueille un concert exceptionnel intitulé *Lumières nordiques: chants et danses revisités*. La soprano Léonie Renaud, le multi-instrumentiste norvégien Stian Carstensen (accordéon, banjo) et l'ensemble Jura Camerata, sous la direction de Felix Froschhammer, proposent une exploration musicale mêlant œuvres classiques et inspirations folkloriques. Au programme: la célèbre Suite Holberg d'Edvard Grieg, des lieder de Franz Schubert réarrangés pour soprano et cordes, ainsi qu'une carte blanche à Stian Carstensen, offrant une immersion dans le folklore scandinave. La soirée se prolongera autour d'un verre partagé au Centre de Culture & de Loisirs.

Billetterie (festival du jura)

Des billets sont également disponibles au CCL durant les heures d'ouverture. Les membres du CCL bénéficient d'un tarif réduit. Merci de vous adresser au CCL pour en profiter. En collaboration avec le Festival du Jura.

■ CCL



La dernière chasse aux sorcières

Mercredi 10 septembre à 18 h 30

Dans le cadre de son exposition temporaire *Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Évêché de Bâle*, le Musée de Saint-Imier s'associe au CCL pour proposer une conférence captivante, intitulée *La dernière chasse aux sorcières en Erguël (1706-1710): une tragédie à l'interprétation complexe*. Jean-Claude Rebetz, conservateur aux Archives de l'ancien Évêché de Bâle, y retracera les épisodes dramatiques de la dernière chasse aux sorcières de la région.

En juin 1706, un scandale éclate en plein culte dominical dans le temple de Corgémont: un homme agresse la vieille Judith Burnin, qui se défend avec... une fourchette qu'elle portait sur elle. Il la frappe, l'insulte, la traite de sorcière et hurle qu'elle lui a donné les malins esprits, donc qu'elle lui a insufflé les démons qui, selon lui, le possèdent et le torturent (un peu comme dans le film *L'Exorciste*!).

C'est le début d'une machine infernale qui conduira à la dernière chasse aux sorcières dans le Jura bernois actuel, de 1706 à 1710 – au début du siècle des Lumières! Sur les six femmes poursuivies alors, une seule échappe à la mort... mais elle est assignée à résidence.

La conférence résumera les procès de ces malheureuses en mettant en évidence les points saillants de la procédure et tâchera d'expliquer les raisons de cette chasse aux sorcières si tardive. Elle sera suivie d'un apéritif. Entrée libre / via notre billetterie.

En collaboration avec le Musée de Saint-Imier.

■ CCL



ESPACE NOIR SAINT-IMIER

La librairie met l'IA sur la table

À travers une sélection variée d'ouvrages, durant les mois de septembre et octobre, la librairie invite le public à explorer les enjeux, promesses et défis de cette technologie qui transforme nos vies

Tous les 2 mois, la librairie d'Espace Noir propose une thématique sur la table qui lui est dédiée. Les thèmes sont variables et peuvent traiter autant de problématiques sociales que politiques, être en lien avec l'actualité, parler d'un courant littéraire, mettre une maison d'édition à l'honneur ou simplement exposer notre lubie du moment. La librairie a particulièrement à cœur de proposer des ouvrages

pour toutes les bourses et pour tous les lecteurs.

De septembre et octobre, la librairie se penche sur l'Intelligence Artificielle. À travers une panoplie d'ouvrages sur la question, nous tentons de trouver des réponses aux multiples questions que le développement de l'IA entraîne dans notre société. À quoi sert-elle? Quels bouleversements provoque-t-elle pour notre monde? Quels en sont

ses bénéfices? Comment évoluer avec elle? Entre littérature, essais, bandes dessinées et autres, venez découvrir les différentes facettes de cette technologie avec nous. La connaissance et l'information sont des armes. La librairie tente de les mettre à disposition.

En tout temps, la librairie propose également:

- des livres suspendus;
- un abonnement Découverte;

- club de lecture une fois par mois;
- rencontres d'auteurs;
- 10 % de réduction pour les étudiants, les écoles et les bibliothèques.

Pour plus d'infos, retrouvez-nous sur notre site internet www.espace-noir.ch et/ou sur instagram @insta.librairie.noir

■ ESPACE NOIR



SONVILIER AVIS COMMUNAUX

À la découverte des livres



M^{me} Oppliger (à gauche) a débuté sa mission le 1^{er} avril 2009 et M^{me} Jenzer l'accompagne depuis le 1^{er} septembre 2016

Depuis sa création, le 31 mars 1856, la bibliothèque de Sonvilier propose une découverte des mots. Du plus jeune au plus âgé, chacun trouvera son bonheur parmi les 15202 livres et publications mises à disposition à la Place du Collège 1, dans le bâtiment de l'école. Ce lieu dédié à la lecture est installé depuis le 1^{er} mars 1990 dans une pièce spécialement rénovée dans ce but. Aménagée avec goût, avec un petit coin confortable qui invite à tourner les pages, nos

bibliothécaires, Corinne Oppliger et Nadia Jenzer, accueillent et conseillent les enfants des écoles de Sonvilier et Mont-Soleil qui y trouvent toujours un livre qui provoque leur curiosité.

Le public peut se rendre à la bibliothèque le lundi de 17 h à 19 h et le mercredi de 16 h à 18 h. Il est possible de conclure un abonnement au prix de 22 francs par année (tarif AVS à 17 francs par année) qui permet d'emprunter autant de livres que souhaité

par année. L'informatique a fait son entrée pour la gestion des livres en 1994. De manière réjouissante, on peut constater que la bibliothèque effectue plus de 10 000 prêts de livres par année.

Nos joviales et enthousiastes bibliothécaires sont à votre disposition pour un conseil avisé et vous transmettre le goût de la lecture. Le Conseil communal les remercie pour leur engagement au service de la langue française à partager au travers des lectures à découvrir. ■ CM

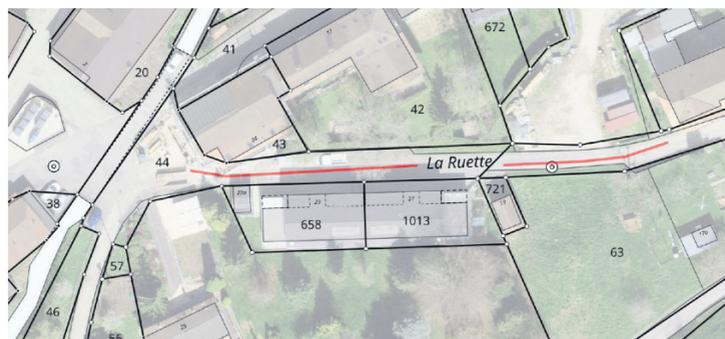
Bureau de vote du 28 septembre

Le bureau de vote des votations du 28 septembre sera composé des membres suivants:

- Président: Maurer Michel.
- Vice-président: Vieille David.
- Membres: Siegenthaler Elisa, Steiner Stéphanie, Keller Jonas, Kissling Valentin, Kneuss Sébastien, Krähenbühl Steve. ■ CM

La Ruette: fermeture de route

Modification de dates



Dès le 8 septembre jusqu'à mi-octobre, des travaux de réfection des canalisations et de la route auront lieu à la Ruette.

Durant cette période, le tronçon mentionné sur le plan sera

complètement fermé à la circulation. La population est priée de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration. ■ CM

Chiens en laisse et propreté

Un rappel important



Sachets ramassés par le personnel communal derrière la gare de La Ferrière

La Municipalité souhaite rappeler à l'ensemble de la population quelques règles essentielles afin de garantir la sécurité et la bonne cohabitation de tous.

Tenir son chien en laisse et sous surveillance

Sur tout le territoire communal, les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas se promener en liberté

ni sans surveillance. Ces mesures visent à assurer la sécurité des passants, des autres animaux et à préserver une cohabitation harmonieuse.

Ramasser les déjections canines

Pour garder nos rues, nos espaces verts (y compris le jardin paroissial) et nos espaces publics propres, il est indispensable de ramasser les déjections de son chien.

Des poubelles spéciales Robidog ainsi que des distributeurs de sachets sont à disposition à divers endroits de la commune.

Sanctions possibles

Le non-respect de ces règles peut entraîner des amendes. La Commune se réserve le droit d'intervenir afin de garantir le respect de l'ordre public et la qualité de vie de toutes et tous. En appliquant ces règles simples, chacun contribue à maintenir notre commune agréable, propre et accueillante. Nous vous remercions de votre sens civique et de votre collaboration. ■ CM

Déchets : danger lié aux petites bouteilles de gaz

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique croissante dans le traitement des déchets ménagers : l'augmentation des petites bouteilles de gaz jetées avec les déchets résiduels, les encombrants ou les recyclables. Ces bouteilles, souvent utilisées pour le camping ou les grillades, ne sont en réalité presque jamais totalement vides. Lorsqu'elles se retrouvent dans les fours d'incinération, elles peuvent exploser, causant

de graves dommages aux installations, des arrêts de production et surtout un risque sérieux pour la sécurité des collaborateurs.

Ces incidents entraînent également des coûts de maintenance importants qui, à terme, impactent directement les communes et donc leurs habitants.

Rappel important

Les petites bouteilles de gaz, même vides, sont considérées comme des

déchets spéciaux. Elles doivent être rapportées chez le fournisseur ou dans des points de collecte spécifiques.

Elles ne doivent jamais être jetées : dans les sacs taxés, avec les encombrants, ni avec les déchets recyclables.

Nous vous remercions de respecter ces consignes de tri et de contribuer ainsi à la sécurité de tous et à la pérennité de nos installations. ■ CM

CLUB DES AÎNÉS SONVILIER

La Nouvelle-Zélande, terre de contraste

Mardi 9 septembre, la Maison de paroisse de Sonvilier accueillera une présentation sur la Nouvelle-Zélande, entre paysages grandioses et culture maorie, suivie d'un moment convivial

La Nouvelle-Zélande se mérite. Ce n'est qu'après un très long voyage que l'on atteint ce pays insulaire d'Océanie, tout en cupesse: l'été est en janvier, les latitudes les plus chaudes sont au Nord et la Lune ne ment pas. Formé de deux grandes îles, cet archipel ne fut découvert qu'à partir du 13^e siècle par des Polynésiens qui créèrent la culture maorie. Le premier Européen à explorer ces îles fut Abel Tasman en 1642; il s'en suivit une colonisation britannique dont les descendants sont surnommés les Kiwis. Par son éloignement, la NZ a développé une faune et une flore parfaitement endémiques.

Des glaciers entourés de fougères arborescentes, des geysers, des eaux turquoise peuplées de pingouins et

otaries, des millions de moutons, la Nouvelle-Zélande est une terre de contrastes, accueillante et sauvage.

C'est toujours avec un immense plaisir que nous invitons les aînés de la région à un après-midi récréatif qui aura lieu le mardi 9 septembre à 14 h à la Maison de paroisse de Sonvilier. Monsieur Bovay aura la joie de vous faire découvrir ce pays d'Océanie.

Après la projection un petit quatre heures fait maison vous sera offert. Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier ou d'ailleurs. Demande éventuelle de taxi jusqu'au samedi 6 septembre auprès de Raymonde Theurillat au 032 940 14 66.

■ L'ÉQUIPE D'ANIMATION



Lake Tekapo, New Zealand, photo: unsplash.com

Une expérience de lecture unique

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Réclame



Marché d'automne

Samedi 20 septembre 2025

Marché de 10 h 00 à 17 h 00

Restauration de 11 h 30 à 16 h 00

Programme

Service de transport à disposition sur réservation au 032 962 69 00 (Renan, Sonvilier, Saint-Imier)



Hospice Le Pré-aux-Boeufs
2615 Sonvilier

www.pre-aux-boeufs.ch

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Souvenir de Bel Air - La Ferrière



Souvenir de Bel Air : La Ferrière, au début du 20^e siècle

On voit ici la famille et les employés agricoles posant devant l'exploitation. Cette ferme, appelée Bel-Air, existe toujours, même si son apparence a considérablement évolué au fil du temps : certaines constructions ont disparu, d'autres ont été transformées, témoignant des adaptations nécessaires aux nouvelles pratiques agricoles et aux modes de vie modernes.

Carte postale éditée à La Ferrière, par Ch. Jeannin.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Eric Bilat
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ADIEU JEAN-PAT

VENDREDI 5 SEPTEMBRE, 18H
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 14H30
LUNDI 8 SEPTEMBRE, 18H

De Cecilia Rouaud avec Hakim Jemili, Nora Hamzawi, Valérie Karsenti. À 35 ans, Étienne n'a toujours pas pardonné à son copain Jean-Pat, qui lui a mené la vie dure pendant toute son enfance. Quand il apprend le décès de ce dernier, on ne peut pas dire qu'Étienne soit vraiment dévasté... Pourtant, il va se retrouver malgré lui à organiser l'enterrement de son pire ennemi. Une chose est sûre : Jean-Pat n'a pas fini de lui pourrir la vie. *Le film explore les thèmes de la rancune, de la maturité et des relations familiales avec humour et une touche d'absurde. Une belle comédie un peu grinçante!* Durée 1h34, âge 10 ans, français.

LA GUERRE DES ROSE

VENDREDI 5 SEPTEMBRE, 20H30
SAMEDI 6 SEPTEMBRE, 20H30
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 18H20
MARDI 9 SEPTEMBRE, 18H

De Jay Roach avec Olivia Colman, Benedict Cumberbatch. Ivy et Theo forment un couple parfait à qui tout réussit : des carrières couronnées de succès, un mariage épanoui, des enfants formidables. Mais sous les apparences de cette vie idéale, une tempête se prépare. Alors que la carrière de Theo s'écroule et que celle d'Ivy décolle, leurs ressentiments et leur rivalité jusque-là étouffés vont bientôt exploser. *Le classique de 1989 s'offre une nouvelle version contemporaine avec un casting cinq étoiles! Le film est une parabole sur deux personnes qui se sont aimées avec intensité, puis ont fini par se haïr avec la même intensité, en oubliant tout ce qui se trouvait entre les deux. Une fresque familiale sous haute tension!* Durée 2h01, âge 12 ans, français.

FRIEDAS FALL

SAMEDI 6 SEPTEMBRE, 18H

De Maria Brendle avec Julia Buchmann, Maximilian Simonischek. En 1904, le cas de la jeune couturière Frieda Keller est au centre d'un débat de société sur le droit et de la justice. Le procureur Walter Gmür et l'avocat de la défense Arnold Janggen sont confrontés à des défis non seulement professionnels, mais aussi personnels, qui remettent en question leur conception de la morale et de l'égalité. Erna Gmür, l'épouse du procureur, découvre à travers les liens qu'elle va tisser avec Frieda la vérité sur les injustices que les femmes doivent supporter à cette époque. *Au cours d'un procès spectaculaire, la question se pose de savoir quelle est la part de sacrifice de la coupable. Une affaire profonde et vraie qui marque les débuts du mouvement politique pour l'égalité et les droits des femmes en Suisse. Un film bouleversant qui questionne!* Durée 1h45, âge 12 ans, vo s.t.



Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

		7		9	3					
				8						1
		6	5		4	9				
7		1								2
		2		5			6			
9							5			4
		5	7		6	2				
1					5					
			9	2		1				

Q	E	H	N	L	P	V	P	R	I	R	U	O	C
K	R	E	Q	E	E	D	Z	L	H	R	Z	N	Q
P	U	P	I	L	W	S	Y	U	O	P	G	O	E
H	L	A	K	H	L	Z	H	T	R	U	O	A	Y
N	U	C	A	Y	K	D	R	Z	B	E	S	A	A
Z	R	Z	D	E	Y	J	X	C	V	S	I	I	D
E	B	E	O	C	M	N	E	G	W	L	B	N	N
R	X	Y	B	P	T	P	O	E	B	I	X	B	E
K	V	S	X	G	I	R	O	N	D	E	P	C	H
Y	Z	N	A	N	E	T	T	E	I	F	N	C	Z
U	P	Z	A	T	Y	G	K	J	O	E	Y	Y	W
A	N	R	K	W	U	T	H	S	S	S	W	B	F
E	D	Q	F	B	X	G	K	S	J	R	T	R	V
B	G	C	N	M	O	B	E	K	W	E	W	H	H

- AIL COURIR GIRONDE REINE
- BEAU EPINARD HENDAYE UNE
- BRULURE ESSENCE NANETTE YAOURT

LA NUIT DES CLOWNS

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 00H01

PREMIER FILM DE LA JOURNÉE DU CINÉMA, 7 FRANCS
L'ENTRÉE / FILM LE 7 SEPTEMBRE

De Eli Craig avec Katie Douglas, Carson MacCormac, Aaron Abrams. Quand Quinn emménage avec son père dans la petite ville de Kettle Spring, elle fait rapidement la connaissance de Frendo le Clown, la mascotte locale. Cette dernière est célébrée chaque été, lors d'une grande fête en son honneur. Mais la fête va rapidement tourner au cauchemar quand des adolescents commencent à disparaître, rendant bien réelles les légendes qui circulent autour de Frendo... *Un film gore et rigolo qui tient ses promesses!* Durée 1h37, âge 16 ans, français.

BONJOUR LE MONDE!

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 10H

JOURNÉE DU CINÉMA

De Anne-Lise Koehler, Eric Serre. Comment naît-on oiseau, pourquoi naît-on insecte, mammifère ou poisson? Conçu avec des naturalistes et des experts, ce film retrace les étapes de la vie de dix espèces du règne animal de leur naissance à l'âge adulte. Réalisées en papier mâché, les délicates marionnettes prennent vie dans de superbes décors colorés, pour raconter aux petits et aux grands la vie de la faune et de la flore de nos campagnes et les sensibiliser à la préservation de la nature et à l'équilibre des écosystèmes. *Un superbe bestiaire, original et malicieux.* Durée 1h01, âge 6 ans, français.

FALCON EXPRESS

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 12H30

JOURNÉE DU CINÉMA

De Benoit Daffis. Des animaux de compagnie, piégés dans un train lancé à toute allure, vont

devoir déjouer les plans de Hans, un blaireau rancunier en quête de vengeance. Alors que le crash semble inévitable, les animaux peuvent compter sur Falcon, un raton laveur filou et débrouillard, prêt à tout pour les sauver! *Un film « catastrophe » épatant et malin! Une parodie animalière azimutée et déjantée! Un bon divertissement familial!* Durée 1h26, âge 6 ans, français.

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE MONDE?

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 16H30

JOURNÉE DU CINÉMA

MARDI 9 SEPTEMBRE, 20H15

De Akiva Schaffer avec Pamela Anderson, Liam Neeson. Un seul homme possède des compétences... disons uniques... pour diriger la prestigieuse Brigade Spéciale et... sauver le monde, tout simplement! Cet homme, c'est le lieutenant Frank Drebin Jr. - oui, vous avez bien lu - c'est lui qui suit les traces de son illustre père. *Une bombe comique! Un divertissement délirant, décomplexé, euphorisant! Du cinéma qui fait du bien!* Durée 1h25, âge 14 ans, français.

CONNEMARA

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 20H30

EN AVANT-PREMIÈRE - JOURNÉE DU CINÉMA

MERCREDI 10 SEPTEMBRE, 17H45

De Alex Lutz avec Mélanie Thierry, Bastien Bouillon, Jacques Gamblin. Hélène est issue d'un milieu modeste et a quitté les Vosges il y a longtemps. Aujourd'hui, elle a la quarantaine. Un burnout soudain l'oblige à quitter Paris et à retourner là où elle a grandi, entre Nancy et Épinal. Elle s'installe avec sa famille, trouve un bon travail. Un soir, sur le parking d'un

restaurant franchisé, elle aperçoit un visage familier : celui de Christophe Marchal, le beau hockeyeur de ses années de lycée. *Adaptation du roman éponyme de Nicolas Mathieu. Peinture mélancolique de la crise de la quarantaine, portée par un duo de comédiens irrésistibles!* Durée 1h55, âge voir site, français.

VALEUR SENTIMENTALE

LUNDI 8 SEPTEMBRE, 20H

De Joachim Trier avec Elle Fanning, Renate Reinsve. Agnes et Nora voient leur père débarquer après de longues années d'absence. Réalisateur de renom, il propose à Nora, comédienne de théâtre, de jouer dans son prochain film, mais celle-ci refuse avec défiance. Il propose alors le rôle à une jeune star hollywoodienne, ravivant des souvenirs de famille douloureux. *Le réalisateur sonde l'âme humaine en présente un drame familial aussi terrible que tendre. Une réussite sensible sur fond d'hommage au cinéma.* Durée 2h13, âge 12 ans, vo s.t.

DOWNTON ABBEY III: LE GRAND FINAL

MERCREDI 10 SEPTEMBRE, 20H15

JEUDI 11 SEPTEMBRE, 18H **VOST**

De Simon Curtis avec Paul Giamatti, Hugh Bonneville, Elizabeth McGovern. Le retour tant attendu au cinéma du phénomène mondial nous replonge dans l'univers de la famille Crawley et de son personnel à l'aube des années 1930. Alors que chacun tente de faire évoluer Downton Abbey avec son temps, une nouvelle ère s'annonce, pleine de défis, de remises en question et d'espoirs. *Un troisième volet savoureux avec ce mélange de vieux chic anglais, de répliques piquantes, de cocasserie et de gravité! Beaucoup de bons moments!* Durée 2h03, âge 6 ans, français, vo s.t.

LA VENUE DE L'AVENIR

JEUDI 11 SEPTEMBRE, 14H30

CINÉ APRES-MIDI

De Cédric Klapisch avec Suzanne Lindon, Vincent Macaigne, Paul Kirchner. En 2025, trente membres d'une famille apprennent qu'ils vont hériter d'une maison inoccupée depuis des années en Normandie. Quatre cousins sont chargés d'inspecter les lieux. Ils tombent alors sur les traces de la mystérieuse Adèle. En retraçant ensemble leur histoire, ils en apprennent davantage sur leur ancêtre, qui a quitté la Normandie à l'âge de 20 ans pour aller chercher sa mère à Paris. Arrivée dans la capitale en 1895, Adèle vit la fin du siècle au cœur d'une révolution industrielle et culturelle. *Le film remonte le temps et questionne notre époque en jetant un coup d'œil dans le passé! Un film poétique et ancré dans le réel!* Durée 2h04, âge 12 ans, français.

NOBODY 2

JEUDI 11 SEPTEMBRE, 20H30

De Timo Tjahjanto avec Bob Odenkirk, Connie Nielsen, Christopher Lloyd. Quatre ans après sa malencontreuse altercation avec la mafia russe, Hutch doit toujours 30 millions de dollars à la redoutable organisation et s'efforce de rembourser en enchaînant sans répit les contrats d'une liste de criminels à abattre, aussi interminable qu'internationale. Bien qu'il apprécie le caractère intense de son travail, Hutch se retrouve vite surmené, tout comme sa femme Becca et ils s'éloignent inexorablement l'un de l'autre. *Un divertissement parfaitement jouissif et un humour appuyé!* Durée 1h30, âge 16 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

PRIS AU PIÈGE

VENDREDI 5 SEPTEMBRE, 20H
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 17H30
MARDI 9 SEPTEMBRE, 20H

De Darren Aronofsky avec Austin Butler, Regina King, Zoë Kravitz. Hank Thompson est barman la nuit dans un bar miteux à New York. Quand Russ, son voisin punk, lui demande de s'occuper de son chat pendant quelques jours, Hank ignore qu'il va se retrouver pris au milieu d'une bande hétéroclite de redoutables gangsters. Les voilà tous après Hank, et lui ne sait même pas pourquoi. En tentant d'échapper à leurs griffes, Hank doit mobiliser toute son énergie et rester en vie assez longtemps pour comprendre. Durée 1h49, âge 16 ans, français.

DRAGONS

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 10H

De Dean DeBlois avec Gerard Butler, Mason Thames, Nico Parker. Sur l'île escarpée de Beurk, où depuis des générations Vikings et dragons s'affrontent sans merci, Harold fait figure d'exception. Effacé, écrasé par la stature de son père, le

chef de la tribu, Stoïk, ce jeune rêveur défie des siècles de tradition en se liant d'amitié avec un dragon nommé Krokrou. Leur lien improbable va révéler la vraie nature des dragons et remettre en question les fondements mêmes de la société viking. Durée 2h05, âge 8 ans, français.

F1: LE FILM

SAMEDI 6 SEPTEMBRE, 21H
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 14H
LUNDI 8 SEPTEMBRE, 20H

De Joseph Kosinski avec Brad Pitt, Javier Bardem, Kerry Condon. Sonny Hayes était le prodige de la F1 des années 90 jusqu'à son terrible accident. Trente ans plus tard, devenu un pilote indépendant, il est contacté par Ruben Cervantes, patron d'une écurie en faillite qui le convainc de revenir pour sauver l'équipe et prouver qu'il est toujours le meilleur. Aux côtés de Joshua Pearce, diamant brut prêt à devenir le numéro 1, Sonny réalise vite qu'en F1, son coéquipier est aussi son plus grand rival, que le danger est partout et qu'il risque de tout perdre. Durée 2h35, âge 12 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

AMÉLIE ET LA MÉTAPHYSIQUE DES TUBES

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 14H30

Amélie est une petite fille belge née au Japon. Grâce à son amie Nishio-san, le monde n'est qu'aventures et découvertes. Mais le jour de ses trois ans, un événement change le cours de sa vie. Car à cet âge-là, pour Amélie, tout se joue : le bonheur comme la tragédie. De Mailys Vallade, durée 1h17, âge 6 ans, français.

BIRD

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE, 20H10

JEUDI 11 SEPTEMBRE, 20H10

Dans le Kent, Bailey, 12 ans, vit dans un squat avec son père et son frère Hunter, dans une situation familiale compliquée et aux portes de la puberté; elle s'évade à travers des prises de vue de la nature sur son smartphone... De Andrea Arnold, durée 1h59, âge 16 ans, vo s.t.

LA CONVOCATION

MARDI 9 SEPTEMBRE, 20H10

Un après-midi, Elizabeth est appelée à l'école primaire de son fils Armand. Il y a eu un

incident entre le garçon de 6 ans et son camarade de classe Jon, du même âge. De Halldan Ullmann Tøndel, durée 1h56, âge 14 ans, vo s.t.

LES VIES D'ANDRÉS

MERCREDI 10 SEPTEMBRE, 20H10

Des chauffeurs routier d'une entreprise de transport en Europe. Pris dans une course au profit, ils constituent le rouage d'un système qui, en épuisant ses travailleurs, s'épuise lui-même. De Baptiste Janon et Rémi Pons, durée 1h31, âge 12 ans, français.

BONJOUR LE MONDE

MERCREDI 10 SEPTEMBRE, 14H20

Comment naît-on oiseau, pourquoi naît-on insecte, mammifère ou poisson? Conçu avec des naturalistes et des experts, ce film retrace les étapes de la vie de dix espèces du règne animal de leur naissance à l'âge adulte. De Anne-Lise Kochler, durée 1h01, âge 3 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

2	9	5	3	1	4	6	8	7
6	7	3	8	2	5	1	9	4
1	8	4	7	9	6	2	5	3
9	5	8	6	4	7	3	2	1
4	3	2	1	8	9	7	6	5
7	6	1	2	5	3	9	4	8
8	4	6	9	7	1	5	3	2
3	2	7	5	6	8	4	1	9
5	1	9	4	3	2	8	7	6

C	O	I								
O	C	C	A	S	I	O	N	S		
N	O	A	H	C	I	G	U	E		
A	L	B	U	L	A	R	E	R		
S	T	O	R	S	E	S				
M	E	U	S	E	A					
S	T	A	R	R	L	A	C	S		
D	E	R	D	I	V	I	C	O		
N	I	E	V	E	R	R	A			
D	E	V	I	E	A	O	P			
O	S	E								

MACHINE

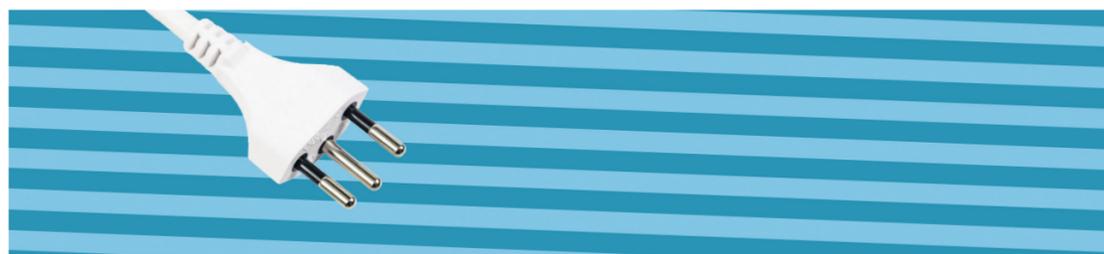
Rubrique offerte par



Claudio Gabbarini
079 679 45 59

Prix de l'électricité 2026

La commune de Tramelan annonce aujourd'hui une diminution des prix de l'électricité qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026



La commune de Tramelan annonce une baisse modérée des prix de l'électricité pour 2026, avec des variations selon les profils de consommation. Les tarifs de reprise des producteurs locaux feront l'objet d'une communication ultérieure.

Les prix de l'électricité sont déterminés par trois éléments: le coût de l'énergie en elle-même, celui des réseaux de transport et de distribution

pour l'acheminer, ainsi que les diverses redevances fédérales, cantonales et communales.

Baisse du prix de l'énergie

Bonne nouvelle pour les ménages et les entreprises: le prix de l'énergie va diminuer. Bien que la stratégie annoncée pour 2024-2026 prévoyait un prix stable sur 3 ans, les prix 2026 baisseront de 0.9 cts/kWh, soit une

diminution de 6% pour un double tarif. Les achats optimisés et des conditions du marché plus favorables permettent cette baisse, qui se répercutera directement sur les factures des clients.

Légère hausse des taxes fédérales et du tarif de réseau

Les taxes fédérales connaîtront une légère augmentation, principalement

liée à la réserve d'électricité (+0,18 ct/kWh) et à l'introduction des coûts solidaires (+0,05 ct/kWh), prélevés pour financer les renforcements du réseau et fournir une aide transitoire à l'industrie suisse de l'acier et de l'aluminium. Par ailleurs, le tarif de réseau connaîtra une hausse modérée, due à plusieurs facteurs distincts. Tout d'abord, les coûts liés au réseau amont augmentent, impactant directement les tarifs. Ensuite, on observe une forte diminution des volumes de transport d'électricité en raison de la montée en puissance de l'autoconsommation des installations photovoltaïques et du ralentissement économique. Ces deux derniers éléments réduisent la quantité d'électricité acheminée via le réseau, ce qui entraîne une répartition des coûts fixes sur un plus petit nombre de kilowattheures,

augmentant ainsi mécaniquement le coût unitaire pour les utilisateurs.

Taxes communales stables

Les taxes fixées par la commune demeurent inchangées, garantissant une continuité et une stabilité.

Un engagement durable pour l'avenir

Les Services techniques de Tramelan poursuivent activement leurs investissements dans la modernisation des infrastructures, le développement des énergies renouvelables et l'innovation technologique. Dans cette dynamique, le déploiement des compteurs intelligents SMART a débuté: ces nouveaux équipements permettent une gestion plus précise et transparente de la consommation d'énergie, au bénéfice des clients. ■ CM

Quatre places d'apprentissage

La commune de Tramelan met au concours pour le mois d'août 2026 quatre places d'apprentissage.

Agent(e) d'exploitation, domaine conciergerie

La formation dure 3 ans et se déroule au sein des bâtiments communaux (infrastructures et scolaires). Renseignements ou demande de stage: Julien Graber, 032 487 13 21.

Assistant(e) socio-éducatif(ve) à l'EJC

La formation dure 3 ans et se déroule au sein de l'École à journée continue (rue Albert-Gobat 19). Renseignements ou demande de stage: M^{me} Barbara Gerber Boss, 032 487 11 76.

Employé(e) de commerce aux services techniques communaux

La formation dure 3 ans et se déroule aux services techniques (rue de la Promenade 3). Renseignements ou demande de stage: Nathalie Brossard, 032 486 99 50.

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation, d'un CV et des copies des derniers bulletins scolaires, sont à adresser aux Ressources humaines, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan ou par mail à rh@tramelan.ch jusqu'au 15 septembre.

Employé(e) de commerce dans les services de l'administration communale

La formation dure 3 ans et se déroule principalement à l'Hôtel de Ville (Grand-Rue 106). Renseignements ou demande de stage: Lorrie Houlmann, 032 486 99 10.



Photo: freepik.com

Votation populaire fédérale et cantonale

le 28 septembre 2025

Le Conseil municipal a nommé les membres du bureau en vue de la votation populaire fédérale et cantonale du 28 septembre prochain. Le bureau se présente ainsi:

- Président: sera nommé par le parti PLR.

- Membres: Meyer Léa, Monti Fabio, Morais Roque Clàudia, Morange Geoff, Morend Kyra, Moser Sylvain, Mosimann Melanie, Mottier Elodie, Muccigrosso Rino, Mühlheim Amy.
- Suppléants: Müller Elena, Müller Lucas, Müller Patrick.

PRO SENECTUTE

Ateliers créatifs

Mercredi 1^{er} octobre, 10h-12h, Cortailod Le temps d'une matinée, aller à la rencontre de soi et s'accorder une bulle d'oxygène de manière légère et créative, mais pas moins puissante. Au travers du collage, de l'écriture et du dessin, vous serez guidés pas à pas et serez surpris des bienfaits et des résultats d'expression, ne cherchant pas à faire du beau, mais bien à se faire plaisir. Pas d'angoisse de la page blanche, chacun y arrive et ce n'est que du bonheur! Responsable et inscription (jusqu'au 17 septembre): Pro Senectute, 032 886 83 02.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

PAROISSE RÉFORMÉE

Rencontre œcuménique des aînés

Après la pause estivale, les rencontres reprennent et c'est avec plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre le mercredi 10 septembre à 14 h 30 au cinématographe de Tramelan. Comme à l'accoutumée, nous partagerons ensuite un temps de partage convivial.

Rappel: ces rencontres sont spécialement organisées pour vous, et votre participation est entièrement

libre: venir une fois n'implique aucun engagement pour les suivantes. N'hésitez pas à venir accompagnés de vos amis, voisins, connaissances... chacun est chaleureusement accueilli!

Renseignements et taxi: pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, tél. 076 580 01 06. Prochaine rencontre: mercredi 15 octobre.

■ LVA

ARMÉE DU SALUT

Un videur violent stoppé par Jésus

Témoignage saisissant d'un ancien videur de boîte de nuit vendredi prochain à l'Armée du Salut de Tramelan

Marcio Dias est un gars costaud. Il pratique la muscu et la boxe depuis longtemps. Et quand on a des gros bras et qu'on sait se battre, rien ne fait peur. C'est en tous cas ce que Marcio voulait croire. Videur dans une boîte de nuit, c'était un job parfait pour lui. Fallait pas le chercher, Marcio. Ceux qui le gênaient, il les dégageait. À tel point que le pire a failli se produire: éliminer un gêneur de manière définitive. Le crime était parfaitement planifié: la manière, l'heure, l'endroit, mais Marcio a été stoppé quelques minutes avant l'instant critique par une main invisible. Si la victime l'a échappé belle, la vie de Marcio a été totalement chamboulée. En fait, il venait de rencontrer Jésus.

Autrefois dépressif, violent et sans but dans la vie, Marcio est aujourd'hui



un gars épanoui, heureux et doux, engagé comme pasteur à l'Armée du Salut. Pour lui, la meilleure manière de servir Dieu, c'est de servir ses semblables, en particulier les sans-abris dans la région de Bâle. Il a gardé la boxe et la muscu, mais il s'en sert pour le bien, notamment dans le club de boxe Arnold Boxfit, détenu par Arnold Gjergjaj (Le Cobra) où Marcio fonctionne comme aumônier volontaire.

C'est de ce changement spectaculaire que Marcio parlera ce vendredi 12 septembre. Son témoignage sera entrecoupé par des morceaux de rap du chanteur Doris Ndaye. Ce rappeur chrétien a aussi un parcours de vie atypique, et comme Marcio, il revient de loin. Ses raps sont puissants et touchants et illustrent pleinement son changement de vie. Aujourd'hui titulaire d'un diplôme d'un institut biblique, il est très engagé parmi les jeunes. ■ PD

Vendredi 12 septembre, 19h, apéro, 19h 30, soirée publique: Témoignage Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Entrée libre, chapeau
Activité pour les enfants et garderie
Info: tramelan.armeedusalut.ch



Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

RACISME SYSTÉMIQUE AU SEIN DE LA POLICE LAUSANNOISE

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les nouveaux locaux du Parc Chasseral officiellement inaugurés

Le Parc naturel régional Chasseral a célébré le 26 août à Saint-Imier l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux lors d'une pendaison de crémaillère conviviale. Celle-ci a réuni une soixantaine de partenaires, représentant(es) des communes, du Comité et du Conseil consultatif, ainsi que des membres de l'association. Le ruban rouge a été découpé par le maire de Saint-Imier, les maîtres d'œuvre et le président du Parc.

Avant la traditionnelle découpe du ruban rouge, la cérémonie s'est ouverte par une courte série de discours saluant cette étape importante dans la vie de l'institution. L'architecte Julien Corboz, superviseur des travaux, a rappelé les enjeux auxquels la réfection d'un bâtiment classé monument historique comme celui de la rue Sans-Souci 3 génère. Entre autres anecdotes, il a évoqué l'installation de deux escaliers à la taille imposante, ou l'installation de fenêtres respectant les gabarits de l'époque, l'immeuble ayant abrité le cinéma Lux jusque vers la fin des années 1970.

Le maire de Saint-Imier, Corentin Jeanneret, a souligné la fierté pour sa commune de continuer d'accueillir en ses murs une institution telle que celle du Parc Chasseral. Il a relevé l'excellente collaboration entre le Parc et la Commune, dès les débuts du Parc il y a près de vingt-cinq ans. Il a souligné la qualité du travail architectural réalisé, permettant le maintien d'un joyau architectural si bien situé en face de la gare, porte d'entrée de la localité.

Enfin, le président du Parc Chasseral, Michel Walthert, est remonté dans le temps jusqu'en 2001, année de la naissance officielle du Parc naturel régional Chasseral, et évoqué les étapes qui ont jalonné son parcours



Découpe du ruban rouge: de gauche à droite, Michel Walthert, Corentin Jeanneret, Julien Corboz et les propriétaires du bâtiment, photo: © Parc Chasseral

jusqu'à aujourd'hui. Il a relevé l'importance d'offrir à la vingtaine de collaboratrices et collaborateurs un lieu de travail digne et stimulant, souhaitant qu'il devienne un lieu de rencontres, d'idées et de projets, un lieu où l'on construit l'avenir de notre belle région.

Après les discours, la pendaison de crémaillère s'est poursuivie avec la découverte des locaux, investis par

l'équipe opérationnelle du Parc à la fin juin. Avec ces nouveaux espaces, le Parc naturel régional Chasseral peut poursuivre sereinement ses missions de préservation, de valorisation et de développement durable dans les meilleures conditions, au profit de l'ensemble de la région.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL



Soixante personnes ont participé à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du Parc Chasseral, photo: © Parc Chasseral

Des fruits et plantes à redécouvrir et à distiller

Récolter des fruits de saison, en extraire le jus et découvrir les procédés par lesquels ils sont transformés en eau-de-vie. Une sortie guidée autour des fruits et de la distillation est au programme le samedi 20 septembre à Orvin. Animée par la distillatrice et spécialiste des plantes médicinales Elodie Gerber, cette activité proposée par le Parc Chasseral s'inscrit dans le cadre de la Semaine suisse du Goût.



Une journée de (re)découverte des petits fruits utilisés pour la distillation aura lieu le samedi 20 septembre à Orvin dans le cadre de la Semaine suisse du Goût, photos: Parc naturel régional Chasseral

Dans le cadre de la Semaine suisse du Goût, la distillatrice et spécialiste des plantes médicinales Elodie Gerber animera une journée immersive consacrée à la cueillette des baies sauvages le samedi 20 septembre à Orvin. Les participants seront plongés au cœur de la nature, partiront à la cueillette des baies et découvriront les essences indigènes à privilégier dans leurs haies, tout en apprenant à les reconnaître.

L'expérience se poursuivra à la distillerie de l'Échelette, où Elodie Gerber fera découvrir un procédé ancestral de transformation des fruits en eau-de-vie en présentant les différentes étapes de la distillation. La visite se conclura par un atelier sensoriel durant lequel les participant(es) mettront à l'épreuve leurs cinq sens en humant, goûtant et observant les différents élixirs.

Renseignements pratiques et inscriptions

Samedi 20 septembre de 10 h 45 à 15 h 30. Lieu de départ et d'arrivée: Orvin, église. Prix: 50 francs, gratuit pour les enfants et jeunes de 7 à 16 ans. Inscriptions: Elodie Gerber, diplômée technicienne en herboristerie à l'école de L'Alchéville, contact@distilleriechelette.ch, 079 636 26 78.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

ESCROQUERIES TÉLÉPHONIQUES EN HAUSSE

Une femme piégée par un faux banquier

1000 francs envolés

Les arnaques téléphoniques continuent de sévir dans la région. Une habitante s'est récemment fait dérober 1000 francs après avoir répondu à un appel frauduleux d'un individu se faisant passer pour un collaborateur de sa banque.

Le scénario semblait crédible: le numéro affiché sur son portable correspondait bien à celui de son établissement bancaire. L'homme, se présentant comme conseiller du département des fraudes, a affirmé qu'un virement suspect de 1500 francs avait été effectué via Twint. Selon lui, l'opération avait été bloquée, mais nécessitait l'intervention de la cliente pour être définitivement annulée.

Sous prétexte de l'aider, l'escroc a dicté les manipulations à effectuer. Convaincue de s'adresser à un véritable conseiller, la victime a d'abord tenté de transférer 1500 francs, en vain, sa limite ayant déjà été partiellement atteinte par des achats effectués plus tôt dans la journée.

L'homme l'a alors poussée à réessayer avec 1000 francs, opération qui a cette fois réussi. Lorsque le faux conseiller lui a ensuite demandé les données de sa carte de crédit pour débloquer les 500 francs restants, la victime a réalisé la supercherie et

mis fin à l'appel. Mais il était déjà trop tard: 1000 francs avaient disparu de son compte. Contactée immédiatement, sa banque n'a rien pu faire. Avec Twint, les transactions sont instantanées et irréversibles. « Le numéro utilisé par les escrocs était un vrai numéro de service client, mais il avait été détourné. En réalité, les banques n'appellent jamais leurs clients avec ce type de numéros 0800 », a-t-on expliqué à la cliente.

L'affaire illustre la capacité des fraudeurs à exploiter la panique et la confiance de leurs victimes, même lorsqu'elles se disent informées des dangers. « S'il m'avait demandé un mot de passe ou un code d'accès, j'aurais raccroché tout de suite. Mais là, il a su me piéger autrement », a confié la victime.

Bonnes pratiques pour éviter les arnaques

- Ne jamais donner d'accès, de codes ou de mots de passe par téléphone.
- Raccrochez immédiatement si vous avez un doute.
- Contactez directement votre banque via le numéro officiel.
- Signalez l'incident à la police si vous êtes victime ou si vous recevez un appel suspect. ■ NL

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

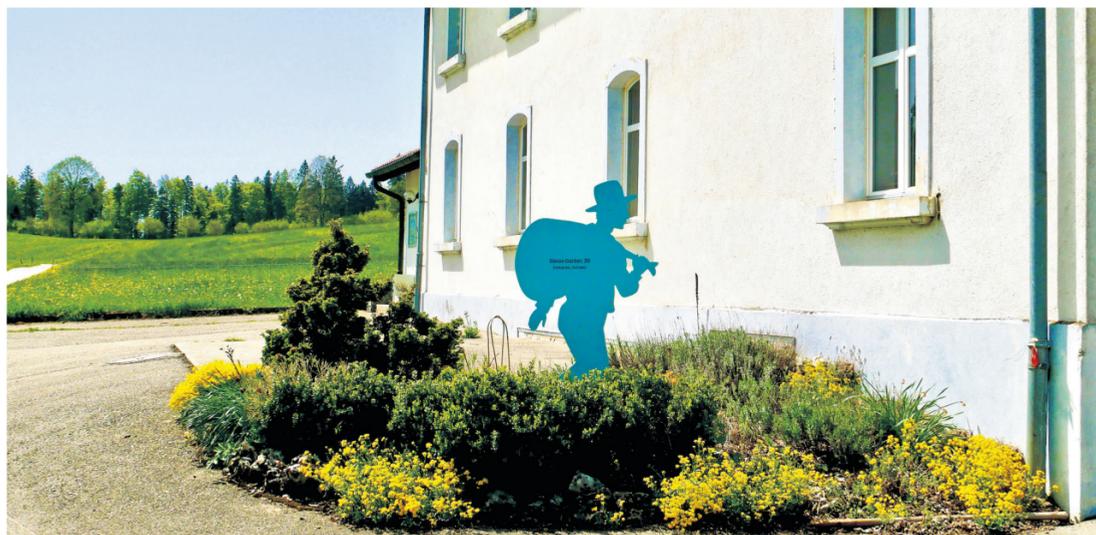
FONDATION HÉRITAGE ANABAPTISTE

Table ronde : que nous inspire le pacifisme anabaptiste ?

Échange participatif et œcuménique autour des défis personnels et sociopolitiques dans le contexte actuel de multicrise

Dans le cadre de son exposition pour les 500 ans du mouvement anabaptiste, la Fondation Héritage Anabaptiste vous invite à une table ronde consacrée à la question du pacifisme et de la non-violence. Les anabaptistes sont en effet une de trois églises historiquement pacifistes, et la notion de non-résistance puis de non-violence active a traversé son histoire.

Que signifie aujourd'hui cet engagement ? Comment se concrétise-t-il dans le contexte actuel de multicrise ? S'agit-il d'autre chose que le simple refus de porter des armes et de participer à la guerre ? Intitulée *Que nous inspire le pacifisme anabaptiste ?*, cette table ronde tentera de répondre à ces questions par un échange participatif et œcuménique : ces défis traversent



aujourd'hui l'ensemble de la société et doivent donc être abordés dans un cadre plus large que celui des anabaptistes ou mennonites.

Le 13 septembre sera ainsi une belle occasion de débattre de questions brûlantes d'actualité à la lumière d'une histoire pluricentenaire.

Avec la participation de : Pierre Amstutz, conseiller de paroisse réformé, Corgémont. Joanne Schardt, pasteur de la communauté Mennonite du Sonnenberg, Chantal Ampukunnel, théologienne, Unité pastorale des Franches-Montagnes. Didier Berret, diacre et délégué épiscopal, Jura Pastoral. ■ NG

Samedi 13 septembre, 20 h,
Le Jeanguisboden

SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Un beau projet pour le Jura bernois

3351 truitelles relâchées dans la Suze



sportive, elle joue un rôle actif dans la gestion durable des rivières, l'entretien des frayères, la surveillance des cours d'eau, et la sensibilisation à la biodiversité aquatique.

Basée au Chemin des Bains à Cormoret, la société dispose de bassins d'acclimatation où, chaque printemps, 15 000 truitelles sont introduites. Ces jeunes poissons ne sont ni nourris ni manipulés : l'objectif est de les laisser s'adapter progressivement aux conditions naturelles de la rivière (température, courant, oxygène, etc.) Après une centaine de jours, environ 3000 d'entre elles survivent à cette étape naturelle.

Parmi ces truitelles relâchées, seuls environ 2 à 10 % atteindront l'âge adulte.

Ces quelques survivantes auront alors la chance de se reproduire au moins une fois et de contribuer à la fraie naturelle dans la Suze.

« Ce n'est pas une production intensive. On agit avec respect et patience, en s'adaptant à la nature », explique la société. « Chaque poisson qui revient frayer est une victoire. »

Grâce à cette démarche rigoureuse et respectueuse, la Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs, signe un beau projet local, exemplaire pour le Jura bernois. Elle montre que tradition, écologie et engagement bénévole peuvent aller de pair pour préserver les équilibres fragiles de nos rivières. ■ RS

Après 100 jours d'acclimatation au Chemin des Bains à Cormoret, la Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs a relâché 3351 truitelles dans la Suze. Cette opération annuelle, entièrement portée par les membres bénévoles de la société, s'inscrit dans un projet à long terme de préservation des truites fario dans les eaux du Jura bernois.

Fondée en 1902, la Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs, regroupe des passionnés de pêche, de nature et d'environnement. Elle ne se limite pas à la pratique de la pêche

SALLE COMMUNALE MALLERAY

De trafiquant de drogue à pasteur

Ex-membre du cartel de cali

Octavio Bermeo Valencia, pasteur de l'église Actes à Chambéry, raconte son incroyable parcours de membre du cartel de Cali à pasteur engagé. Une histoire vraie, une transformation radicale. Le samedi 13 septembre à 20 h à la Salle communale

de Malleray, Grand-Rue 50, (derrière le collège primaire). Entrée libre, collecte à la sortie.

Organisateur : Chapelle Hosanna, Gourbache 12, Malleray. Culte avec Octavio à la Chapelle, le dimanche 14 septembre à 9 h 45. ■ EG

MUSIQUE

Clip vidéo La lune est pleine



Un nouveau clip vidéo a été réalisé par le jeune vidéaste biennois Linus Ehi sur la chanson *La Lune est pleine* du musicien de Tramelan Thomas Loisol.

Cette vidéo sera présentée en première publique lors d'une projection au

Cinématographe de Tramelan, le jeudi 18 septembre, à 20 heures. La projection sera précédée par un petit concert live de Thomas Loisol et ses trois musiciens, Isabelle Treu à la flûte, Karim Dubugnon à la basse et Raoul Demmer aux percussions. Ils joueront les

chansons qu'ils ont récemment enregistrées et qui figureront sur leur prochain EP. De plus, la chorégraphe argentine établie à Tramelan, Nora Medina, qui apparaît dans le clip, dansera sur scène avec les musiciens. Le clip, qui a bénéficié d'une aide financière de la commune de Tramelan, a été tourné à Tramelan, à Bienne et à Courtemaury, dans l'exploitation agricole bio de Maud Godat. L'essentiel de son action se passe près d'un grand feu autour duquel une vingtaine de figurants dansent et chantent sur le rythme aux accents de transe de la chanson libératrice écrite par l'auteur-compositeur-interprète.

L'entrée à cette soirée au cinéma est libre et la projection sera suivie par un apéro offert. ■ TL



RECETTE D'ICI

Crumble pommes-paires-noisettes



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Fruits

3 pommes
Boskoop, Golden ou Gala
3 poires
Conférence ou Williams
40 g de sucre (blanc ou roux)
1 sachet de sucre vanillé
ou ½ cc de vanille en poudre
½ cc de cannelle (facultatif)

Crumble

120 g de farine
80 g de poudre de noisettes
100 g de sucre roux
100 g de beurre froid en dés
40 g de noisettes concassées (optionnel pour le croquant)



PRÉPARATION

Fruits : éplucher et couper pommes et poires en dés. Les déposer directement dans un plat à gratin. Saupoudrer de sucre, de vanille et de cannelle. Mélanger légèrement.

Crumble : dans un saladier, mélanger farine, poudre de noisettes et sucre. Ajouter le beurre froid en dés. Sabler du bout des doigts pour obtenir une pâte granuleuse. Incorporer les noisettes concassées.

Cuisson : répartir le crumble sur les fruits crus. Enfourner à 180° C (chaleur tournante) pendant 35 à 40 min, jusqu'à ce que le dessus soit bien doré et croustillant et que les fruits soient fondants dessous.

Servir tiède, accompagné d'une boule de glace vanille, de crème fouettée ou d'un yaourt grec.



Agenda

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

- Concert de Mauve et de The Sirens, Espace noir, Saint-Imier, 20h
- Soirée des talents, halle de gymnastique, Orvin, 19h30

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

- Journée de l'eau organisée par le SEAUC, Espace Nicolas Béguelin, Fleur-de-Lys, Courtelary, 9h30-15h30
- Concours de tracteurs et bûcheronnage, Plagne, dès 10h
- Fête de la Roseraie, Saint-Imier, dès 10h
- Festival du Jura: *Lumières nordiques*, collégiale, Saint-Imier, 19h30
- Portes ouvertes Rail Club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, Tavannes, dès 10h
- Pause BD, CIP, Tramelan, 14h15-16h
- Grande ouverture de The Grenadine shopping shop, Tramelan, dès 11h
- Rencontre de jeunesse, cure, Orvin, dès 17h30

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

- Kermesse au chalet La Flore sur les bises, Amis de la nature Tramelan, dès 11h
- Musiques et textes, lecture de textes autour du thème du *courage de dire non*, accompagnement musical par Gabrielle Jorat, église, Orvin, 17h
- Portes ouvertes Rail Club Pierre-Pertuis, plateau d'Orange, Tavannes, dès 10h
- Journée de visite de la maison Robert au Jorat, 10h-17h, exposition d'été *Papillons du Brésil*, visite atelier, maison et jardin
- Des choses que je sais depuis toujours*, théâtre collectif POMO, Espace noir, Saint-Imier, 16h
- Journée porte ouverte Vipassana centre Dharma Sumneru, Mont-Soleil, 10h-18h
- Finissage exposition Bijoux d'atelier, aScie, route des Sauges 20, Sonvilier, 18h

MARDI 9 SEPTEMBRE

- Entraînement d'initiation à la lutte suisse, local de lutte, Grand-Rue 54, Péry, 18h30-20h (enfants de tous âges)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

- La dernière chasse aux sorcières*, conférence de Jean-Claude Rebetz, CCL, Saint-Imier, 18h30

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

- Journée du bois suisse, scierie SYB, Sonvilier, 9h-17h

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

- Journée du bois suisse, scierie SYB, Sonvilier, 9h-17h
- Fête de lutte, centre communal, Péry
- Récital d'orgue de Francesco Addabbo, collégiale, Saint-Imier, 20h

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

- Match aux cartes des six drôles de dames, salle de spectacles, Saint-Imier, 14h

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

- Vide-dressing, chill, bières et crêpes à La Bosse 38, Le Bémont (JU), 11h-17h
- Marché d'automne, hospice Le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier, 10h-17h

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan 17h-18h
- Séance plénière publique du CJB consacrée à la préservation du patrimoine, CIP, Tramelan, 18h

EXPOSITIONS

- Rétrospective de Claudine Houriet, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 septembre, lundi à vendredi, 8h-20h, samedi, 14h-20h, dimanche 14h-17h

- Exposition de bijoux d'atelier, aScie, Sonvilier, 6 et 7 septembre, 10h-16h
- Dessins de Pitch sur le monde carcéral, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 7 septembre, mardi à dimanche, 10h-22h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cordebort.ch, www.cordebort.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel

de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOTBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 30 septembre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 16 septembre: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 6 septembre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 16 septembre: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 19 septembre: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 19 septembre: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 23 septembre: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 19 septembre: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MERCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 6 et 7 septembre assurés par Quentin Etique et Loane Bechtel.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguël** lundi-dimanche: 9h-19h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **Piscine couverte** Fermée. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** lundi-dimanche: 9h-19h, fermée

dès le 15 septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 5 au 11 septembre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 5 au 11 septembre: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** Paroisses réformées de l'Erguël 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

LES JARDINS MUSICAUX

Des Jardins Musicaux flamboyants

ARTE Allemagne choisit l'Orchestre du Festival et Valentin Reymond pour un enregistrement

Une affluence record a acclamé les 45 représentations de cette 28^e édition. 16400 spectateurs (96% de fréquentation), toutes générations confondues, connaisseurs ou non, ont salué l'inventivité et la diversité d'une programmation hors cadres. 200 artistes ont servi des programmes intenses, souvent rares, spectacles, théâtre musical, ciné-concerts et concerts qui se sont succédé à un rythme soutenu, dans une grande ferveur. Le Festival s'est déroulé dans la Grange aux Concerts de Cernier (Evologia), dans le Parc Chasseral et une dizaine d'autres lieux des Cantons de Neuchâtel, Berne, Vaud et Jura.

La chaîne ARTE Allemagne a enregistré une musique d'accompagnement du Mécano de la Générale de Buster Keaton, une partition commandée par le Festival au compositeur anglais Martin Pring. Cette musique sera implémentée dans la nouvelle restauration du film qui sortira cet automne sur les écrans européens et éditée par le principal diffuseur allemand, 2 eleven music film. La RTS a diffusé en direct plusieurs concerts, en particulier *Nobody knows de Trouble I See* de Zimmermann et le 2^e concerto de Rachmaninov interprétés par Sylvain Tolck, Roger Muraro et l'Orchestre du Festival ainsi que *Prismes à l'eau* par l'Ensemble Humair, Blaser, Lê Quang, Kerecki.

Au final, une édition d'anthologie: en quittant Cernier, la phénoménale Sarah Maria Sun qui a fasciné le public dans une production du Festival et lors d'un récital a confié: «Les Jardins Musicaux: c'est le plus beau Festival que je connaisse». ■■



«Nobody Knows de Trouble I see» Roger Muraro dans le concerto N° 2 de Rachmaninov à la Grange aux Concerts de Cernier, photo: Benjamin Visinand

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE GRAND CHASSERAL

Taxes douanières américaines: adoption d'une ligne d'action au service des PME industrielles

Représentante de l'économie francophone bernoise, la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP) a adopté, après analyse pondérée de la situation et consultation de ses organes, une ligne d'action résolue directement centrée sur les besoins des PME industrielles. Dans la foulée, la CEP prépare son engagement sur différents fronts.

L'institution considère que le maintien de la compétitivité globale des entreprises suisses – frontalement attaquée par la taxation douanière américaine – est une priorité absolue dans le moyen terme.

Les effets directs et indirects du protectionnisme américain mettent sous pression la place industrielle nationale dans la durée et désavantagent lourdement les entreprises suisses par rapport à leurs concurrents internationaux. «Dans notre région où prédominent les PME microtechniques, nous estimons que des mesures pragmatiques et affranchies idéologiquement doivent être mises en place dans les meilleurs délais pour soutenir à long terme la compétitivité globale des entreprises industrielles suisses, à commencer par les plus petites d'entre elles, plus exposées» explique Nicolas Curty, président de la CEP. «Si le scénario écrit par les États-Unis consiste bien à réindustrialiser leur pays, nous sommes d'avis qu'il faut dès à présent prendre garde à ne pas perdre notre industrie à leur profit. Le libre-échange sous la forme que nous lui connaissons les 50 dernières années est mis en question, il faut avoir le courage de le reconnaître.»

Dans l'immédiat, la CEP, demande à la Confédération une extension de la réduction de l'horaire de travail à 24 mois ne tenant pas compte des

périodes récemment consommées pour raisons conjoncturelles et sectorielles. Réalisable rapidement, cette mesure donnera la visibilité nécessaire aux entreprises touchées et permettra temporairement de préserver compétences et emplois en Suisse dans l'attente d'une normalisation de la situation américaine. Pour des raisons propres à l'horlogerie dont elles forment le système de production, les PME de la microtechnique se trouvent dans une situation économique compliquée depuis plus d'une année et demie.

Beaucoup n'ont eu d'autres options que de recourir depuis lors à cet outil de soutien conjoncturel temporaire et efficace. «Nous soulignons donc l'absolue nécessité de permettre à ces entreprises de disposer dès maintenant du plein potentiel de la RHT prévu par la loi (24 mois) pour faire face à la situation engendrée par la politique américaine, même si elles ont déjà consommé des périodes de RHT dans les deux dernières années.» insiste Patrick Linder, directeur de la CEP. Cette demande a pour but d'éviter une perte de compétences qui affaiblira indubitablement l'économie nationale.

La CEP appelle aussi la Confédération à poursuivre tous les efforts pour abaisser la taxe douanière américaine de 39% au niveau le plus bas possible et dans les meilleurs délais.

L'engagement de tous les moyens nécessaires (task forces, missions diplomatiques élargies, implications de la société civile, utilisation de réseaux et relations économiques) et l'adoption urgente des mesures requises sera soutenu sans réserve. Dans cet effort national, la CEP demande la prise en

compte formelle de l'intérêt des PME industrielles suisses.

Comptant près d'un emploi sur deux dans la région Grand Chasseral, le secteur secondaire y est interdépendant, complémentaire et très orienté, de manière directe ou indirecte, vers les marchés mondiaux. «La taxation

inique annoncée le 1^{er} août par le Président des États-Unis d'Amérique met notre pays dans une situation grave dont l'impact à moyen terme sur les PME industrielles est largement sous-estimé» avertit la CEP.

■■ PL

Réclame

Ma vie Mes finances *myMix*

**L'heure de la rentrée a sonné!
Que tu sois étudiant ou apprenti,
les comptes myMix Paiements et
myMix Epargne sont faits pour toi!**

- Tenue de compte offerte
- Retrait gratuit dans toute la Suisse
- myMix Goodies réguliers

Suis-nous!
f i

Clientis
Une banque
qui te ressemble

ASSOCIATION DES TIREURS VÉTÉRANS DU JURA BERNOIS

Tir annuel et concours individuel de l'ATVJB 2025

C'est sur le Plateau de Diesse que les adeptes de la gâchette de l'Association des Tireurs Vétérans du Jura Bernois (ATVJB) se sont donné rendez-vous, samedi 23 août, pour disputer le traditionnel tir annuel et concours individuel. 44 tireurs à 300 m se sont affrontés amicalement au stand Diesse. Quant aux pistoliers, au nombre de 9, ils se sont retrouvés au stand de Châtillon-Prêles. Ces joutes amicales, honorées par la visite du président cantonal des tireurs vétérans Hans Rudolf Frei, se sont déroulées dans de bonnes conditions, sans incident et avec de très bons résultats. La camaraderie, l'amitié et la bonne humeur étaient de la partie.

Résultats TA 300 m

Cat. A (AI + std): 1. Jacquemai Arnold, Roches, 79 pts, 2. Brand Jean-Claude, Corcelles, 78 pts, 3. Franz Michel, Bienne, 78 pts, 4. Béguin Didier, Prêles 77 pts.

Cat. D (FA 57/03 sport): 1. Hürzeler Peter, Ligerz, 76 pts, 2. Musumeci Francesco, Malleray, 75 pts, 3. Liechti Charles, Corgémont 73 pts, 4. Michel Erwin, Bellelay 65 pts.

Cat. D (FA 57/03 ord.): 1. Glauser Werner, Renan, 73 pts, 2. Gyger Patrick, Saint-Imier, 73 pts, 3. Juillerat Claude, Souboz, 70 pts, 4. Bara Hassan, Corgémont 70 pts.

Cat. E (FA90, mousqueton): 1. Brügger Rudolf, Reconvilier 78 pts, 2. Mérrillat Bernard, Nods, 75 pts, 3. Vögel Walther, Le Fuet, 72 pts 4. Gobet Patrick, Plagne, 71 pts.

Cat. E (FA 57/02): 1. Uhlmann André, Tramelan, 67 pts, 2. Mathez Henri, Cormoret, 61 pts, 3. Paroz Jean-Marc, Saicourt, 58 pts.



Les tireurs de la finale régionale; devant, le groupe Alinghi de gauche à droite: Zbinden Bruno, Jacquemai Arnold, Brand Jean-Claude et Liechti Bernard; derrière le groupe La Rochalle de gauche à droite: Hürzeler Peter, Racine Philippe, Franz Michel et Béguin Didier, entourés du président de l'ATVJB, Viloz Franco (à gauche) et du président cantonal Frei Hans Rudolf (à droite), photo: HL

Résultats CI 300 m

Cat. A: 1. Liechti Bernard, Grandval, 96 pts, 2. Béguin Didier, Prêles, 93 pts, 3. Gerber Peter, Bienne, 93 pts, 4. Franz Michel, Bienne 92 pts.

Cat. D (FA 57/03 sport): 1. Michel Erwin, Bellelay, 92 pts, 2. Hürzeler Peter, Ligerz, 91 pts, 3. Liechti Charles, Corgémont 90 pts, 4. Musumeci Francesco, Malleray, 89 pts.

Cat. D (FA 57/03 ord.): 1. Decrauzat Gérard, Orvin, 90 pts, 2. Glauser Werner, Renan, 89 pts, 3. Juon Ignaz, Plagne 87 pts, 4. Widmer Guy-Pierre, Courtelary, 87 pts.

Cat. E (FA90, mousqueton): 1. Zbinden Bruno, Corcelles, 91 pts, 2. Brügger Rudolf, Reconvilier, 87 pts, 3. Gobet Patrick, Plagne, 86 pts, 4. Viloz Franco, Pontenet, 85 pts.

Cat. E (FA 57/02): 1. Uhlmann André, Tramelan, 86 pts, 2. Paroz Jean-Marc, Saicourt, 83 pts, 3. Mathez Henri, Cormoret, 83 pts.

Résultats pistolet

TA Cat. D 50 m: 1. Gauchat Paul-Albert, Prêles, 69 pts, 2. Mathez Henri, Cormoret, 62 pts.

CI Cat. D 50 m: 1. Gauchat Paul-Albert, Prêles, 85 pts, 2. Mathez Henri, Cormoret, 81 pts.

TA Cat. D 25 m (sport): 1. Gauchat Paul-Albert, Prêles, 78 pts, 2. Künze Antje, Sonceboz, 75 pts, 3. Tièche Laurent, Sonceboz, 74 pts, 4. Tièche Carinne, Sonceboz 68 pts.

TA Cat. D 25 m (ordonnance): 1. Mathez Henri, Cormoret, 74 pts, 2. Grosjean Bernard, Sonceboz, 74 pts, 3. von Känel Pierre, Moutier, 74 pts, 4. Progin Daniel, Péry, 67 pts.

CI Cat. D 25 m (sport): 1. Gauchat Paul-Albert, Prêles, 93 pts, 2. Tièche Laurent, Sonceboz, 90 pts, 3. Künze Antje, Sonceboz, 86 pts, 4. Tièche Carinne, Sonceboz, 84 pts.

CI Cat. D 25 m (ordonnance): 1. Mathez Henri, Cormoret, 93 pts, 2. von Känel Pierre, Moutier, 88 pts, 3. Grosjean Bernard, Sonceboz, 86 pts, 4. Progin Daniel, Péry 68 pts.

La journée se termina par la finale de l'ATVJB opposant les deux groupes qualifiés pour la finale de la coupe cantonale des vétérans de l'Association cantonale bernoise des vétérans. Dans cet affrontement sportif, le groupe Alinghi de Crémises s'imposa avec 355 pts face au groupe local La Rochalle 347 pts.

Remerciements aux sociétés de tir de Diesse et Châtillon-Prêles pour la parfaite organisation de la manifestation et l'excellent repas de midi. Rendez-vous en 2026 à Reconvilier et Malleray. ■ HL

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Tir régional du Jura bernois

Les tireurs de la société travailleront à la Centrale de Reconvilier du TRJB 25 les week-ends des 5 au 7 et 12 au 14 septembre

Ils se rendront le jeudi 11 septembre dès 16 h 30 en fin de journée à Roches pour effectuer leur tir.

Quelques résultats

Tir des sociétés du district de Courtelary: le programme comporte 10 coups sur la cible A à 10 pts. Christophe Sartori 93 pts; Patrick Gobet 91 pts; Franco Viloz 86 pts; Quentin Gobet et Marek Heyer 85 pts; Isabelle Gobet 84 pts et Bernard Mérrillat 81 pts obtiennent la couronne et la société remporte le challenge mis en jeu devant Saint-Imier et Corgémont.

Tir en campagne à Péry: le programme consiste à tirer 18 coups sur la cible B à 4 pts.

Tom Soutullo 69 pts; Patrick Gobet et Franco Viloz 67 pts; Jens Mittelbach 62 pts; Marylou Grosjean Krumm, Ignaz Juon, Isabelle et Quentin Gobet 61 pts; Christophe Sartori 60 pts; Bernard Mérrillat et Marek Heyer 59 pts; Deven Bösiger 58 pts; Gilles Grosjean 57 pts; Tristan Renfer 56 pts et Raymond Heyer 55 pts remportent la médaille.

LE COMITÉ

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Le Tir régional du Jura bernois TRJB25 arrive!

Après 25 ans d'absence, un tir régional est à nouveau organisé à l'échelon du Jura bernois

L'Association jurassienne bernoise sportive de tir s'est lancée le défi de réunir les tireurs de tout le canton et au-delà lors de deux week-ends en septembre et de mettre en avant la région lors de cette manifestation d'envergure.

Le dernier tir régional organisé dans le Jura bernois a eu lieu en 2000. L'Association jurassienne bernoise sportive de tir (AJBST) a souhaité relancer l'organisation de cette manifestation importante dans le monde du tir en la mettant à l'agenda des tireurs en 2025. Martine Boillat, présidente de l'AJBST s'exprime: « Ce sont non seulement les tireurs du Jura bernois qui sont invités à participer, mais également les tireurs de tout le canton de Berne et au-delà. Nous sommes fiers de pouvoir mettre sur pied un tel événement. »

À ce jour, près de 2300 tireurs, issus de toute la Suisse et tirant dans toutes les catégories, se sont inscrits pour participer à ces joutes sportives.

Cet événement sportif et festif aura lieu les week-ends du 5 au 7 septembre et du 12 au 14 septembre. Onze sociétés de tir du Jura bernois ont été sollicitées pour ouvrir un stand, d'autres ont répondu présentes pour soutenir l'organisation de la place de fête. La centrale sera située à Reconvilier à la Halle des fêtes.

La Journée officielle d'ouverture aura lieu dimanche 7 septembre à Reconvilier, en présence de plus de 70 invités. Quant à la journée de clôture et de proclamation des résultats, elle

est agendée au samedi 1^{er} novembre à Perrefitte. À noter qu'un Tir des Autorités aura lieu le 11 septembre à Sonceboz, en marge de la fête, afin de faire connaître le tir sportif aux élu(e)s de la région.

Le comité d'organisation a aussi pour but de mettre en avant la région Grand Chasseral et ses spécificités. Ainsi le logo de la manifestation reprend des symboles clés de la région avec la vigne, une girofle et une éolienne. Cet événement doit aussi être l'occasion de motiver des jeunes à s'engager dans des sociétés de tir au niveau local, et de mettre en valeur l'engagement associatif.

Au nom de tous les tireurs du Jura bernois, le Comité d'organisation

remercie sincèrement tous les sponsors et donateurs qui rendent possible cette grande fête du tir, ainsi que les très nombreux bénévoles engagés qui en assureront le succès.

CO TRJB25

Informations pratiques

Stands de tir mis en service:

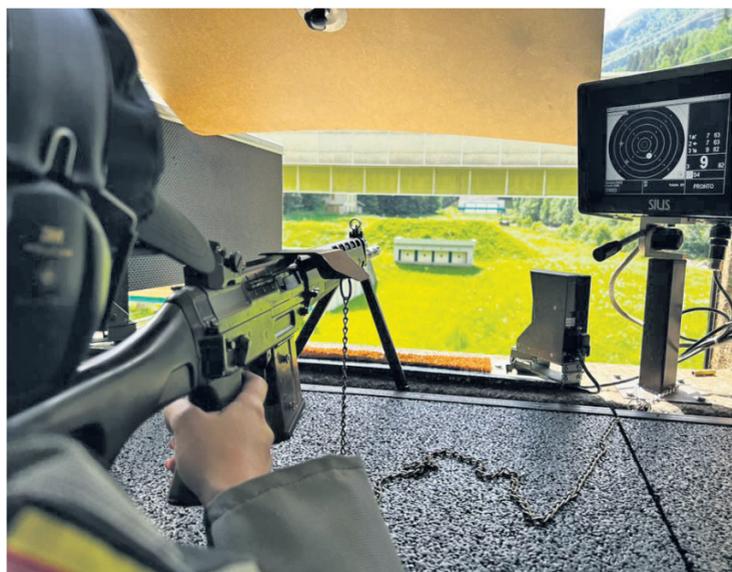
Fusil 300 m: Corgémont, Courtelary, Court, Malleray-Bévilard, Nods, Roches BE, Saint-Imier et Sornetan/Petit-Val
Pistolet 25 m et 50 m: Malleray-Bévilard, Sonvilier et Châtillon-Prêles (5 cibles)
Carabine Petit calibre 50 m: Moutier
Journées de tir: vendredi 5 au dimanche 7 septembre, et vendredi 12 au dimanche 14 septembre

Salutations de la Présidente du CO

Chères amies et chers amis du tir, Je suis honorée de pouvoir diriger l'équipe qui organisera le tir régional du Jura bernois et je me réjouis de contribuer à mettre en avant le tir sportif en général lors de cette grande fête en 2025! Le comité d'organisation a aussi pour but de mettre en avant la région Grand Chasseral et ses spécificités. Lors de cet événement, nous accueillerons les tireurs de tout le canton et d'ailleurs dans le Jura bernois et nous souhaitons donner une belle image de la région aux gens qui viendront nous visiter.

Cet événement doit aussi être l'occasion de motiver des jeunes à s'engager dans des sociétés de tir au niveau local, et de mettre en valeur l'engagement associatif dans notre région. C'est une opportunité de montrer qu'il est possible de collaborer entre associations au niveau régional de manière positive. À l'heure où on dit que les bénévoles disparaissent peu à peu et que l'intérêt associatif diminue dans la société, cette grande manifestation donne à toutes et à tous la chance de s'engager de manière concrète. J'espère que les sociétés de tir de la région trouveront de nouveaux membres et amis du tir après cette fête sportive!

Le Jura bernois a une carte à jouer à cette occasion et notre ambition est de faire de cet événement un rendez-vous régional à ne pas manquer en 2025. Merci de votre engagement et de votre soutien! ■ VIRGINIE HEYER, PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ORGANISATION



FOOTBALL CLUB ERGUËL

Les week-ends se suivent, mais ne se ressemblent pas

Après une première journée où les trois formations du FC Erguël ont fait le plein de points, ce fut plus compliqué pour la seconde journée.

La première équipe a essayé de tenir tête à la formation de Champ-Rond de Bôle. Elle y parvient jusqu'à un peu plus d'une heure de jeu, revenant même à une longueur en début de seconde mi-temps. Puis ce fut l'écrasement, encaissant trois buts en l'espace de dix minutes. Jomé Isler s'est senti bien seul en certaines circonstances.

Pour la seconde, la copie a été bien différente, quand bien même elle a abouti à une défaite. Mais lorsque l'on sait que le FC Hauterive aligne cinq joueurs ayant évolué en Swiss Football League, à commencer par les plus connus, Raphaël Nuzzolo ou encore Charles-André Doudin, la barre était bien trop élevée pour que la juvénile formation d'Erguël II puisse espérer une meilleure issue.

Une défaite aussi pour les seniors, eux qui avaient pris le meilleur contre l'US Montfaucon (3-1) une semaine auparavant. Ils n'ont trouvé qu'à une seule reprise le chemin des filets pendant qu'aux Genevez, la Courtine, marquait à cinq reprises. Un week-end sombre propre à remettre l'ouvrage sur le métier.

Une assemblée générale rondement menée

Ce n'est pas inhabituel, l'assemblée générale du FC Erguël, la troisième depuis la fusion qui a regroupé le FC Saint-Imier au FC Sonvilier, n'a pas traîné. Les raisons? Sans doute la bonne gestion d'un club qui ne s'enfonce pas dans la folie des grandeurs, un club qui regarde vers sa section formatrice, le Team Vallon, et une certaine stabilité dans ses dirigeants. Ainsi, le caissier Stéphane Schwendimann a pu annoncer un léger bénéfice de 4861 francs sur un budget avoisinant les 170 000 francs (sans le Team Erguël) dont près de 60 000 francs sont consacrés à l'entretien des installations. C'est que le grand argentier du club tient les



Pas facile de s'interposer face à Raphaël Nuzzolo pour le FC Erguël de Eyoel Andemichael (rouge)

cordons de la bourse avec un sérieux inconditionnel.

Et ce n'est pas le président Marc Houriet qui s'en plaindra, lui qui a mis en exergue le travail de l'entourage du club dans son rapport. « Rien n'est simple, vous le savez, parce que vous avez tous les connaissances pour évaluer la charge de travail que nécessite le fonctionnement d'un club comme le nôtre, s'appuyant essentiellement sur le bénévolat. Et il en sera de même pour la saison à venir. Je tiens donc à vous remercier pour vos efforts, et je remercie en particulier mes collègues du comité pour leur dévotion à la marche de notre société. »

Un plan sportif encourageant

Sur le plan sportif, la crainte d'un affaiblissement des équipes à la suite des événements de la saison 2023-2024 (relégation de 2^e inter en régionale) pouvait être perceptible. Mais en s'appuyant sur des personnalités passionnées, engagées et disponibles comme le sont Roberto Genesi pour la première équipe et Clément Aubry pour la seconde, le club a fait face. Mais cela est aussi le résultat de tout un staff qui gravite autour des joueurs, de l'investissement de la persévérance de ces derniers.

Si le FC Erguël peut être fier d'avoir été le 1^{er} dauphin au terme du championnat dernier, il est

surtout plaisant de savoir que l'ANF (Association Neuchâteloise de Football) a récompensé le club pour avoir été la formation la plus fair-play de la saison 24-25, par les temps qui courent, il est assez important de le relever.

Des perspectives pour l'avenir

Bien entendu, l'avenir a son importance pour le club de Saint-Imier. Si sportivement il peut se targuer de donner du crédit au Team Vallon dirigé par Julien Lautenschlager et ainsi ne compter dans ses rangs que deux joueurs externes au vallon, à plus long terme celui-ci est ailleurs. Il

s'agit des infrastructures, des terrains qui ne sont plus, ou très moyennement ce qu'on en attend aujourd'hui. « Ils ne doivent pas rester en retrait de notre époque. Nous y travaillons, parfois de manière un peu désordonnée, mais toujours avec l'ambition de poursuivre des projets avec les difficultés financières du moment. Nous en sommes bien conscients, c'est pourquoi nous devons être imaginatifs, collaboratifs et nous attendons les mêmes dispositions de nos autorités que nous remercions pour leur soutien. »

En bref le FC Erguël et le Team Vallon se portent au mieux et ont des chantiers pleins les bras pour le sport le plus rassembleur qui soit dans notre pays.

La buvette du Stand à Sonvilier cherche repreneur

Un ou des tenanciers sont donc recherchés afin de faire vivre ce petit établissement au rythme du football ou d'autres sports selon les intérêts de chacun. Le calendrier des matchs est à respecter pour des ouvertures fixes. Pour le reste, qui pourrait être plus important, une exploitation est possible selon votre imagination. Pour tous renseignements, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fc-erguel.ch ou au 076 311 08 21. ■ GD

2 ^e I. Bôle – Erguël I	6-1
3 ^e I. Erguël II – Hauterive I	4-1
Sen. La Courtine – Erguël	5-1

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Sen. 19 h 30: Erguël – SR Delémont
3 ^e I. 20 h 15: Le Landeron – Erguël II

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

2 ^e I. 17 h 30:
Erguël I – Le Communal Sport Le Locle

MARDI 9 SEPTEMBRE

3 ^e I. 20 h 15:
Val-de-Travers (3 ^e I.) – Erguël II (coupe NE)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

2 ^e I. 20 h 15: Lusitanos (4 ^e I.) – Erguël I. (coupe NE)

CS VALLON

Les 2 équipes masculines du CS Vallon continuent sur leur lancée

En 4^e ligue, le dimanche 31 août, le CS Vallon se rendait au Mühlfeld à Bienne pour affronter le FC Madretsch, une équipe qui évoluait en 3^e ligue la saison passée. D'entrée de jeu, le CS Vallon applique les consignes de son coach, Lucien Bösiger, en étouffant son adversaire par un pressing haut. Une stratégie payante puisque Fabio Zürcher peut ouvrir le score dans les premières minutes, profitant d'une erreur d'un défenseur biennois. Stan Girardin a l'occasion de doubler la mise quelques instants plus tard, mais le portier peut dévier en corner.

Le FC Madretsch obtient ensuite un penalty. Bryan Cudré-Mauroux part du bon côté et, de fort belle manière, envoie le ballon en corner. Légalisation arrive un peu plus tard sur une action de jeu puisque la frappe croisée des Biennois fait mouche. Belle réaction des gars du Bas-Vallon qui remettent directement un bon coup de pressing. Stan Girardin est fauché dans la surface et obtient un penalty. Sylvain Isler le transforme et redonne l'avantage à son équipe. En début de seconde période, le FC Madretsch touche le poteau avant de

réussir à égaliser sur l'action suivante. Le CS Vallon reste dans son match et continue de se battre et de travailler en équipe. L'avantage au tableau d'affichage est donné par Sylvain Isler qui envoie un coup franc en pleine lucarne. Les joueurs biennois commencent à perdre leurs nerfs et reçoivent un premier carton rouge. Il devient alors plus simple pour le CS Vallon de faire tourner le ballon et gérer son avantage. En fin de match, Swen Grandjean montre encore une fois ses qualités techniques en envoyant d'une splendide demi-volée une frappe en pleine lucarne. Le FC Madretsch reçoit un second carton rouge peu avant le coup de sifflet final. Belle victoire 4-2 pour le CS Vallon contre un concurrent direct aux premières places et 12^e match d'affilée sans défaite.

5^e ligue

La 2^e équipe du CS Vallon recevait le FC Perrefitte. Après une belle victoire en terres jurassiennes le week-end passé face au FC Franches-Montagnes, la 2 voulait garder sa 1^{re} place provisoire au classement.

La rencontre face au FC Perrefitte a donné lieu à un match mitigé et plutôt serré et tendu, même si les actions étaient plutôt du côté des joueurs locaux. Hélas pour eux, une fois de plus, la finition n'était pas au rendez-vous. C'est toutefois sur un bon débordement de Paul Bühler que le ballon finit enfin au fond des filets pour le 1-0. Le score ne bougera plus jusqu'au coup de sifflet final.

Avec cette victoire, le CS Vallon reste en tête avec 3 matchs et 7 points.

■ RG/JC/JML

4 ^e I. Madretsch – CS Vallon	2-4
5 ^e I. CS Vallon – Perrefitte	1-0
3 ^e I. fém. CS Vallon – Breitenrain	1-2

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

4 ^e I. 16 h, terrain de la Praye, Courtelary:
CS Vallon – CS Belprahon
5 ^e I. 14 h, stade de la Courtine, Corgémont:
CS Vallon – Rebeuvelier

LUNDI 8 SEPTEMBRE

3 ^e I. fém. 20 h 30, Rohrmatt, Schüpfen:
Schüpfen – CS Vallon

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Un week-end placé sous le signe du volley à Leysin



Pour la 7^e année consécutive, plus de 50 jeunes du Vallon de Saint-Imier et de Tramelan se sont retrouvés le temps d'un week-end dans la sympathique station de Leysin pour s'adonner à leur sport favori: le volleyball.

Sous la conduite experte du staff d'entraîneurs, chacun a pu profiter de parfaite sa technique individuelle, la mettre en pratique lors des phases de jeu et s'en donner à cœur joie lors du tournoi de beach-volley.

Toute cette joyeuse équipe logeait à la maison Beau Soleil avec une équipe de cuisine du tonnerre (mille mercis aux parents) qui a su combler les estomacs affamés.

Il y régnait encore comme un petit air de vacances. Tous ces beaux moments d'échange et de partage resteront dans les mémoires de chacun. Merci à tous.

■ VBC LA SUZE

TEAM VALLON

Les équipes du Team Vallon étaient sur tous les fronts

On commence avec l'équipe féminine. Notre équipe s'est imposée avec brio sur le score de 10-5 lors de cette première rencontre face à leurs homologues du FC Moutier FF. Dès le coup d'envoi, les joueuses ont montré une belle motivation et une vraie solidarité sur le terrain. L'engagement collectif a permis de développer un jeu fluide et offensif, récompensé par de nombreuses réalisations. Défensivement, malgré quelques phases difficiles, l'esprit d'entraide a permis de rester solide et de récupérer de nombreux ballons. Malgré le score en notre faveur, nous avons encore du travail pour être encore meilleures. Un grand bravo pour ce premier match!

Le mercredi 27 août, l'équipe disputait un match de coupe à nouveau contre le FC Moutier. Notre équipe s'est cette fois inclinée 19-4. La fatigue s'est fait ressentir tout au long de la rencontre, rendant l'opposition difficile face à une équipe très efficace offensivement.

Malgré le score, les joueuses ont fait preuve d'un grand courage et d'une détermination sans faille. Elles n'ont jamais baissé les bras et ont continué à se battre jusqu'au coup de sifflet final. Cet état d'esprit combatif est une vraie satisfaction et montre la force du collectif.

Ce match servira d'expérience pour progresser, corriger nos points faibles et revenir encore plus fortes. Bravo aux filles pour leur persévérance et leur mental.



Team Vallon C1

Juniors B1

La semaine passée, nos juniors B1 se sont rendus à Neuchâtel pour disputer le match de Coupe face au Team Neuchâtel I. Sous une pluie battante, nos juniors concèdent un penalty après 22 secondes. Mais ils réagissent avec sérieux et intensité, offrant une véritable démonstration. Ils l'emportent au final avec une pluie de buts, 27-1, se qualifiant ainsi pour les quarts de finale. Bravo les gars!

Nos juniors étaient prévenus: le match face au FC Le Parc, même à domicile, s'annonçait relevé. L'équipe adverse, bien structurée et solide dans tous les compartiments de jeu a rapidement pris l'avantage en ouvrant le score dès les premières minutes. Mais loin de se laisser abattre, nos joueurs ont su réagir avec caractère. Grâce à deux frappes magnifiques, ils sont revenus dans la partie pour mener 2-1 à la mi-temps, démontrant de belles qualités techniques et mentales. Au retour des vestiaires, deux occasions nettes auraient pu nous permettre de creuser l'écart. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. Réduite à 10 pendant 10 minutes, notre équipe a commencé à fléchir. De leur côté, les joueurs du FC Le Parc, solides mentalement, n'ont rien lâché. Ils ont su profiter de notre relâchement pour revenir au score, puis prendre définitivement l'avantage. Malgré une ou deux tentatives en fin de match, nous n'avons pas réussi à inverser la tendance. Score final: défaite 4-2. Un match riche en enseignements, qui devra servir de base pour progresser et rebondir dès la prochaine rencontre.

Juniors C1

Magnifique performance de nos C1 en 1/8 de finale de la Coupe neuchâteloise. Opposés à Colombier, nos gars se devaient de se méfier. En effet, les Neuchâtelois sont connus pour leur jeu stéréotypé, mais efficace, avec de longs ballons en avant. Très bien rentrés dans le match avec sérieux et application, les Vallonniers trouvent l'ouverture du score à la 17^e minute, sur un bon mouvement, puis un

cafouillage dans les 16 m et un but de renard marqué pour le 1-0. Le 2-0 est juste parfait. Combinaison sur corner, centre et splendide tête sous la latte. La réduction du score par Colombier fait suite à un long ballon très bien maîtrisé par leur centre-avant qui ajuste la cage à 20 m. Sans paniquer, le Team Vallon continue à faire tourner le cuir et à chercher les espaces pour perfo- rer la défense adverse. Le 3-1 tombe sur une action fantastique, partie de nos 20 m, en 1-2 jusqu'au but adverse! Un 4^e but avant la mi-temps vient récompenser l'équipe la plus joueuse. 4-2 à la 50^e minute et une petite crispation. Plusieurs changements sont venus perturber l'équilibre de l'équipe, mais une fois remis à l'endroit, nos juniors ont finalisé leur excellente partie avec 2 buts supplémentaires pour sceller le score à 6-2. Un immense merci aux 4 juniors C2 Akanji venus prêter main forte et qui ont fait une performance de choix. Tout ceci est très réjouissant pour la suite!

Bien que joué contre la même équipe que mercredi en Coupe, le match à Colombier fut totalement différent! Un peu moins d'engagement, un peu moins de vitesse, un peu moins de réalisme devant le but, tout cela a abouti à un match beaucoup plus compliqué. Dominateurs dans le jeu, largement en dessus de leurs adversaires dans la circulation du ballon, nos C1 ont été suffisants en 1^{er} mi-temps. Menés 1-0 après 7 minutes, les jeunes se sont retroussés les manches durant 20 minutes pour inverser la tendance en égalisant à la 9^e et en menant au score à la 23^e, puis le soufflé est retombé. 1-2 à la mi-temps avec en face une équipe neuchâteloise qui se met à y croire. Un retour des vestiaires catastrophiques, 15 minutes d'absence et d'errances, heureusement sans conséquences, mais avec 2 ou 3 alertes rouges. Un très beau mouvement pour marquer le 1-3 à la 63^e et penser l'affaire classée... Absolument pas, Colombier sur le 200^e long ballon trouve le but et revient à 2-3 à la 70^e... fin de match crispante, mais nos gars tiennent bon. 3 pts de plus, mais c'est tout.

Juniors C2B Akanji

Face au Team CDD (FC Develier), nos juniors C2 ont offert un match agréable à voir, marqué par de belles combinaisons et une communication efficace entre les joueurs. L'équipe a montré beaucoup d'engagement et de solidarité, ce qui s'est traduit par un large succès 11-2, qui aurait même pu être plus lourd en notre faveur. Malgré une petite baisse d'énergie qui a permis à l'adversaire de marquer deux buts, l'essentiel est resté l'état d'esprit collectif et la volonté de tous de se battre ensemble. Un joueur mérite une mention particulière: Lenny Eichenberger, véritable maître du jeu en numéro 10, qui a impressionné par sa maîtrise technique et sa vision. Les attaquants se sont montrés redoutables et inspirés, tandis que la défense a su rester solide. Seul point à améliorer: le travail au milieu de terrain, où il faudra encore progresser pour équilibrer davantage le jeu. Merci également au public et aux parents, toujours présents pour soutenir et encourager nos jeunes. Leur présence et leur énergie contribuent largement à ces beaux moments de football.

Juniors C2H Kobel

Mercredi 27 août, les C2 Kobel étaient engagés en 1/16 de finale de la Coupe neuchâteloise. Un déplacement à Auvernier afin d'y affronter l'équipe du Team Milvignes, équipe que nous rencontrerons également en championnat régulier. Une absence de dernière minute nous a forcés à nous déplacer à 13 joueurs. Entame de match un peu timide de notre part et l'ouverture du score par les locaux, dès la 3^e minute, nous a rapidement montré à quel point il était essentiel d'entrer correctement dans un match de football. À la 18^e minute, un des nôtres se faisait crocheter à 20 m du but adverse et l'arbitre nous accorda un coup franc direct. Notre numéro 6 Loïc se faisait plaisir en envoyant le ballon dans la lucarne opposée d'un tir magistral, ramenant ainsi les 2 équipes à un score de parité. La suite de la mi-temps a été plutôt à l'avantage de notre adversaire qui s'est

contenté d'envoyer de longues balles en avant sur un de leurs attaquants à la stature différente des nôtres, mais surtout très rapide. Pourtant, les nombreux tirs pris n'ont pas fait mouche jusqu'à la 35^e minute, où trop de passivité dans nos 16 m nous coûte le 2-1, score à la mi-temps. Durant la pause, nous rappelons à l'équipe d'être bien les premiers sur le ballon lors de duels afin de pouvoir ensuite distribuer le cuir dans de bonnes conditions. Dès la reprise, les 2 équipes se sont tiré la bourre, l'une pour aggraver le score et l'autre pour recoller à son adversaire. Les premiers nommés ont su profiter de 10 minutes de flottement du Team Vallon pour inscrire 2 autres buts, faisant passer le score à 4-1 à la 67^e minute. Une faute de main dans les 16 m du Team Milvignes nous permettait, sur penalty, de ramener le totomat à 4-2 à 15 minutes de la fin du match. Amenant ensuite des forces offensives afin d'espérer une issue favorable, nous avons rendu la fin de la partie indécise, mais plus aucun but ne fut marqué. Défaite 4-2 dans ce match à élimination directe, mais un grand bravo aux 13 joueurs présents qui n'ont pas baissé les bras. Ce fut important de voir que nous pouvons rivaliser avec des équipes de même calibre.

Samedi 30 août, les C2 Kobel recevaient le FC Ticino pour leur premier match à domicile. Le début de partie fut assez équilibré, mais après 15 minutes, nous nous faisons surprendre par un tir lointain qui finit sa course dans nos filets. Dommage, car nous ne méritions pas d'encaisser si vite. Courant assez rapidement après le score, nous encaissons le 0-2 moins de 10 minutes après l'ouverture du score; l'affaire était ainsi mal engagée. Nous faisons ensuite preuve d'une résistance assez fébrile avec notre adversaire jusqu'à la 40^e où une passivité flagrante de notre ligne arrière a permis à un joueur du FC Ticino de très simplement frapper la balle d'un plat du pied aux 3 m, suite à un centre tendu, afin que celle-ci passe la ligne de notre but. 0-3 à la mi-temps. Remobilisation durant la pause afin de

pouvoir offrir un autre visage pour la 2^e mi-temps au nombreux public présent au terrain du Stand de Sonviller. Nous controns bien les attaques de notre adversaire tout en nous procurant quelques belles occasions, dont 2 finissant sur les poteaux... pas de réussite. À la 90^e, le 0-4 tombe sur une nouvelle action des visiteurs où nous sommes véritablement spectateurs de la situation. Récompense tout de même à la 93^e, après une belle phase de jeu collective, Kevin inscrit son tout premier goal d'une reprise aux 5 m après avoir commencé le football début août avec l'équipe. 1-4, score final. Nous devons travailler pour la suite du championnat sur le fait d'être plus constants durant les 90 minutes afin d'espérer une meilleure issue.

Juniors D1B Embolo

Jeudi 28 août, les juniors D Embolo entraînent en lice dans la Coupe BCJ, une phase de poule de 4 équipes, avec un premier match contre le Team Ajoie Centre (FC Alle) b. Nous avions à cœur de bien débiter dans cette compétition, malgré de nombreuses absences (seuls 10 joueurs sur la feuille de match). Sur le magnifique terrain de Courtelary, nos jeunes ont démarré le match timidement, étant brouillons et en manque d'idées pour se créer des occasions et, surtout, pour pratiquer un jeu simple et construit. Malgré ce début de match approximatif, le 1^{er} quart s'est terminé sur un score de 2-0 en notre faveur.

La pause a permis de procéder à quelques ajustements et redonner quelques consignes aux joueurs pour mettre l'accent sur le jeu collectif et, surtout, augmenter l'intensité. Message reçu 5 sur 5 par nos juniors, qui ont inscrit 5 buts dans le 2^e quart et 7 buts dans le 3^e quart. Le 4^e quart fut anecdotique avec un seul but inscrit par nos juniors, mais cette dernière période a permis de faire des rotations de poste et d'essayer d'autres schémas de jeu. Score final 15-0 pour le Team Vallon et une belle performance d'équipe, car les buts ont été inscrits par 9 joueurs différents (sur 10 présents). Bravo à nos jeunes pour cette belle entame en Coupe.

Samedi passé, les juniors D Embolo recevaient, sur le terrain de la Praye à Courtelary, le FC Ajoie-Monterri. Une entame de match de bonne qualité permet aux Valloniens de mener 2-0. Le quart suivant, par contre, était quelconque, un peu brouillon même, mais notre adversaire nous faisait deux cadeaux en guise de deux auto-goals, faisant ainsi passer le score à 4-0. Mais alors que dire du quart suivant, une véritable démonstration de notre team, des relances et des sorties de zone parfaites, du jeu construit, par les côtés, des changements de jeu, bref de quoi régaler les spectateurs présents. Bravo les gars pour ces vingt minutes de feu, puisque vous avez réussi à marquer 6 buts dans ce laps de temps, menant donc 10-0. Pour le dernier quart, les joueurs se sont fait plaisir en dominant l'adversaire en pratiquant un jeu cohérent et bien en place et en marquant un but supplémentaire. Score final 11-0. De quoi se réjouir pour la suite de la compétition avec des jeunes motivés, appliqués et avec une grande envie d'apprendre toujours plus. Avec un début de saison plus que remarquable, en cinq matchs, 2 victoires en match de préparation, 1 victoire en coupe jurassienne et 2 en championnat, donc cinq matchs et autant de victoires. À noter encore, la présence de nos quatre blessés venus encourager les copains depuis le banc des remplaçants, ce qui montre bien l'ambiance qui règne actuellement dans cette équipe. Chapeau à vous les gars. Que la suite soit aussi belle que ce début de saison. Toujours un grand merci aux parents qui encouragent match après match ces jeunes pousses.

Juniors D3H Freuler

Mercredi 27 août, les D Freuler recevaient le FC Colombier en match de Coupe neuchâteloise. Match très disputé et agréable à suivre. Nous nous sommes mis en difficulté, mais l'équipe a fait preuve de courage et a su réagir. Ce sont les tirs au but qui ont permis de départager les protagonistes. Score 4-4 à la fin du temps réglementaire ... puis victoire de nos jeunes qui ont bien géré la séance de pénaltys!

Nos jeunes D Freuler se rendaient à La Chau-de-Fonds pour y affronter Superga. Entame de match difficile. Dominés, nos joueurs ont une fois de plus couru derrière l'égalisation sans y parvenir. À la reprise du 3^e quart, de mauvais choix de ma part dans les postes ont permis aux locaux de creuser l'écart 3-1. Malgré tout, sur corner, nous réduisons l'écart d'un magnifique but de la tête. Galvanisés pour le dernier quart, nous avons montré un beau jeu et dominé nos adversaires, malheureusement sans marquer, nous inclinant ainsi 3-2.

Juniors D3B Jashari

Samedi passé, les juniors D Jashari, sous une pluie fine, recevaient à la maison pour leur 2^e match les SR Delemont C. L'entame de match a été difficile pour nos juniors. Sur une pelouse détrempée et face à un adversaire pas intimidé de jouer à l'extérieur, il a fallu du temps à nos juniors pour mettre en place notre système de jeu pour ce match et voir enfin l'ouverture du score en notre faveur. Nous avons opté pour un 3-1-2 avec un pressing haut déclenché par nos attaquants et suivi par le reste de l'équipe en bouchant les espaces. Après l'ouverture du score, nous avons mis encore dans la foulée 2 buts. Après des changements lors du 2^e quart, les entrants ont mis beaucoup de temps à s'adapter au système mis en place, permettant aux juniors jurassiens de marquer 3 buts contre 1 seul de notre part. À la mi-temps, le score était donc de 4-3 en notre faveur, mais

nous n'étions pas sereins, car l'équipe visiteuse nous pressait aussi et voulait la victoire.

À la reprise, et malgré les consignes, nous avons été rattrapés au score et même menés 6-5.

Malgré cette baisse évidente de régime, j'ai gardé tout le monde sur le terrain en les rassurant. J'ai dû juste repositionner les gars en changeant de poste pendant ce 3^e quart, ce qui nous a permis d'empêcher l'adversaire d'aggraver le score, sachant qu'à la 4^e phase nous pourrions revenir au score et peut-être gagner. Et ce fut une équipe galvanisée qui a entamé le dernier quart et qui a dans un premier temps égalisé puis marqué 3 buts, l'emportant finalement 9-6. Merci aux juniors et aux parents.

Juniors D2B Sommer

Petite sortie matinale à Glovelier pour les D Sommer sur une superbe pelouse. Bon match de nos petits gars qui se sont bien battus. Après 2 quarts, le score était toujours de 0-0 grâce à notre super gardien. Score final, une courte défaite 2-1. Les nôtres sont revenus au score après le 1-0 du Team Sorne, mais malheureusement ont lâché à la fin. Partie super fair-play.

Juniors D2H Vargas

Les D Vargas ont affronté le FC Le Landeron à Fin-des-Fourches, cette fois en tant qu'équipe recevante. Une entame de match incroyable de la part de nos juniors, avec de l'envie et beaucoup d'agressivité, fait que l'on ouvre le score à la 7^e minute. Mais malheureusement, ce n'est qu'un feu de paille et on commence à lâcher prise, permettant à l'adversaire de prendre les commandes du match quasi jusqu'à la fin des quarts temps. Malgré de nombreux conseils et corrections, on prend but sur but. Ce n'est qu'à 10 minutes du terme qu'on recommence à jouer et qu'on marque notre 2^e but. Partie très décevante... Score final, défaite 2-9.

Juniors Ea

À Courrendlin, sur un magnifique terrain, quatre équipes de niveau similaire se sont affrontées lors du tournoi Play More. Nos juniors ont connu un début difficile, avec deux défaites: 2-1 face au Birse FC et 4-0 contre Courrendlin-Courroux. L'équipe, un peu endormie en début de tournoi, a peiné à entrer dans son jeu. Après la grande pause, les joueurs ont retrouvé leurs repères et montré un tout autre visage. Leur motivation et leur esprit d'équipe leur ont permis de s'imposer 3-2 face à Porrentruy lors du dernier match. Un tournoi en demi-teinte donc, mais qui se termine sur une belle note positive. Toutefois, il faudra travailler encore davantage afin de pouvoir renverser la situation face à des équipes solides comme Courrendlin-Courroux.

Juniors Ec

C'est sur le splendide terrain de Tavannes que nos Juniors Ec ont disputé leur deuxième tournoi Play More de la saison. Dès les premiers matchs, nos jeunes se sont montrés intraitables, imposant leur jeu et régissant sans partage sur leurs adversaires. La confiance et la maîtrise collective ont marqué cette première phase, offrant un spectacle de qualité. La suite du tournoi a confirmé cette belle dynamique, malgré une rencontre en 6 contre 6 où l'opposition a su nous mettre en difficulté. Mais loin de se laisser abattre, nos joueurs ont fait preuve de solidarité et de détermination pour repartir de l'avant. Avec seulement sept joueurs dans l'effectif, l'énergie a naturellement manqué sur la fin. Un léger bémol qui n'enlève rien à la superbe performance globale.

Le Team Vallon en action : entre victoires marquantes et leçons utiles, l'esprit collectif reste la vraie force du club.

Quelques ajustements restent encore à travailler, notamment dans les placements et la compacité, aussi bien offensive que défensive, mais la progression est déjà visible et prometteuse. Un grand bravo à nos juniors pour leur engagement, leur envie et leurs résultats! L'avenir s'annonce radieux pour cette équipe en pleine ascension. Et merci aux parents pour leur présence.

Juniors EH Shaqiri

Pour sa deuxième sortie ce samedi 30 août, le Team Vallon Shaqiri a fait une belle prestation. Nos juniors ont appliqué les consignes de jeu mises en place à l'entraînement: réception, contrôle et passe précise à son coéquipier. Durant les 3 contre 3, le jeu était fluide et limpide, ce qui nous a permis d'obtenir des victoires avec la manière et quelques nuls. Quant aux 6 contre 6, là encore, on a eu une grosse satisfaction, vu que l'objectif était d'amortir, de contrôler et de faire des passes précises. Fait encore plus réjouissant, nos juniors ont fait des sorties de balles limpides et claires. Cela nous a permis d'obtenir une victoire et une défaite. IL reste beaucoup à améliorer, et nous sommes convaincus qu'avec le travail, la détermination et la patience, les prochaines animations seront encore meilleures.

Juniors EH Okafor

Deuxième animation pour les E Okafor à Lignières. Le tournoi a été très bien organisé, même si la météo n'était pas bonne. Les 3 contre 3 ont été bons. Nos jeunes se sont bien débrouillés et ils ont bien mis en pratique nos

concepts de jeu. Les 6 contre 6 ont été moins faciles. Quand il faut intégrer l'ensemble des facteurs du foot, nous avons encore des progrès à faire. Cela dit, nos jeunes essaient toujours d'appliquer ce qu'ils apprennent lors des entraînements. Bravo à eux.

Juniors EB Ndoye

À l'occasion de leur seconde animation de la saison, les juniors EB Ndoye se sont rendus du côté du Noirmont par un temps qui ne donnait pas envie de pointer son nez à l'extérieur. Après une bonne entame de tournoi en 3 contre 3 face au FC Birse, les choses se sont clairement corsées contre l'équipe A du club local. Autant en 3 contre 3 qu'en 6 contre 6, nos jeunes ont été complètement dépassés et déstabilisés par le niveau de jeu adverse. Ils ont été statiques, indisciplinés, prenant les mauvaises décisions et effectuant un nombre incalculable de passes imprécises. La pause thé fut la bienvenue. Lors des 3 derniers matchs, nous avons retrouvé plus d'envie et de beau jeu pour le plaisir de ces têtes blondes. Merci aux courageux parents, qui n'ont pas eu peur de braver le froid, pour leurs encouragements.

Juniors F

Ce week-end, trois équipes de juniors F ont participé à leur première animation de la saison à Saint-Imier. Pour une grande majorité de nos jeunes joueurs, il s'agissait d'une découverte de la catégorie F, un niveau où l'intensité et la vitesse de jeu sont plus élevées que ce qu'ils avaient connu auparavant. Malgré ce contexte nouveau et parfois impressionnant,

nos équipes se sont battues avec courage et engagement tout au long des rencontres. Les enfants ont montré de belles attitudes collectives, de la motivation et surtout un état d'esprit irréprochable. Cette matinée fut donc une belle réussite, tant sur le plan sportif qu'humain. Elle marque un excellent départ pour la saison, avec des bases solides sur lesquelles nous pourrions construire. ■ JML

JB1 Team Neuchâtel I – TV1-27 (Coupe NE)
JC1 Colombier – TV2-6 (Coupe NE)
JC2 Team Milvignes – TV Kobel...4-2 (Coupe NE)
JD TV DaB Embolo – Team Ajoie Centre b...15-0 (Coupe BCJ)
JD TV DcH Freuler – Colombier...4-4 (Coupe NE)
FF-14 TV – Moutier.....10-5
FF-14 TV – Moutier.....4-19 (Coupe BCJ)
JB1 TV – Le Parc2-4
JC1 Colombier – TV2-3
JC2 TV Akanji – Team CDD.....11-2
JC2 TV Kobel – Ticino1-4
JD TV Da Embolo – Ajoie-Monterri11-0
JD Superga – TV DcH Freuler.....3-2
JD Team Sorne b – TV DbB Sommer.....2-1
JD TV DbH Vargas – Le Landeron.....2-9
JD TV DcB Jashari – SR Delémont c.....9-6

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

JD 19h, Alle:
 Team Ajoie Centre (Alle) – TV DaB Embolo

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

JD 10h, Courtelary:
 TVbB Sommer – SR Delémont b
JD 11h, Court: Birse – TV
FF-14 12h, Courrendlin: Courrendlin-Courroux – TV
JC 13h, Lugnez:
 Lugnez-Dampfreux – TV C2B Akanji

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

JB 13h, Bassecourt:
 Team Sorne (Bassecourt) – TV B2

MARDI 9 SEPTEMBRE

JD 18h30, Courtelary:
 TV aB Embolo – Team Franches-Montagnes a (Coupe BCJ)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

JD 18h30, Courtelary:
 TV bB Sommer – Team CDD (Courtételle) (Coupe BCJ)
JD 18h30, Corgémont:
 TV – Team GJV (Val Terbi) (Coupe BCJ)



Team Vallon FF-14

COURSE PÉDESTRE VILLERET-CHASSERAL-VILLERET

Message à la population

Demain samedi 6 septembre, Villeret vivra pour la 25^e fois dans une ambiance sportive exceptionnelle puisqu'il s'y déroulera la traditionnelle course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret

Une épreuve qui s'annonce sous les meilleurs auspices puisqu'on y retrouvera les meilleurs de l'an dernier et comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant, une belle brochette de nouveaux concurrents... de quoi animer la concurrence et faire monter le suspense.

Des participants qui, faut-il le rappeler, viennent de la région bien sûr, mais aussi des 4 coins de la Suisse et même de l'étranger.

Cette journée doit être pour la population du village, mais aussi pour celle de toute la région, l'occasion de se retrouver pour un événement hors du commun, événement non seulement placé sous l'égide du sport, mais aussi sous celle de la camaraderie et de la convivialité.

Faut-il le rappeler, cette course n'est pas réservée qu'aux seuls sportifs et sportives d'élite. Le plaisir de participer à une telle épreuve concerne également les populaires.

Rappelons également que la VCV s'inscrit dans le cadre de la Grand Chasseral Trail Series. Un défi qui permet aux coureurs de prendre part à la



réalisé sous l'égide de Berne Rando. Un balisage qui permet ainsi à tout un chacun de s'entraîner sur le tracé officiel avant l'épreuve.

Cette journée est également celle des enfants (petits et grands), puisqu'ils pourront se mesurer sur deux parcours taillés à leur niveau... et empruntant le départ et l'arrivée de leurs aînés.

Cette fête sera plus belle encore si vous y prenez part. Quoi de plus beau et de plus encourageant pour les champions, mais aussi pour les anonymes du peloton que de recevoir des applaudissements après un tel effort ?

Le comité de la VCV a tout mis en œuvre afin de vous distraire. Samedi matin, durant toute la matinée, les artistes du cirque Circo Bello animeront la place du village (aire d'arrivée) ainsi que les départs des courses. Sabrina sera également présente sur la place du village pour le maquillage des enfants.

Dès 7h30, café, thé et autres pâtisseries attendent les plus gourmands sur la place du village. La cantine ouvrira quant à elle ses portes avec une restauration chaude et froide dès 11h45, au complexe communal.

Tout a ainsi été mis en œuvre pour faire de cette journée une réussite sportive, mais aussi une fête réservée à toute la population.

Ne manquez pas d'y prendre part... car notre succès dépend aussi de votre participation. Merci d'avance à toutes et tous et à bientôt.

■ MICHEL WALTHERT,
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION



Pour certains... un 25^e départ à l'assaut de la Combe-Grède

VCV, à l'Ultra Trail du Jura bernois à Tramelan et à la course des 7 lieues à la Neuveville.

Comme l'année dernière, le comité d'organisation de la VCV offre un parcours raccourci à destination des populaires qui ne souhaitent pas faire la totalité du tracé.

Il espère ainsi répondre aux vœux de nombreux participants qui ne se sentent pas prêts à affronter les 26 km et les 1000 mètres de dénivelé du parcours complet.

Cette variante raccourcie utilise le même tracé que la version originale jusqu'à la sortie du sentier des mulets (à l'est de la Combe-Grède).

Depuis les Limes Derrière, le parcours suit le balisage officiel (panneaux jaunes) des sentiers pédestres.

Il descend en direction de l'arrivée par Les Limes du Bas, La Vieille Vacherie, La Fauchette et enfin en utilisant le cheminement de la course des enfants et la rue des Pontins. Au total, il s'agit ainsi d'un parcours de 12 km.

Seuls, en couple ou en famille... toutes et tous auront le même désir de goûter à ce défi. Si le parcours ne subit pas de changement, il peut se targuer de bénéficier d'un balisage permanent

Villeret fête la 25^e édition de sa course entre sport, défi et convivialité

PRO SENECTUTE

Randonnée

Mardi 16 septembre, 14h-17h, Vendlincourt, les étangs (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Niveau: sortie facile/moyenne. Marche: environ 3h. Durée totale (avec pause): environ 3h15. Dénivelé: 146 m +/- . Rendez-vous: 14h, étang de Vendlincourt. Depuis la gare au lieu de rendez-vous: 15 minutes de marche. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Denis Bédard, 079 721 76 00.

Judi 18 septembre, 10h-15h, Montfaucon, Du Pré-Petitjean à Glovelier par le Tabeillon (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Niveau: sortie moyenne. Marche: environ 3h45. Durée totale (avec pause): env. 5h. Dénivelé: + 60 m; - 485 m. Rendez-vous: 10h, Montfaucon, gare CJ du Pré-Petitjean. Aller: Neuchâtel 8h28, La Chaux-de-Fonds: 9h02. Départ Glovelier 15h06 ou 15h26. Par restaurant La Combe et Bollement. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Gaëtan Membrez, 079 195 69 16.

Judi 18 septembre, 13h-15h15, Vellerat - La Peute Roche (JU) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Plus d'information dans les remarques ci-dessous. Niveau: sortie difficile. Durée: environ 2h30. Dénivelé: 350 m +/- . Rendez-vous: 13h15, Courrendlin, Centre commercial. Covoiturage jusqu'à Vellerat. Montée par la crête de la Peute Roche et redescende

par la forêt des gnomes. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Isabelle Hauser, 077 432 40 75.

Sortie vélo

Mercredi 17 septembre, 10h-16h, Boncourt, Ajoie - Territoire de Belfort (JU) Chaque semaine, nous vous proposons une sortie à vélo ou à VTT: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Niveau: sortie moyenne. Distance: 50 km, asphalte, route ou VTT. Casque et phare avant obligatoires. Rendez-vous: 10h, terrain de football à Boncourt. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Philippe Berthoud, 032 466 57 19.

La marche accompagnée

Vendredi 19 septembre, 14h30-17h30, Neuchâtel Balade de 1h30 alliant marche et discussion autour d'une thématique. Une activité guidée qui invite à explorer ses liens à soi, au monde et à la nature dans un cadre bienveillant. Alternance de silence, de partages et de réflexion, dans le respect des ressentis et des différences. Trois principes: confidentialité, responsabilité, non-jugement. Inscription 1 semaine avant auprès de l'intervenant, Gaëtan Membrez 079 195 69 16.



Photo: Jan Baborák, Unsplash

Être et rester mobile

Mardi 23 septembre, 13h30-17h, Le Locle Se déplacer de manière intelligente et sûre! Des experts des transports publics et des spécialistes de la police vous transmettent des informations pour faciliter votre mobilité quotidienne. Grâce à la théorie et aux exercices pratiques sur les distributeurs de billets, vous restez mobile de façon indépendante, à pied, à vélo et avec les transports publics. Cours organisé par l'ATE (Association transports et environnement) en collaboration avec TransN, la police des transports et Pro Senectute. Niveau: tous les niveaux. À lieu par tous les temps. Porter des vêtements appropriés. Responsable et inscription (jusqu'au 16 septembre): Pro Senectute, 032 886 83 02.

Journée Nordic Walking

Judi 2 octobre, 9h15-16h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Niveau: facile. Repas: environ 28 francs. Responsable et inscription (jusqu'au 18 septembre): Pro Senectute, 032 886 83 20.

Vitalité douce

Du 2 octobre au 4 décembre, La Chaux-de-Fonds Envie de bouger tout en douceur et dans une ambiance conviviale? Ce cours est spécialement conçu pour les seniors, avec des exercices adaptés, sans pression ni intensité excessive. Ce circuit training vous permettra de rester en forme, de renforcer votre tonus musculaire et d'améliorer votre souplesse, tout en prenant soin de votre bien-être. Inscription (jusqu'au 18 septembre): Thierry Cano, 078 942 38 54. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne:
<https://aj.prosenectute.ch/activites>

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Jeunes athlètes : entre camps d'été et exploits à Moutier

Entre stages sportifs à Macolin et Huttwil et les championnats jurassiens des écoliers à Moutier, les jeunes du club ont multiplié découvertes, records personnels et médailles. Une belle moisson estivale placée sous le signe du sport, de l'amitié et du dépassement de soi.

Entre le 14 et le 18 juillet, Eloane Costoya, Liv Blanchard Mollier et Noah Loffroy participaient à un camp d'entraînement polysportif à Macolin. Ce camp était organisé par le département des sports du Canton de Berne. Étant donné qu'il y avait aussi des jeunes suisses alémaniques, ils ont ainsi pu profiter de perfectionner leur allemand ! Lors de ces journées, ils ont pratiqué différentes activités sportives comme la course d'orientation, le beach-volley, divers jeux de balles, du tennis de table, de la natation, des jeux de société, une visite au pumptrack et bien d'autres découvertes sportives. Tous les jeunes dormaient dans deux hôtels différents et la répartition des chambres avait été définie à l'avance par les moniteurs. Au début il y a eu quelques grincements, car bien sûr les jeunes voulaient rester ensemble, mais au final tout s'est arrangé, car ils ont lié de très bons contacts et découvert de nouvelles amitiés. Tous les trois sont rentrés enchantés de cette semaine, car autant sur le point ambiance, nourriture très variée, amitié, fairplay, la gentillesse des moniteurs et la diversité sportive, Eloane, Liv et Noah recommandent sans hésiter de participer à cette semaine inoubliable. Alors je pense qu'ils ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine !

Camp à Huttwil

Cette même semaine de juillet, Ylena Blanchard Mollier s'en allait à Huttwil pour un camp sportif axé sur le demi-fond. Ce camp fait partie du projet jeunesse de Swiss Athletics et est ouvert aux jeunes ayant participé à la finale suisse du Mille Gruyère 2024. Bien que sprinteuse en temps normal, c'est grâce à sa participation à la finale suisse l'année dernière qu'Ylena a eu cette opportunité. Elle a beaucoup apprécié cette semaine, étant donné qu'elle n'a pas trop l'habitude de pratiquer cette discipline. Mais cela lui a permis d'apprendre quelques astuces très utiles pour l'échauffement et la récupération.

S'étant à nouveau qualifiée pour la finale suisse du Mille Gruyère qui aura lieu le 20 septembre à Lausanne, cette



Lenny Amez-Droz, Adan Treuthardt, Sacha Tajés, Kevin et Enzo Tavares Pinto, Liv Blanchard Mollier, Eloane Costoya, Khady Dramé, Laëtitia Tinét et derrière Noah Loffroy

semaine intense de demi-fond l'aura certainement beaucoup aidé à progresser également dans cette discipline.

Championnats des écoliers

Samedi 23 août nos plus jeunes athlètes des catégories U10, U12 et U14 ont participé aux championnats jurassiens écoliers à Moutier. Un magnifique soleil accompagnait nos jeunes tout au long de cette journée qui fut également marquée par de très bons résultats. Plusieurs records personnels ainsi que sept médailles vinrent récompenser nos athlètes.

Chez les filles U12, Eloane Costoya inscrite dans quatre disciplines a fait très fort. Elle remporte une médaille dans chaque discipline. Lors à la longueur avec un saut à 3,99 m, l'argent sur 60 m en 9"18 et deux médailles de bronze au lancer de la balle avec un jet à 28,32 m et sur 600 m en 2'08"71. En plus de ses quatre médailles, elle établit aussi chaque fois des records personnels.

Chez les garçons U12, belle performance aussi pour Enzo Tavares Pinto qui remporte le bronze à la balle avec

un jet à 33,34 m. Il participe aussi à la finale du 60 m en 9"52 et termine 5°. Même résultat à la longueur avec un saut à 3,67 m.

Noah Loffroy, garçons U14 peut également être fier de sa journée. Sur 60 m, il court en 9"21 et gagne la médaille de bronze avec un record personnel à la clé. Une deuxième médaille de bronze le récompense sur 600 m avec un record personnel en 2'00"06. Il termine 4° du javelot avec un jet à 17,32 m et 5° au poids avec un lancer à 5,97 m et également un record personnel.

Des félicitations vont également à nos autres jeunes participants qui ont établi de très bons résultats et ont amélioré leurs meilleures performances. Il s'agit de Adan Treuthardt, Sacha Tajés, Kevin Tavares Pinto, Lenny Amez-Droz, Laëtitia Tinét, Liv Blanchard Mollier et Khady Dramé.

Pour certain, ce fut la dernière compétition sur piste de cette saison, alors que d'autres vont encore faire quelques concours jusqu'à fin septembre. Bravo à vous tous pour vos résultats et votre motivation. ■ AKS



Les participants aux camps : Noah Loffroy, Ylena et Liv Blanchard Mollier, Eloane Costoya

HOCKEY CLUB SAINT-IMIÉRIEN

La saison se prépare

C'est un peu vite pour dire que la saison du HC Saint-Imier est lancée, mais pour le moins elle est en préparation. Le club imérien a choisi Leysin pour peaufiner les détails, resserrer les liens. Bref roder la machine avant que le sérieux ne reprenne.

Le Moju s'est installé dans la station vaudoise le week-end dernier et pour la première, ce sera ce week-end.

Puis, une fois que tout aura été réglé ou presque, il conviendra de mettre cela en œuvre lors de matchs amicaux dans un premier temps. Le

championnat reprendra quant à lui le 4 octobre à Franches-Montagnes. ■ GD

MATCHS AMICAUX

MARDI 9 SEPTEMBRE

Clientis Arena, 20 h 30 :
HC Saint-Imier – EHC Bösingén

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Clientis Arena, 17 h 30 :
HC Saint-Imier – EHC Brendis

MARDI 16 SEPTEMBRE

Clientis Arena, 20 h 30 :
HC Saint-Imier – HC Franches-Montagnes

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Clientis Arena, 18 h :
HC Saint-Imier – HC Mühlethurnen

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Raiffeisen Arena, 14 h 30 :
HC Vendlincourt – HC Saint-Imier



Les jeunes tout heureux d'avoir retrouvé la glace



Les coaches pour l'encadrement technique

Corgémont



Avis de construction eBau 2025-8965

Requérante: Insaf Ouali, route du Chaumin 2, 2606 Corgémont.
Propriétaire: Chaumin SA, p.a. Perrot Immo SA, Martin Perrot, Muhleweg 12, 2554 Meinisberg.
Auteur du projet: idem requérante.
Emplacement: parcelle N° 1137, route du Chaumin 2, Corgémont.
Projet: installation d'une réclame lumineuse contre le balcon. Changement d'affectation d'un appartement en local commercial (physiothérapie).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zone centre.
Zone/objet protégés: –
Dérogation: –
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 6 octobre 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 5 septembre 2025

Le Secrétariat municipal

Orvin



COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Les délégués du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

jeudi 9 octobre 2025 à 19h
salle de la Bourgeoise de Prêles,
chemin du Stand 3, Prêles

Ordre du jour

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 10 avril 2025
3. Rapport du Président
4. Budget 2026
5. Élection d'un(e) président(e) pour la législature 2026-2029
6. Élection de deux conseillers pour la législature 2026-2029
7. Rapport du garde forestier
8. Divers et imprévus

Selon le règlement d'organisation, la séance est ouverte au public.

Orvin, le 5 septembre 2025

Conseil du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet

Péry-La Heutte



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES III^e ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF

Dépôt public relatif à une demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Péry-La Heutte.

Responsable de l'aménagement des eaux: Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.
Cours d'eau: La Suze (274).

Localité: Le Vernet, parc. 832.

Coordonnées: 2 584 733 / 1 226 372.

Projet: revitalisation d'un méandre de la Suze. Un bras mort sera creusé en rive gauche, complété par des milieux annexes (deux mares, forêt alluviale, prairie extensive).

Dérogations faisant l'objet de la requête:

- Défrichement et reboisement de compensation selon art. 5 à 7 LFo et art. 5ss OFo et art. 19 LCFO.
- Diminution de la limite légale à la forêt. Petites constructions ou installations non forestières selon art. 17 LFo et art. 25-27 LCFO.
- Autorisation globale en matière de protection des eaux au sens de l'art. 11 LCPE.
- Dérogation au sens de l'annexe 4, chiffre 211, al.2 de l'OEaux.
- Atteintes aux plantes protégées (art. 19 et 20 OPN).
- Atteintes à la végétation des rives (art. 22, al. 2, LPN).
- Atteintes aux animaux protégés (art. 20 LPN, art. 25-27 OPN).
- Autorisation en vertu du droit de la pêche (temporaire: 83 m², définitif: 0 m²).
- Constructions hors zone à bâtir (art. 24 LAT, en relation avec les art. 5 et 30, al. 3 LAE).

Zones/objets protégés:

- Secteur Au de protection des eaux souterraines.

Défrichement:

- Parc. N° 832 Péry-La Heutte: 332 m² de forêt (temporaire: 332 m², définitif: 0 m²).
- Parc. N° 904 Péry-La Heutte: 83 m² de forêt (temporaire: 83 m², définitif: 0 m²).

Reboisement de compensation: sur place.

Délai de publication et de recours: du 5 septembre au 6 octobre 2025.

Adresse de publication et de recours: Administration communale de Péry-La Heutte, Grand-Rue 53, 2603 Péry.

Piquetage: le périmètre des mares et du défrichement y relatif est indiqué par des piquets et des marques sur les arbres en bleu.

Le périmètre du bras mort et du défrichement y relatif fait l'objet de piquets et de marques sur les arbres en bleu et rose.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées dans le délai de publication et de recours fixé.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 5 septembre 2025

Office des ponts et chaussées
du canton de Berne

Avis de construction

Requérants: MTR Immo Seeland GmbH, Mettlenweg 100, 2504 Bienne.

Propriétaires fonciers: Melissa et Vincenzo Ruggeri, rue Jakob Stämpfli 116b, 2502 Bienne, parcelle N° 1139. Inel Mehic, rue Robert de Vigier 6, 2603 Péry, parcelle N° 593. Vanessa et Stefano Mazzotta, chemin de la Scierie 47A, 2504 Bienne, parcelle N° 1043. Kafui Komlanvi et Houegnifioh Cäsilie, chemin du Clos 4, 2533 Evillard, parcelle N° 1138.

Auteur du projet: Swiss Property Group SPG AG, R. Schultheiss, rue Hügi 12, 2502 Bienne.

Projet de construction: modifications du projet de la décision de permis de construire du 27 octobre 2020 (Rapazzo, Mathys, Urin). Rue Clos de Moge, 2603 Péry. Parcelles N° 593, 1043, 1138, 1139, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: suppression des étages attiques et des sous-sols. Agrandissement des annexes. Construction de 4 pergolas, 1 garage et 3 piscines/jacuzzi.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 28 septembre 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 29 août 2025

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction eBau 2025-3381

Requérant: Didier Froidevaux, Allée du Bied 50, 2013 Colombier.

Auteur du projet: Didier Froidevaux, Allée du Bied 50, 2013 Colombier.

Adresse du projet: parcelle N° 54, Grand-Rue 47, 2616 Renan.

Descriptif du projet: ajout d'une isolation périphérique autour du bâtiment actuel et remplacement de la chaudière par raccordement au chauffage à distance.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone centre, ensemble bâti et structuré.

Dérogation: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 5 septembre au 5 octobre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 5 septembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction eBau 2025-9979

Requérante: Pascale Gerber, rue Berthold-Vuilleumier 2, 2616 Renan.

Auteur du projet: Pascale Gerber, rue Berthold-Vuilleumier 2, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 18, rue Berthold-Vuilleumier 2, 2616 Renan.

Descriptif du projet: aménagement d'une barrière à la place du mur sur le balcon et étanchéifié le sol. Si besoin, réfection du mur de la façade à l'identique.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone centre, ensemble bâti et structuré

Dérogation: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 5 septembre au 5 octobre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 5 septembre 2025

Le Conseil municipal

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 129/2025 eBau 2025-10803

Requérante: Réseau de l'Arc SA, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Metriarchitectes, rue de Seyon 4, 2000 Neuchâtel.

Emplacement: parcelle N° 111, au lieu-dit: « rue Francillon 34 », commune de Saint-Imier.

Projet: transformation et changement d'affectation d'un local commercial en centre médical et physiothérapie « médicament ».

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M1 et C4b.

Zone de protection: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Demande de libération: demande de libération au sens de l'art. 55 OC de l'obligation d'aménagement de places de stationnement.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 octobre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 septembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Faire bonne impression, c'est notre métier

- communication
- corporate identity
- création
- mise en page
- impression offset
- impression digitale
- cartonnage
- reliure

imprimerie bechtel sa
www.bechtel-imprimerie.ch

Grand Chasseral

Saint-Imier (suite)



Avis de construction 25-47
eBau 2025-12668, dossier eBau 102159

Adresse du projet: BF 1138, Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation de 809 panneaux photovoltaïques en toiture (bâtiments et dépendances de l'hôpital de Saint-Imier) et pose d'un garde-corps.

Maître d'ouvrage: Planeco GmbH, Jérôme Binder, Tramstrasse 66, 4142 Münchenstein.

Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.

Zone d'affectation et de construction: ZUP A, **Dérogation:** –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: bâtiment digne de protection (objet C).

Dépôt public: du 5 septembre 2025 au 6 octobre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 septembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 24/2025
eBau 2025-1065

Requérants: Annie et Giuseppe Iosca, Les Pommerets 35, 2037 Montezillon.

Auteur du projet: Vaucher J. construction, Julien Vaucher, Blanche-Eglise 3, 2520 La Neuveville.

Emplacement: parcelle N° 70, au lieu-dit: « rue Basse 16 », commune de Saint-Imier.

Projet: transformation du bâtiment existant pour l'aménagement de 7 appartements avec suppression des cheminées, suppression d'une fenêtre et ouverture d'une nouvelle fenêtre au niveau des combles en façade Est, aménagement de 8 places de vélos à l'Est du bâtiment, pose d'une pompe à chaleur dans l'annexe N° 16a avec nouvelles ouvertures en façade Est pour la prise et l'évacuation d'air de la PAC et pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'annexe.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M3 et C3c.

Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogations: art. 51 et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 août 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction 25-54

eBau 2025-10447, dossier eBau 240345

Adresse du projet: BF 104, 1087, rue de la Clef 19, 21, 2610 Saint-Imier

Description du projet: construction d'un garage triple préfabriqué.

Maîtres d'ouvrage: Denis Vernier, Antonio Oswald, rue de la Clef 19, rue de la Clef 21, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Atelier d'architecture m sàrl, rue Centrale 115, 2503 Bienne.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: Art. 27 RAC (distance entre les bâtiments).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 29 août 2025 au 29 septembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 29 août 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval



Élections municipales

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe du vote majoritaire, aux élections communales ci-dessous pour une période de 4 ans arrivant à échéance au 31 décembre 2029 (art. 27 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes, REVU).

- Assemblée municipale
 - un président
 - un vice-président
- Conseil municipal
 - un maire ou une mairesse
 - six conseillers municipaux
- Commission scolaire
 - six membres

Le vote aura lieu à la halle de gymnastique
dimanche 30 novembre 2025 de 10 h à 11 h 30

Dépôt des listes

- les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 17 octobre 2025 à 12 h dernier délai (art. 28 REVU);
- elles seront signées par au moins dix électeurs et porteront une dénomination appropriée qui les distingue des autres;
- les listes de candidats ne doivent pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir;
- les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats ainsi que leur accord signé (art. 30 REVU);
- le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième, a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 31 REVU).

Élections tacites

Lorsque le nombre des candidats se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats. L'élection tacite doit être publiée dans la Feuille Officielle du District de Courtelary suivante (art. 41 REVU).

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 21 décembre 2025, aux mêmes heures et dans le même local.

Expédition en commun du matériel de propagande électorale

Selon les art. 77a LDP (loi sur les droits politiques) et 51 ODP (ordonnance sur les droits politiques), les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au vendredi 17 octobre 2025.

Le matériel de propagande, après les éventuels plis à effectuer par les partis politiques, doit être d'un format maximum A5.

Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti.

La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 22 octobre 2025 à l'adresse du secrétariat municipal.

Sonceboz-Sombeval, le 5 septembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

N° 2025-12075

N° Commune: 2125



Requérant: Johnny Zerbini, Blancheterre 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Santschi Énergie Sàrl, Igor Santschi, Chemin des Planchers 19, 2606 Corgémont.

Emplacement: Blancheterre 5, Sonceboz-Sombeval, parcelle: 671.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau avec unité extérieure. L'unité extérieure sera installée contre la façade est du bâtiment, au 1^{er} étage, dans l'angle sud-est.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte M2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 octobre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 septembre 2025

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2025-12358

N° Commune: 2225



Requérante: Aurélie Molinari, Champ de la Pierre 12, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Verancolor sàrl, rue de l'Est 2, 2732 Reconville.

Emplacement: Champ de la Pierre 12, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 1051.

Projet: pose d'une pergola aluminium sur terrasse existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Réclame

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 septembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 29 août 2025

Le Bureau communal

Tramelan



Avis de construction 36/2025

eBau 2025-10249

Requérants: Corinne et Didier Vuilleumier, rue des Écureuils 20, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuville.

Projet: assainissement de la production de chaleur, pompe à chaleur air-eau. Parcelle N° 3325, zone H2.

Emplacement: rue des Écureuils 20, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

Mise à l'enquête publique: du 5 septembre 2025 au 5 octobre 2025

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 5 septembre 2025

La Commune

Avis de construction 42/2025

eBau 2025-10777

Requérant: Marco Antonio Oliveira Do Espirito Santo, rue du Crêt-Georges 54, Tramelan.

Auteur du projet: Faire Énergie SA et Liechti SA, route de Porrentruy 82, Delémont.

Projet: remplacement d'une chaudière électrique par une pompe à chaleur air/eau. Parcelle N° 1495, zone H2.

Emplacement: rue du Crêt-Georges 54, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogation: art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

Mise à l'enquête publique: du 5 septembre 2025 au 5 octobre 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 5 septembre 2025

La Commune

En ligne

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch



Partout à votre
secours, jour et nuit!

Devenez donateur: www.rega.ch

Tramelan (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 45/2025
eBau 2025-2720

Requérante: Leiber Gestion, att. de Cédric Leiber, Le Préparotte 4, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 2991 (DS 3328), au lieu-dit: « Le Préparotte 4a », Les Reussilles, commune de Tramelan.

Projet: agrandissement du bâtiment agricole N° 4a, suppression des boxes à chevaux et création de 3 boxes pour jeune bétail.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: PP4.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 août 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 124/2025
eBau 2025-10426

Requérante: Municipalité de Tramelan, Hôtel de Ville, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Muller Architecture du Paysage, rue du Nord 16, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 2661, au lieu-dit: « École de la Printanière 14 », commune de Tramelan.

Projet: réaménagement de la cour de l'école primaire de la Printanière (divers aménagements, étang, pont, amphithéâtre, cabanes, etc.), avec une surface en copeaux de bois et en prairie fleurie, rénovation du terrain de sport, plantation d'arbres et de haies.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 9 « École de la Printanière ».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 septembre 2025 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 août 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Mesures en matière de circulation routière nécessitant l'accord de l'OPC
Modifications et précisions

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Villeret décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire les restrictions suivantes en matière de circulation routière:

Accès interdit, excepté cycles

À la rue de la Bergerie, depuis la position 2'568'083 / 1'223'197, à la hauteur du bâtiment de la rue de la Gare 7b, jusqu'au bâtiment rue de la Bergerie n°14. Circulation autorisée du Sud en direction du Nord.

Motif de la mesure: simplification de circulation pour les cyclistes.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Villeret, le 5 septembre 2025

Le Conseil municipal

Entrée en vigueur des modifications apportées à l'annexe II du règlement sur le statut du personnel

L'assemblée municipale ordinaire du 8 juin 2025 a accepté sans réserve, les modifications apportées à l'annexe II du règlement sur le statut du personnel et les traitements de la commune municipale de Villeret.

Ces différentes modifications n'ont fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal, elles entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2026.

Villeret, le 5 septembre 2025

Le Conseil municipal

Canton de Berne



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES DU GRAND CONSEIL

La commission propose des adaptations pour la loi sur l'aide sociale

La Commission de la santé et des affaires sociales du Grand Conseil a examiné la révision totale de la loi sur l'aide sociale en vue de la prochaine session parlementaire. Elle adhère à la proposition d'étendre les compétences de la section Révision de l'aide sociale afin de pouvoir harmoniser la pratique dans ce domaine à l'échelle du canton. En revanche, elle est divisée au sujet du modèle de franchise proposé pour les communes.

Ces dernières semaines, la Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) du Grand Conseil a procédé à un examen approfondi de la révision de la loi sur l'aide sociale (LASoc). Cette révision totale s'impose car la LASoc a beaucoup perdu en homogénéité et en lisibilité suite à diverses révisions partielles, mais profondes. En outre, quelques nouveautés doivent être mises en œuvre. La commission est globalement favorable au nouveau système de gestion des cas ainsi qu'à l'extension des compétences de la section Révision de l'aide sociale vis-à-vis des services sociaux communaux. Elle salue également le projet de ne plus exiger des bénéficiaires dont la situation financière s'améliore suite à une hausse du revenu qu'ils restituent l'aide matérielle fournie. La CSoc estime qu'il est juste d'éliminer cette incitation négative. Malgré ces améliorations, elle propose au Grand Conseil d'apporter diverses adaptations au projet.

Amendes plus élevées et renforcement de l'aide personnelle

La CSoc estime qu'il faut pouvoir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 francs aux communes dont les services sociaux n'appliquent pas correctement la législation sur l'aide sociale. Le montant maximal de 20 000 francs proposé par le Conseil-exécutif est à son avis trop faible pour améliorer la discipline dans l'application de la réglementation. Parallèlement, il est important que le canton aide davantage les communes à définir les exigences en matière de gestion de la qualité et des risques.

Parce que l'aide sociale ne se limite pas à un soutien financier, la commission souhaite que l'importance de l'aide personnelle soit davantage ancrée dans la loi. Elle demande donc d'y astreindre le Conseil-exécutif à édicter un catalogue des prestations minimales à fournir par les communes au titre de l'aide personnelle.

Non à la disposition sur le dessaisissement de fortune

Les personnes qui vendent leur logement à bon prix à une descendante ou un descendant avant d'être admises en EMS ne doivent pas

être pénalisées pour dessaisissement de fortune dans le calcul du montant de l'aide sociale si elles en deviennent tributaires par la suite. La commission propose donc de biffer la disposition du projet dans ce sens. Elle souhaite ainsi éviter que des personnes en fin de vie ne se retrouvent dans une situation financière précaire. La CSoc estime que le devoir d'assistance entre parents en vigueur et l'obligation de rembourser en cas de faute grave concernant l'existence d'un cas d'aide matérielle sont des règles suffisantes pour lutter contre les abus.

Par ailleurs, la commission propose qu'au décès d'une personne qui a touché l'aide sociale, la ou le partenaire survivant et les enfants en formation ne soient pas tenus de rembourser les montants perçus au moyen d'une éventuelle assurance-vie ou d'un pilier 3a.

Un modèle de franchise critiqué

Le modèle de franchise élaboré par le Conseil-exécutif a fait l'objet de vives discussions au sein de la commission. Selon ce modèle, les communes devront supporter elles-mêmes une partie de leurs dépenses d'aide sociale alors que la prise en charge de ces dépenses est en principe solidaire. Le projet prévoit que cette franchise sera intégralement redistribuée aux communes en tenant compte de leurs charges sociales individuelles. La CSoc a exprimé des doutes sur la nécessité d'une franchise et sur l'exactitude du modèle. Elle s'est néanmoins prononcée en faveur de ce dispositif à une courte majorité.

Une forte minorité de la CSoc est résolument opposée à la franchise. Elle estime que le modèle des charges sociales n'est pas adapté aux communes et même qu'il créera des incitations négatives au détriment des personnes tributaires de l'aide sociale. Cette minorité souhaite par ailleurs des règles plus strictes concernant l'inspection sociale et un ancrage légal plus solide des offres de conseil et de prévention. Elle s'oppose par ailleurs à l'allongement des délais de prescription pour l'obligation de rembourser, à l'introduction d'une carte de paiement pour les requérantes et requérants d'asile et à un assouplissement de la protection des données.

Le Grand Conseil examinera la révision totale de la loi sur l'aide sociale en première lecture lors de la session d'automne.

Berne, le 21 août 2025

La Commission de la santé et des affaires sociales du Grand Conseil

CANTONS DE BERNE ET DU JURA

Transfert de Moutier: des mesures transitoires supplémentaires dès le 1^{er} octobre

Le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement de la République et Canton du Jura ont adopté six nouveaux accords d'exécution dans le cadre du transfert de la commune municipale de Moutier dans le canton du Jura. Ces dispositions complètent les mesures déjà prises dans d'autres domaines pour permettre une continuité administrative dans le contexte du changement d'appartenance cantonale.

Les 26 et 27 août derniers, les gouvernements bernois et jurassien ont adopté six accords d'exécution. Les quatre premiers entreront en vigueur le 1^{er} octobre prochain déjà, les deux derniers le 1^{er} janvier 2026. Ces textes règlent les thématiques suivantes:

- Routes cantonales et service hivernal: clarification du transfert au canton du Jura des routes cantonales situées sur le territoire de Moutier et réglementation du service hivernal 2025-2026.
- Immeubles transférés au canton du Jura: précision des modalités du transfert au canton du Jura des immeubles aujourd'hui propriété du canton de Berne.
- Objets archéologiques et monuments historiques: cession au canton du Jura des biens archéologiques découverts sur le territoire de Moutier et intégration aux inventaires jurassiens des monuments historiques situés à Moutier et actuellement protégés par le canton de Berne.
- Registre d'état civil: remise par le canton de Berne au canton du Jura des registres de l'état civil, comme les registres des familles.
- Concessions: reconnaissance par le canton du Jura des décisions d'octroi de concessions de forces hydrauliques et d'eau d'usage accordées par le canton de Berne.

- Archives: organisation du transfert au canton du Jura des archives cantonales bernoises relatives à la commune de Moutier.

Les deux cantons poursuivent leurs travaux en vue de la date du transfert, fixée d'un commun accord au 1^{er} janvier 2026. D'autres accords d'exécution seront encore adoptés dans les mois à venir par le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien.

Berne, le 28 août 2025

Les Cantons de Berne et du Jura

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA CULTURE

Initiative bernoise sur la formation rejetée par le Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de rejeter l'Initiative bernoise sur la formation. L'initiative demande que la Constitution cantonale soit complétée afin d'obliger le canton et les communes à garantir une formation de haute qualité sur tout le territoire et à mettre à disposition les moyens nécessaires à cet effet.

Elle veut également charger les autorités cantonales et communales de veiller « à ce qu'il y ait suffisamment de personnel enseignant et de personnel spécialisé qualifiés pour former les élèves, et à employer ces personnes en fonction de leur formation et de leurs compétences. » Le gouvernement bernois estime que ces préoccupations bénéficient déjà d'un niveau de priorité élevé au niveau légal et stratégique ainsi que dans l'affectation des ressources.

Ces dernières années, diverses mesures ont d'ailleurs été mises en œuvre pour renforcer l'école. Le Conseil-exécutif juge donc inopportun d'inscrire dans la Constitution cantonale des objectifs en matière de qualité et de ressources. Il relève notamment que les conséquences financières en cas d'acceptation de l'initiative sont incertaines. Le gouvernement renonce par ailleurs à élaborer un contre-projet.

Berne, le 28 août 2025

La Direction de l'instruction publique et de la culture

CONSEIL-EXÉCUTIF

Pas de fermeture plus tardive des magasins

Le gouvernement bernois a pris connaissance du rapport d'évaluation concernant le projet pilote de fermeture plus tardive des magasins le samedi et la veille de jours fériés dans le centre-ville de Berne. Compte tenu des résultats, il a décidé de ne pas modifier les heures d'ouverture des magasins dans le canton de Berne et donc de ne pas réviser la loi sur le commerce et l'industrie.

Selon l'ordonnance exploratoire en vigueur jusqu'à fin 2025, les magasins du centre-ville de Berne restent ouverts jusqu'à 18 h le samedi et la veille de jours fériés, tandis que l'horaire est raccourci d'une heure le jeudi.

Le rapport montre que l'allongement de l'horaire d'ouverture le samedi n'a pas eu l'effet escompté sur le chiffre d'affaires et a été accueilli défavorablement par la grande majorité des magasins et de leur personnel. Les heures d'ouverture initialement autorisées par la loi (jusqu'à 17 h le samedi et la veille de jours fériés) s'appliqueront donc à nouveau à partir du 1^{er} janvier 2026.

Berne, le 29 août 2025

Le Conseil-exécutif

Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch